



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SEPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLEB BLIDA -01-
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Département d'Architecture

Thème de l'atelier : Architecture et Habitat.

Attractivité : « de l'urbanité à la domesticité »

Présenté par :

-ALOUACH Hanane

-SI AMMAR Ilhem

Encadrées par :

-Mr. KADRI Hocine.

-Mr. DAOUADJI Younes.

-Mme. DJIRIDANE Yamina.

Membres de jury :

Présidente : Mme. ABDERAHIM Nabila.

Examineur : Mme. TIAR Manel.

Année universitaires : 2019/2020

REMERCIEMENT

Merci Allah (mon dieu) de nous avoir donné la capacité d'écrire, de réfléchir, la force d'y croire, la patience d'aller jusqu'au bout du rêve et le bonheur de lever mes mains vers le ciel et de dire « Ya Hayou ya Kayoum ».

Nous tenons à exprimer toutes nos reconnaissances à nos encadreurs Mr KADRI Houcine, Mr DAOUADGI Younes et Mme DJERIDANE Yamina nous avoir encadré, orienté, aidé et conseillé.

Nous adressons nos sincères remerciements à nos chers professeurs particulièrement Monsieur BOUKADER Mohamed, Monsieur RAHMANI Ilyes, pour leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques ont guidé mes réflexions et ont accepté à me rencontrer et répondre à mes questions durant mes recherches d'études.

Nous remercions nos parents qui nous ont donné la vie, le symbole de tendresse, qui ont sacrifié pour nos bonheurs et notre réussite, qui sont l'école de notre enfance, ont été notre ombre durant toutes les années des études, nous ont encouragé, nous ont donné l'aide et nous ont protégé. Que dieu les gardes et les protèges.

A mes adorables sœur et frère ALOUACH (Nouzha, Mohamed), SI AMMAR (Iméne, Ikram, Hind, Sara) qui ont toujours été là pour nous. Que dieu les gardes, les protèges.

Un spécial remerciement pour Mlle ALOUACH Nouzha architecte qui nous a soutenus, aidé et orienté tout au long de ce projet, Merci beaucoup.

Enfin, nous tenons à remercier Mr Guerbati, Mme Rouighi Fatima ainsi que le responsable de la direction.

À tous, je présente mes remerciements, mon respect et ma gratitude.

Résumé :

Les espaces « public » et les espaces « privé » ont subi, dans leurs usages et les attentes qu'ils véhiculent, une immense et rapide évolution. Même si depuis quinze ans les espaces publics et privés retrouvent progressivement confort, verdure, décence.

Le bel équilibre entre les lieux et les flux est bien illusoire dans l'après-ville. Un certain discours avant-gardiste prétend que le besoin d'enracinement a perdu de sa valeur. Les confrontations entre les habitants semblent d'autant plus inévitables qu'une régulation organisée fait défaut.

Le concept d'urbanité décrit la qualité des rapports sociaux que l'on trouve en ville : si l'urbanité est notre idéal de ville, il faut définir un projet d'urbanité et le confronter au réel. C'est dans cette volonté que s'inscrit ce travail.

Le chez soi n'est plus ce simple lieu de passages ou de routines que peut parfois représenter le domicile, compris au sens des statistiques démographiques, mais il devient ce chez soi où l'être se trouve projeté « corps et âme » c'est la notion de la domesticité

L'espace privé recentre autour de la vie familiale, de l'intime, là où l'espace public au contraire propose d'ouvrir à l'autre, aux autres, aux opinions.

En effet le qualificatif d'habitant renvoie à la fois à la maison et à la ville, mais il est devenu bien vague. Celui de citoyen évoque un rapport plus global à la société urbaine et à sa culture tandis que celui de citoyen met l'accent sur la détention de droits (et de devoirs) politiques,

L'architecte parle souvent de l'habitant, l'urbaniste d'usager et de citoyen, le politique de citoyen ; ce dossier concerne ces quatre « facettes » de l'homo urbanus.

Pour cela, dans le site ayant fait l'objet de notre présente étude, situer dans la ville nouvelle d'El Ménée, nous avons proposé la création d'un quartier résidentiel incluant des logements collectifs, intermédiaires et individuels, sous l'axe du fusionnement de l'urbanité à la domesticité et ce par la prise en considération de l'offre de logements en terme de typologie ainsi que la qualité urbaine et architecturale des espaces en commun lors de sa conception

Mots clés : urbanité, domesticité, chez-soi, espace publique, espace privé

Abstract :

"Public" and "private" spaces have undergone, in their uses and the expectations they convey, an immense and rapid change. Even if for fifteen years, the public and planned spaces gradually find comfort, greenery, decency.

The beautiful balance between places and flows is quite illusory in the afterlife. A certain avant-garde discourse claims that the need for roots has lost its value. Confrontations between residents seem all the more inevitable as organized regulation is lacking.

The concept of urbanity describes the quality of social relationships that we find in cities: if urbanity is our ideal of a city, we must define an urban project and confront it with reality. It is in this will that this work falls.

The private space refocuses around family life, intimacy, where public space, on the contrary, offers to open up to others, to others, to opinions.

Indeed the qualifier of inhabitant refers both to the house and to the city, but it has become very vague. That of city dweller evokes a more global relationship to urban society and its culture, while that of citizen emphasizes the holding of political rights (and duties),

The architect often speaks of the inhabitant, the town planner of the user and the city dweller, the politician of the citizen; this dossier concerns these four "facets" of homo urbanus.

For this, in the site that was the subject of our present study, located in the new town of El Ménée, we proposed the creation of a residential area including collective, intermediate and individual housing, under the axis of merging of urbanity with domesticity and this by taking into consideration the housing supply in terms of typology as well as the urban and architectural quality of the common spaces during its design.

Keywords : urbanity, domesticity, home, public space, private space.

ملخص:

شهدت المساحات "العامة" و "الخاصة"، في استخداماتها والتوقعات التي تنقلها، تغييرًا هائلًا وسريعًا. حتى لو وجدت الأماكن العامة والمخططة تدريجيًا الراحة والمساحات الخضراء واللياقة لمدة خمسة عشر عامًا. التوازن الجميل بين الأماكن والتدفقات خادع تمامًا في الآخرة. يدعي خطاب طليعي معين أن الحاجة إلى الجذور فقدت قيمتها. يبدو أن المواجهات بين السكان أمر لا مفر منه بسبب الافتقار إلى التنظيم المنظم. يصف مفهوم العمران جودة العلاقات الاجتماعية الموجودة في المدن: إذا كان العمران هو نموذجنا المثالي للمدينة، فيجب علينا تحديد مشروع حضري ومواجهته بالواقع. في هذه الإرادة يقع هذا العمل. تعيد المساحة الخاصة التركيز على الحياة الأسرية، والألفة، حيث يعرض الفضاء العام، على العكس من ذلك، الانفتاح على الآخرين، والآراء.

في الواقع، تشير صفة الساكن إلى كل من المنزل والمدينة، لكنها أصبحت غامضة للغاية. تشير علاقة ساكن المدينة علاقة أكثر شمولية بالمجتمع الحضري وثقافته، بينما تؤكد ثقافة المواطن على الاحتفاظ بالحقوق (والواجبات) السياسية،

غالبًا ما يتحدث المهندس المعماري عن الساكن، ومخطط المدينة للمستخدم، وساكن المدينة، وسياسي المواطن؛ يتعلق هذا الملف بهذه "الأوجه" الأربعة للإنسان الحضري.

لهذا، في الموقع الذي كان موضوع دراستنا الحالية، والواقع في مدينة المنية الجديدة، اقترحنا إنشاء منطقة سكنية تشمل السكن الجماعي والمتوسط والفردى، تحت محور دمج العمران مع الحياة المنزلية وذلك من خلال مراعاة العرض السكني من حيث التصنيف وكذلك الجودة العمرانية والمعمارية للمساحات المشتركة أثناء تصميمها.

الكلمات المفتاحية: العمران، الحياة المنزلية، المنزل، الفضاء العام، الفضاء الخاص

Table des matières

Chapitre I :	1
I.1	Introduction générale : 1
I.2	Contexte et problématique : 2
I.3	Hypothèses de la recherche : 4
I.4	Choix du thème : 4
I.5	Objectif de la recherche : 4
I.6	Méthodologie de la recherche : 5
I.7	Structure du mémoire : 5
Chapitre II :	8
II Concepts et Définition De Notre Thématique :	8
II.1	L'attractivité : 8
II.1.1	L'attractivité territoriale : 8
II.1.2	L'attractivité des villes (l'attractivité résidentielle) : 10
II.2	L'Urbanité : 11
II.2.1	Définition de l'urbanité à travers l'histoire : 11
II.2.2	Etymologie et origine du mot « urbanité » : 17
II.2.3	Urbanité, urbanités ? 17
II.2.4	Définition de l'urbanité Contemporaine : 18
II.2.5	L'urbanité, fruit de la densité et de l'hétérogénéité de la ville : 19
II.2.6	Urbanité, espace public et "culture impersonnelle" : 19
II.2.7	Les dynamiques de l'urbanité : 20
II.2.8	Les types de l'urbanité : 20
II.2.9	Les piliers de l'urbanité : 21
II.3	La Domesticité : 21
II.3.1	Apparition : 21
II.3.2	Définition : 22
II.3.3	La domesticité de l'espace 22
II.3.4	Espace domestique : 23
II.3.5	La domesticité de l'intérieure 23
II.3.6	Définition de l'habitat : 24
II.3.7	Rôle de l'habitat : 25

II.3.8	Définition d'une zone résidentielle :	25
II.4	La Nouvelle Politique Du Logement En Algérie :	26
II.4.1	La domesticité de l'extérieure	30
II.5	Les zones arides :	30
II.2	Définition des zones arides	30
II.3	II-1-11-2 Situation géographique des zones arides :	31
II.4	Caractéristiques des zones arides :	31
II.5	II-1-11-4 Les zones arides en Algérie :	32
II.6	Analyse d'exemple :	32
II.6.1	Le High Park :	32
II.6.2	Le village de new Gournia :	35
II.7	La relation entre urbanité et domesticité :	38
Chapitre III		41
I	Diagnostic Et Analyse	41
I.1	Analyse De La Ville Nouvelle d'El Ménéea :	41
I.1.1	Présentation de l'ancienne ville d'El Ménéea :	41
I.1.2	Présentation de la nouvelle ville d'EL MENEAA :	43
I.1.3	Liaison entre l'ancienne ville et la nouvelle ville d'EL MENEAA :	46
I.1.4	Conception de la nouvelle ville d'EL MENEAA :	47
I.1.5	Phasage de l'opération :	47
I.1.6	L'accessibilité de la ville nouvelle :	48
I.1.7	LES CONCEPTS DE LA NOUVELLE VILLE :	49
I.1.8	Maillage de la ville :	50
I.1.9	Système de voirie :	50
I.1.10	Prescriptions urbaineset paysagères :	51
I.1.11	Les principes architecturaux fondateurs de la ville nouvelle :	52
I.2	Analyse de l'aire d'intervention :	52
I.2.1	Situation de l'aire d'intervention :	52
I.2.2	Délimitation de l'aire d'intervention :	52
I.2.3	Accessibilité de l'aire d'intervention :	53
I.2.4	Étude morphologique de l'aire d'intervention :	53
I.2.5	Étude microclimatique :	54
I.2.6	Analyse AFOM :	55

I.3	Programmation du projet :	56
I.3.1	Détermination des fonctions :	56
I.3.2	Programme qualitatif et quantitatif du projet :	56
I.3.3	Genèse de la forme et concepts :	57
III	Conclusion :	78
IV	Conclusion générale :	79

Liste des figures

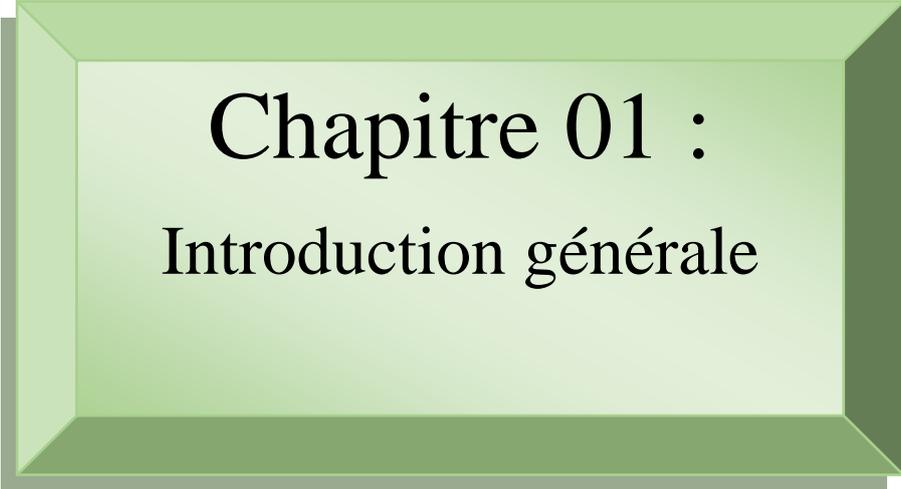
Figure 1 : vue en coupe du Maghreb environ 2300 mètre d'altitude	9
Figure 2: Rivière De Cheonggyecheon à Séoul	11
Figure 3 : Les nouvelles villes en Algérie.....	13
Figure 4: Architecture et santé des personnes âgées résidant en institution Source : TFRC1 de1.pdf.....	21
Figure 5 : highpark.....	32
Figure 6: plan de masse du highpark.....	33
Figure 7 : volume du projet de highpark.....	33
Figure 8: structure du projet highpark.....	34
Figure 9 : plan d'aménagement de New Gournna.....	35
Figure 10 : Plan d'aménagement de new Gournna	36
Figure 11 : Façade principale d'une maison type a new Gournna	36
Figure 12 : Des maisons construites en terre et adobe	36
Figure 13 : Présentation des toits en voute et la participation des habitations à la construction.....	37
Figure 14 : Situation d'El Ménée par rapport l'Algérie	41
Figure 15: Situation d'El Ménée à l'échelle régionale.....	42
Figure 16: Situation de la nouvelle ville d'El Ménée par rapport à l'ancienne ville.....	43
Figure 17: Les enjeux des territoires du sud	44
Figure 18: Températures annuelles	45
Figure 19 : La direction des vents dominants dans la ville d'El ménée.	45
Figure 20: Coupe transversale du terrain.	46
Figure 21: Coupe longitudinale du terrain.	46
Figure 22: Schéma de la ville nouvelle d'El Ménée par rapport à l'ancienne ville.	46
Figure 23 : Les différentes phases de la ville nouvelle d'El ménée	47
Figure 24: L'accessibilité Nord de la nouvelle ville d'El Ménée.....	48
Figure 25: L'accessibilité Ouest de la nouvelle ville d'El Ménée.	48
Figure 26 : Le rayon des équipements sportifs	49
Figure 27 : Le rayon des équipements socio-éducatifs	49
Figure 28 : Le rayon des équipements de santé	49
Figure 29 : Les quatres quartiers de la ville nouvelle d'El Ménée	50

Figure 30 : Carte du réseau viaire de la nouvelle ville d'El Ménéa.....	51
Figure 31 : Système écologique de la nouvelle ville d'El Ménéa.	51
Figure 32 : Site d'intervention dans la nouvelle ville d'El Ménéa ;.....	52
Figure 33 : Les délimitations de Site d'intervention de dans la nouvelle ville d'El Ménéa ;.....	52
Figure 34 : Accessibilité de Site d'intervention dans la nouvelle ville d'El Ménéa ;	53
Figure 35 : Dimension de l'aire d'intervention.....	53
Figure 36 : Topographie du site	54
Figure 37 : Carte synthèse des vents dominants et d'ensoleillement dans la nouvelle ville d'El Ménéa.....	54
Figure 38 : principes d'implantation du site.....	57
Figure 39 : La trame du terrain.	58
Figure 40 : Tracés des voies mécaniques.....	58
Figure 41 : Tracés des voies et espaces partagés.	58
Figure 42 : L'affectation de typologie.	59
Figure 43 : Plan d'Aménagement	60
Figure 44 : la trame.	60
Figure 45 : étape 2 2D	61
Figure 46 : étape 2 3D	61
Figure 47 : étape 3 en 2D.....	61
Figure 48 : étape 3 en 3D	61
Figure 49 : étape 1 en 2D.....	61
Figure 50 :.....	62
Figure 51 : étape 3 en 2D.....	62
Figure 52 : L'affectation de typologie.....	62
Figure 53 : ilot tramé.....	62
Figure 54 : représentation de l'étape 3.....	63
Figure 55 : représentation de l'étape 4.....	63
Figure 56 : affectation de typologie	63
Figure 57 : la trame de l'ilot (étape 2).....	64
Figure 58 : représentation de l'étape 3	64
Figure 59 : représentation de l'étape 4.....	64

Figure 60 : affectation de l'individuel sur le plan d'Aménagement.....	65
Figure 61 : disposition des parcelles de l'habitat individuel.....	65
Figure 62 : façades du projet.....	66
Figure 63 : les espaces mutualisés du quartier.....	67
Figure 64 : schéma de structure d'une partie de projet.....	68
Figure 65 : partie de la coupe A-A.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 66 : Détail n°: Articulation pied de poteau- fondation.....	68
Figure 67 : poteau HEA 300.....	69
Figure 68 : poutre IPE.....	69
Figure 69 : Détail n° Poutre IPE.....	69
Figure 70 : Détail n° plancher collaborant.....	69
Figure 71 : forme de BTC.....	70
Figure 72 : assemblage des BTC.....	70
Figure 73 : Forme de BTC.....	70
Figure 74 : Détail appareillage Mur en BTC.....	71
Figure 75 : Détail appareillage en BTC.....	71
Figure 76 : Détail panneau en placoplâtre.....	71
Figure 77 : Détail Double Vitrage.....	72
Figure 78 : Détail (06) toiture terrasse.....	72
Figure 79 : schéma d'une toiture terrasse extensive.....	73
Figure 80 : place stationnement PMR.....	75
Figure 81 : une partie du projet qui représente les rampes d'accès pour les PMR.....	75
Figure 82 : Sécurisation des escaliers.....	76
Figure 83 : Méthode de Sécurisation des escaliers.....	76
Figure 84 : exemple de lampadaires.....	76
Figure 85: système de gestion des eaux grises.....	77
Figure 86 : Les quatres R.....	78
Figure 87 : Traitement des déchets dans le quartier.....	78
Figure 88 : maisons jumelées et superposées.....	11

Liste des tableaux

Tableau 1: les quatre périodes de l'évolution du concept d'urbanité.....	12
Tableau 2: les villes nouvelles planifiées par le SNAT et leur objectif	15
Tableau 3: les trois concepts d'un espace domestique.....	22
Tableau 4 : relation entre l'urbanité et la domesticité.....	39
Tableau 5: fiche technique de la ville d'el Ménéea.	41
Tableau 6: fiche technique de la ville nouvelle d'El Ménéea.	43
Tableau 7 : la fonction et la capacité d'écoulement de chaque type de voies.....	50
Tableau 8 : AFOM.....	55
Tableau 9 : Programmation du quartier résidentiel.....	56
Tableau 10 : Type de logements proposé par les auteurs.....	56
Tableau 11 : Cos Ces du quartier résidentiel	57



Chapitre 01 :
Introduction générale

I Chapitre I :

I.1 Introduction générale :

Fin des années 70, l'Algérie commence à connaître sérieusement une crise du logement dans les grands centres urbains. Les villes étaient presque pleines à craquer à cause de l'exode rural, l'implantation de grandes unités industrielles et l'explosion démographique. À l'échelle intra-urbaine toutefois, on observe un phénomène d'étalement et la croissance démographique ne se répartit pas de façon homogène. Le plus souvent, le littoral enregistre une forte progression tandis que les villes-centres subissent une érosion du nombre de leurs habitants.

L'organisation spatiale de notre territoire est caractérisée par deux types d'espaces : « l'espace fort est constitué en Algérie par la zone littorale et son cœur, la région Algéroise, les espaces marginaux étant tout le reste du pays ». On assiste alors à une opposition majeure entre la frange littorale qui concentre les activités et la population, et le reste du pays qui est dévitalisé. Ce qui entraîne des déséquilibres du peuplement, et des exclusions de pans entiers du territoire.

La politique de création des villes nouvelles en Algérie s'avère être la première tentative de remplacement du processus d'extension spatiale par étalement continu et par abolition des fonctions, par un processus volontaire qui consiste à créer un noyau urbain nouveau. Les villes nouvelles ont été mises en œuvre pour absorber une part significative de la croissance démographique urbaine, pour créer des zones d'activités économiques, proposer un cadre de vie harmonieux attractif et favoriser une mixité sociale.

Ces villes sont implantées sur des sites vierges, préalablement sélectionnés. Elles sont injectées sous la forme d'un réseau de villes avec des pôles attractifs par la mise en valeur des ressources et des potentialités locales, intégrant une ou plusieurs activités nouvelles.

Les sociétés sahariennes traditionnelles ont su gérer pendant longtemps les ressources disponibles en dépit des contraintes qui s'exercent sur elles grâce aux capacités d'adaptation dont ont fait preuve leurs systèmes productifs. Mais, aujourd'hui, la « modernité » a pénétré la société et l'économie locales par de multiples canaux (exploitation du pétrole et du gaz, urbanisation accélérée, irrigation par pompage dans la nappe profonde, etc.), suscitant des dynamiques propres aux populations locales. Il est donc logique, dans ces conditions, que les ressources naturelles locales soient dans bien des cas surexploitées.

Mais chez nous, **Mohamed Larbi Marhoume** parle de l'inexistence d'un dessin de la ville. «Nous n'avons pas réfléchi à l'espace public. Quand bien même on pourrait avoir une résidence, une mobilité et un emploi en ville, mais cette dernière a un devenir incertain si l'espace public est inexistant.».

I.2 Contexte et problématique :

Les villes attirent en raison des opportunités économiques qu'elles procurent, mais aussi parce qu'elles sont des lieux qui séduisent par leur qualité architecturale, leur charme, leur ambiance, leur animation, leur passé historique, etc. La force gravitationnelle fait ici place à celle du désir : désir de s'y installer ou de continuer à y vivre, d'y investir ou de visiter.

Les enjeux de l'attractivité résidentielle sont multiples. Il s'agit certes d'attirer du capital humain, mais aussi des contribuables, des consommateurs, des électeurs, des résidents « secondaires », des touristes. Bref, tous ceux qui sont susceptibles de stimuler le développement économique local et de participer positivement à l'image de la ville. L'enjeu est également démographique. Mais attirer en nombre ne suffit pas. Il faut pouvoir maintenir l'équilibre entre les différentes populations.

La question de la relation des habitants avec leur territoire se révèle de plus en plus décisive. La condition urbaine, c'est la prédominance des flux sur les lieux, prédominance du « bouger » sur l'« habiter ».

Il n'est possible de répondre à cette prédominance des flux sur l'habiter qu'en essayant de redonner à la ville des espaces de contact, des espaces de temporisation, des espaces où la lenteur est reine, des espaces de partage, probablement aussi des espaces appropriables. Il faut retrouver le local et retrouver le sens de l'expérience urbaine dans un lieu : cette capacité de la ville à rapprocher les individus et de faire naître des interactions entre eux.

Cependant, aujourd'hui la ville Algérienne est en crise, elle n'arrive pas à s'adapter à la situation dictée par les exigences de ses habitants, ainsi qu'elle n'arrive pas à créer et renforcer les relations sociales de la communauté.

La demande d'intégration se reporte ainsi nécessairement sur l'habitat, lui-même en panne de capacité d'intégration. D'autant plus que cette demande d'intégration est de plus en plus forte : convivialité et liens recherchés, proximité, vie de quartier, participation, etc. Comment la ville peut-elle faire plus que juxtaposer des individus ? Comment créer du vivre-ensemble ?

L'usage privatif et l'accessibilité de ces espaces urbains créent une urbanité différentielle, une urbanité qui mise à la fois sur l'îlot et sur les rapports d'amitié de cet îlot avec la ville, donc elle tend à mettre en relation l'homme avec sa ville.

Suite à la croissance démographique non contrôlée associée au manque de logement, la politique de l'habitat en Algérie est orientée principalement vers la production massive de logements avec l'objectif d'atteindre des résultats d'ordre quantitatif. Ce phénomène a encouragé la prolifération de construction uniforme et l'apparition des prototypes figés qui ne prennent en considération ni l'aspect environnemental ni l'aspect social, Cette politique qui donne "peu" de considération aux standards de base, surtout ceux liés à la qualité du bâti et dont le confort ne semble pas être le souci majeur des concepteurs.

La question de la qualité de l'habitat et du logement recouvre des multiples recommandations tout d'abord une réalisation qui privilégie le confort de l'habitant, la bonne intégration dans son contexte et la préservation de son environnement intérieur et extérieur comme le dit

Ludovic Falaix « *Or parler de l'habitat c'est aussi développer un discours sur la qualité de vie des citoyens de la ville* ». ¹

Suite à cette réflexion la domesticité est présentée comme une réponse à la fois pertinente et évidente, Sur le plan architectural et urbain, la conception de l'habitat doit être soumise à des normes un nombre d'exigences pour assurer le bien-être, notamment le confort des habitants, et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie.

Notre travail s'inscrit dans une optique globale de recherche sur l'amélioration des conditions de confort et de l'aspect qualitatif d'un habitat dans le but d'aboutir à l'un des objectifs du SNAT dans la ville nouvelle d'El Ménéa qui est **l'attractivité** tout en assurant une bonne qualité de vie et en intégrant l'identité de la région, les aspects socioculturelle, et les exigences environnementales et économiques.

Afin de répondre à tous nos questionnements, nous traçons à présent nos problématiques :

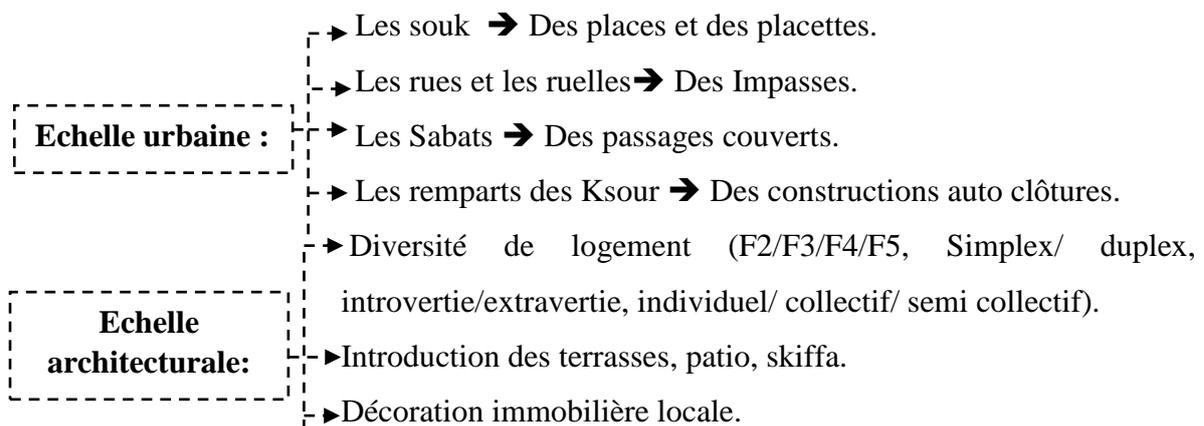
- **Comment garantir l'attractivité dans la ville nouvelle d'El Ménéa ?**
- **Quel est le rôle de l'urbanité dans la vie du quartier ?**

¹ Ludovic Falaix et Jean Corneloup habitabilité et renouveau paradigmatique de l'action territoriale : l'exemple des laboratoires récréatifs, p5.

I.3 Hypothèses de la recherche :

-Nous supposons pour la 1ère problématique de garantir l'attractivité par la domesticité :

* Attirer à travers des quartiers piétonniser en créant un passage de la rue au logement qui peut devenir une expérience urbaine et humaine à part entière en réinterprétant les anciens espaces publics vernaculaires et les remplacer par des espaces contemporains tel que :



*Maintenir par engagement pour un développement urbain durable à travers :

- La multifonctionnalité des espaces.
- L'interaction par les espaces mutualisés (fermes, potagers, atelier de tissage...).
- Assurer un déplacement facile.
- Echanges sociaux et culturels.

- Nous supposons pour la 2ème problématique :

→ L'urbanité assure la le vivre ensemble en améliorant la qualité des espaces publics, en touchant les formes et l'esthétique, contribue dans l'attractivité urbaine de ces espaces et favorise la mixité sociale en respectant les uns les autres.

I.4 Choix du thème :

*Le choix de l'urbanité pour thème de réflexion signifie clairement la volonté de sortir l'architecture du seul discours hermétique des spécialistes.

* C'est sujet d'actualité que la plus part des villes à travers le monde souffrent notamment les villes Algérienne.

* c'est un thème qui n'a jamais été traité dans notre institut.

I.5 Objectif de la recherche :

- La conception d'un quartier domestique qui répond aux concepts d'urbanité.

-Acquérir par le biais de la recherche bibliographique et l'analyse thématique la connaissance des concepts de « l'attractivité », « l'urbanité » et « la domesticité » et la nécessité de les développer et les concrétiser dans le projet de l'habitat.

-Contribuer à promouvoir de l'attractivité urbaine.

-Diminuer l'impact négatif de la construction sur l'environnement grâce à la création d'un quartier résidentiel qui répond aux critères du développement durable.

- Assurer la Biodiversité dans le quartier.

- Favoriser la mixité sociale en créant et privilégiant le vivre ensemble entre les habitants du quartier.

I.6 Méthodologie de la recherche :

Notre travail de recherche s'articule sur deux étapes, la première théorique et la deuxième opérationnelle.

La première partie théorique : Elle s'appuie sur la définition et la compréhension des concepts clés de notre recherche. Le premier concept concerne l'attractivité qui est l'objectif du SNAT dans la ville nouvelle. Le deuxième est l'urbanité ; qui est le point de départ de notre recherche. Le Troisième concept est la domesticité qui sera le point d'arrivé allant de l'extérieure à l'intérieure, Cette partie sera effectuée à l'aide des études théoriques et thématiques basées sur une recherche bibliographique et une analyse des exemples.

La deuxième partie opérationnelle : Elle consiste à établir, d'abord, un diagnostic sur le cas d'étude qui est la ville nouvelle d'el Ménée et l'aire d'intervention, sur la base de la méthode analytique des plans d'aménagement. Ensuite, effectuer une recherche thématique en relation avec le projet, pour aboutir finalement à la conception d'un quartier à la ville nouvelle d'el Ménée, qui comportera des logements collectifs, semi collectifs et des habitations individuelles, on prendra en considération la relation entre les habitants et les espaces publics et privés (l'attractivité des habitants).

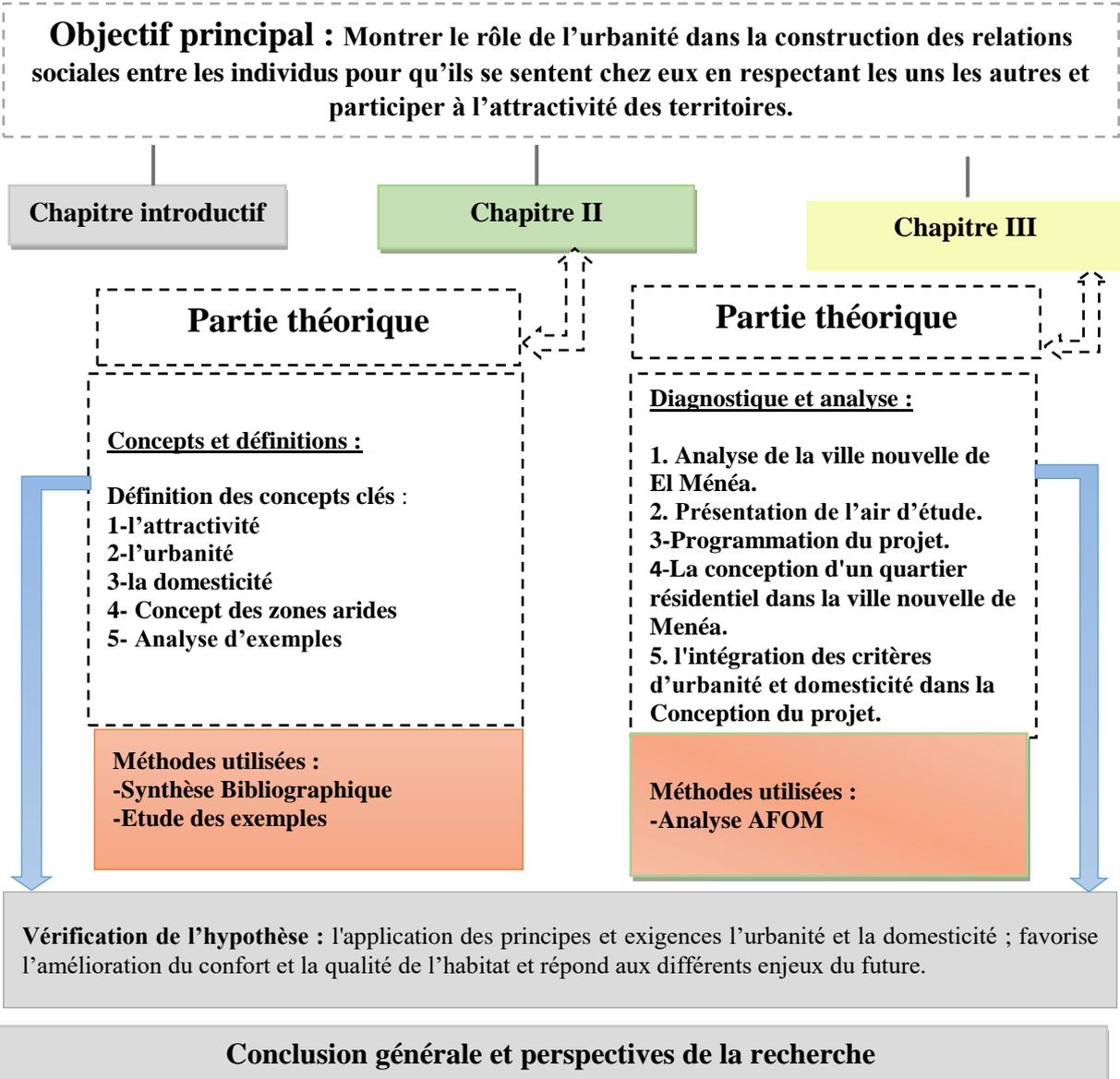
I.7 Structure du mémoire :

Ce mémoire est structuré en trois chapitres :

Le premier chapitre : qui est l'introduction générale de notre mémoire, il comporte le contexte et l'intérêt de la présente recherche, la problématique et les objectifs de la recherche, l'hypothèse de la recherche, et finalement la démarche méthodologique qui va nous permettre de vérifier l'hypothèse et atteindre nos objectifs.

Le deuxième chapitre : ce chapitre offre une étude thématique où les définitions des concepts clés de notre recherche qui sont : l’attractivité, l’urbanité et la domesticité. Ensuite, répertorier les stratégies d’attirer et maintenir les gens en intégrant les concepts de l’urbanité et la domesticité dans le projet. Au final deux exemples relatives à notre projet pour appliquer leurs expériences et résultats à notre cas d’étude.

Le troisième chapitre : Nous nous intéressant au contexte du cas d’étude choisi en établissant un diagnostic sur l’aire d’intervention, suivi d’une proposition d’un programme quantitatif du projet, en fin nous proposons l’idée du projet



Donc nous allons développer et enrichir les connaissances à propos notre thématique dans le chapitre suivant « état de connaissance » Donc nous allons développer et enrichir les connaissances à propos notre thématique dans le chapitre suivant « état de connaissance »



Chapitre 02 :

Etat de l'art

Chapitre II :

Introduction :

Depuis qu'il est sur terre, l'homme a toujours ressenti le besoin de s'abriter et de se protéger. Tout être humain en habitant, se crée un espace personnel, un territoire dont il marque les frontières par des limites qui peuvent être symboliques représentées par des objets rituels ou alors physiques concrétisées par une enveloppe opaque et résistante. Ces limites vont définir un « dedans » et un « dehors ».

Ce 2eme chapitre est structuré afin de mieux comprendre et enrichir les connaissances concernant l'attractivité, l'urbanité ainsi que la domesticité d'une part et de comprendre le fonctionnement dans une zone aride à travers l'analyse des exemples d'autre part.

II Concepts et Définition De Notre Thématique :

II.1 L'attractivité :

L'attractivité peut se définir étant la capacité, à la fois d'**attirer** et **retenir** par la suite une population donnée ou diverses activités économiques et facteurs de production mobiles elle se mesure selon plusieurs critères, son ordre économique, social, mais aussi par rapport à la qualité de vie, voire la santé des habitants, leurs bien être, aussi leurs habitats (logement et environnement.) cette dernière constitue l'un des objectifs directeur du SNAT.

II.1.1 L'attractivité territoriale :

L'attractivité d'un territoire peut se définir comme sa capacité, sur une période donnée à attirer et retenir diverses activités économiques et facteurs de production mobiles (entreprises, événements professionnels, entrepreneurs, capitaux, etc.).

Dans ce sens, c'est le reflet de la performance d'un territoire au cours d'une période donnée.

La notion d'attractivité territoriale apparaît de plus en plus souvent dans les prises de positions des élus locaux et de leurs services de développement pour expliciter et justifier des choix d'investissements et d'accueil d'activités nouvelles qui visent à accentuer le développement d'une ville ou d'une agglomération. De ce fait, toute politique d'attractivité consiste à attirer les investissements à la fois exogènes et endogènes sur un territoire donné, dans l'objectif d'accroître le niveau de l'activité économique.²

² Jacques Poirot et Hubert Gérardin dans le livre Mondes en développement

- Les fondements théoriques de l'attractivité territoriale :

Afin de mieux appréhender les fondements théoriques du concept d'attractivité territoriale, il convient de passer d'abord en revue la notion de territoire, puis présenter illustrer ses différentes approches théoriques.

- Le territoire : un concept polysémique :

**Etymologie :*

-Du latin territorium, territoire (d'une ville ou d'un Etat), dérivé de terra, terre, sol.

-Le territoire indique l'existence d'un espace de référence situé à l'intérieur de « frontières » naturelles (géographie physique) et / ou permettant à un groupe humain d'y vivre (géographie humaine, d'où une forme de référence à l'ethnicité). Le territoire dont il est question peut être cartographié. Il conduit à des références telles que la notion de « bassin ».

-C'est l'un des mots les plus polysémiques de la géographie, d'autant qu'il est couramment utilisé dans le langage naturel comme synonyme d'espace. Maryvonne Le Berre distingue trois éléments de définition qui remonte aux premiers usages du mot territoire à l'époque moderne : ce sont la **domination** (un pouvoir qui s'exerce sur elle), l'**aire** (dominée par ce contrôle territorial) et les **limites** qui la ceignent, qui font d'une portion d'espace un territoire³

- Les types des territoires en Algérie :

En effectuant une coupe longitudinale du nord au sud on trouve :

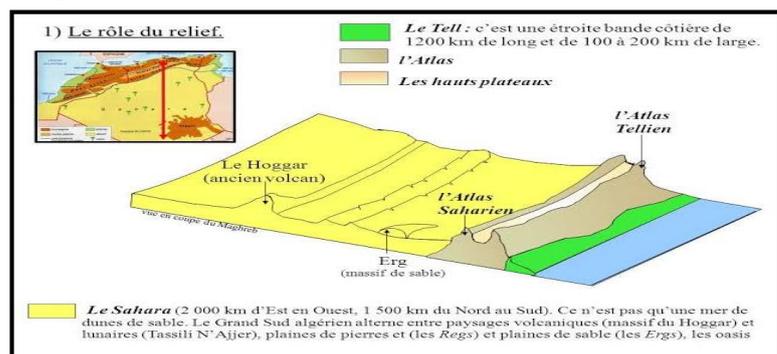


Figure 1 : vue en coupe du Maghreb environ 2300 mètre d'altitude

Source : <https://slideplayer.fr>

³ Le Berre in Bailly, Ferras, Pumain, p. 602)

▪ Le SNAT :

**Définition :*

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) est un acte par lequel l'État affiche son projet territorial. Le SNAT montre comment l'État compte assurer, dans un cadre de développement durable, l'équilibre, l'équité et l'attractivité du territoire dans toutes ses composantes y compris la défense et la sécurité nationales, telles qu'énoncées par l'article 5 de la loi n° 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.⁴

**les lignes directrices de l'aménagement du territoire 2030 :*

1. Vers un territoire durable
2. Créer les dynamiques du rééquilibrage territorial
3. Créer les conditions de l'attractivité et de la compétitivité des territoires
4. Réaliser l'équité territoriale

** Les objectif du SNAT 2030 :*

Ils découlent des obligations de l'Etat définies notamment par la loi n° 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire. L'état doit assurer :

- * La compensation des handicaps,
- *La correction des inégalités des conditions de vie,
- *Le soutien aux activités économiques selon leur localisation,
- *La maîtrise l'organisation de la croissance des villes,
- *La correction des déséquilibres territoriaux,
- *Le palliatif aux tendances d'aménagement héritées du passé.

Enfin pour qu'un territoire soit attractif il faut :

- 1/ Rendre le territoire durable pour qu'il devienne plus attractif.
- 2/ Favoriser l'émergence de clusters pour attirer les entreprises sur le territoire.

II.1.2 L'attractivité des villes (l'attractivité résidentielle) :

L'attractivité d'une ville peut se définir comme sa capacité, sur une période donnée à attirer et retenir les populations à travers une bonne qualité de vie par la qualité des espaces verts, les emplois et la qualité des logements.

⁴ Le journal officiel 2010.

- **Il existe 10 composantes de l'attractivité des villes Selon François Cusin et Julien Damon :**

1. Géographique.
2. Patrimoniale.
3. Géopolitique.
4. Démographique.
5. Economique.
6. Sociale.
7. Infrastructurelle.
8. Institutionnelle.
9. Culturelle.
10. Environnemental.

- *Dimensions et mesures de l'attractivité résidentielle :*

Selon les deux chercheurs (**Selon François Cusin et Julien Damon**), l'attractivité d'une ville se mesure en fonction de deux registres distincts :

*Tout d'abord, l'attractivité peut se mesurer de manière objective, presque physique : une ville est attractive quand elle réussit à attirer des populations et des ressources et à les retenir.

* Plus subjectivement, l'attractivité renvoie à l'attrait, donc à une influence plus abstraite exercée par les villes. Elle se traduit notamment par l'envie des individus ou des entreprises d'y vivre ou d'y séjourner. Cette dimension peut être appréhendée au travers d'enquêtes et de sondages.

II.2 L'Urbanité :

II.2.1 Définition de l'urbanité à travers l'histoire :

En tant que "savoir-vivre", ensemble des compétences développées par les citoyens pour établir des relations dans le milieu d'inconnus que constitue la grande ville, l'urbanité a été étudiée sous de multiples angles par les philosophes, sociologues, anthropologues et géographes qui se sont intéressés à la



Figure 2: Rivière De Cheonggyecheon à Séoul

Source : <https://www.urbislemag.fr/1-urbanite-ce-bien-public-billet>

question urbaine à travers le temps. Magnifiée au siècle des Lumières par ceux qui ont

souligné son lien avec l'art du comédien, elle fut ensuite au cœur de la pensée des sociologues américains de l'Ecole de Chicago, qui décrivaient la ville comme mosaïque de mondes culturels divergents.

L'urbanité est alors définie comme la capacité à circuler entre ces mondes, à nouer des "liens faibles", des relations "superficielles", indispensables à la vie en public dans la grande ville.

La notion anime aujourd'hui les débats entre ceux qui déplorent sa disparition en tant que qualité propre à la ville d'hier et ceux qui observent différentes formes et "intensités" de l'urbanité, dans les territoires urbains contemporains.

Le tableau ci-dessous résume les quatre périodes de l'évolution du concept d'urbanité ainsi que la définition adéquate dans chaque période.

1 ère apparition (moyen âge)	au XVIIe siècle	A partir des années 1980	Temps de la communication
L'urbanité a originellement à voir avec une certaine manière d'être en public : chez Cicéron «urbanité» signifie «gouvernement d'une ville» ultérieurement «qui a un caractère urbain ».	c'est le temps de la courtoisie. Ce terme arrive dans la langue française avec Guez de Balzac. le terme signifiera «agrément, obligeance, serviabilité, civilité où entre beaucoup d'affabilité, de savoir vivre et d'usage du monde».	Il veut désigner un ensemble de critères de qualité de l'organisation ou de la création urbaine développés en réaction contre les ravages dues aux pratiques courantes de l'urbanisme du «mouvement moderne» ou contre les dimensions mécanistes, quantitatives et matérialistes des villes	Le quatrième « temps » du mot urbanité est celui de la communication. L'« urbanité » – concept central de nos politiques urbaines – doit aujourd'hui se construire sur trois dynamiques essentielles et 3 types différents

Tableau 1: les quatre périodes de l'évolution du concept d'urbanité

Mais d'abord il faut comprendre avant tous c'est quoi une ville ? Quels sont les types de ville ? Pour ce faire nous allons d'abord expliquer et définir le concept de la ville avant d'expliquer le concept d'urbanité qui concerne la ville c'est à dire l'urbain.

- Définition de la ville :

La ville est devenue une notion très incertaine et les termes pour la définir sont innombrables, il y'a peu de points communs où l'on trouve une certaine unanimité. Elle semble être ressentie d'une manière différente par tous les hommes.

La ville est une confrontation d'intérêts privés et de nécessités collectives. Elle est le lieu de la cohabitation, des êtres, des générations, des niveaux sociaux. Elle organise son plan selon les fonctions, résidentielles, d'activités, de commerce, de loisirs. La ville tisse et croise ses réseaux de déplacements, selon un rythme circadien chaque jour rejoué.

- Type des villes :

On peut établir une typologie des villes :

- ❖ En fonction de leur taille (mesurée par le nombre d'habitants, ou l'importance de la zone d'influence, ou leur rang dans la hiérarchie urbaine : bourg, petite ville, ville moyenne, grande ville, métropole, mégapole)
- ❖ En fonction de leur activité dominante (bourg agricole, ville industrielle, ville commerciale, place financière, ville carrefour (ou nœud ferroviaire, port, aéroport), ville administrative, ville universitaire, ville touristique) ; on décrit toutes ces activités avec la notion de fonction urbaine.
- ❖ En fonction de leur plan (ville-rue, plan hippodamien, plan radioconcentrique, plan biparti).
- ❖ En fonction de leur âge (villes antiques, médiévales, modernes, contemporaines).
- ❖ En fonction de leur niveau de développement (villes des pays développés, villes du Tiers-Monde).
- ❖ De la civilisation à laquelle elles appartiennent (villes européennes, villes nord-américaines, villes latino-américaines, villes musulmanes, villes indiennes, villes chinoises, villes africaines).
- ❖ En fonction de leur croissance géographique : ville « verticale » (Abidjan, Tokyo) ou horizontale (Los Angeles).

- Les nouvelles villes :

**Définition :*

« Une agglomération urbaine programmée dans sa totalité sur un site vierge ou à partir d'un ou de plusieurs noyaux d'habitat existant » l'urbanisme en

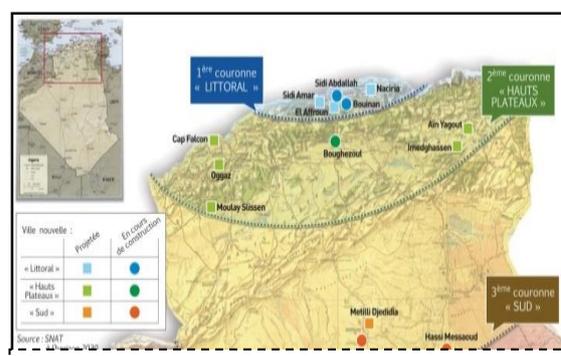


Figure 3 : Les nouvelles villes en Algérie.

Source : <https://journals.openedition.org>

Algérie (échec des instruments ou instrument de l'échec ?)

**Les nouvelles villes en Algérie :*

Le SNAT 2010 englobe une série de recommandations visant à créer plusieurs villes nouvelles réparties sur tout le territoire national, une solution aux problèmes de surpopulation des villes principales, et de s'inscrire dans nouvelle politique d'aménagement tournée vers le durable et le respect de l'environnement.

**Objectif :*

- Éliminer les problèmes de gestion, de surpopulation des villes, et d'urbanisation non contrôlée.
- Créer un équilibre régional et national de la population
- Renforcement de l'attractivité et de la compétitivité du territoire.
- Servir de référence nationale en matière de construction de villes nouvelles sur le plan qualitatif et architectural.

**Caractéristique des villes nouvelles en Algérie :*

- L'implantation des villes nouvelles se fera toujours non loin d'une ville importante.
- Respect du principe de développement durable, en introduisant les notions d'habitat écologique, et d'énergies vertes renouvelables.
- Favoriser la mixité sociale, en créant une atmosphère conviviale, et cela en projetant des espaces communautaires à l'échelle du quartier.
- Priorité à la circulation piétonne et cyclable, en réduisant la présence mécanique (confort acoustique, visuel, réduction des émanations de Co2).
- Consolider l'étroite relation entre l'humain et son environnement, en projetant des espaces verts sous formes de ceintures qui entourent la ville.
- Des villes à rayonnement national, par la présence d'une multitude de services et d'installations administratives, et économiques (directions générales, bâtiments gouvernementaux).

**Les villes planifiées par le SNAT :*

<u>1ère couronne:</u>	<u>2ème couronne:</u>	<u>3ème couronne:</u>
Littoral	Hauts Plateaux	Sud
-Sidi Abdéllah -Bouinan -SidiAmar - Naciria -El Affroun	-Boughzoul -AinYagout -imedghassen -Cap Falcon -Oggaz - Molay Slissen.	-Hassi Messaude -El Ménéa -Metlil Djedidia
Diminuer la pression des métropoles	Equilibrage entre les villes	Attractivité

Tableau 2: les villes nouvelles planifiées par le SNAT et leur objectif

- L'îlot :

**Définition de l'îlot :*

Un **îlot** est une portion de terrain qui accueille des constructions et qui est délimité par des voies de circulation. Le plus souvent de forme géométrique simple, il peut être carré ou rectangulaire lorsqu'il est délimité par quatre voies, et triangulaire lorsqu'il est délimité par trois voies.

Il existe plusieurs types d'îlots (voir annexe).

- Quartier :

**Définition du quartier :*

Urbanisme :

En géographie urbaine, le quartier d'une ville se définit avant tout par une physionomie ou un emplacement qui lui est propre et le différencie de son environnement

Société :

Le terme de quartier renvoie également aux parties d'une ville considérées d'un point de vue de voisinage, c'est-à-dire à une portion de ville définie en termes de proximité par rapport au logement. Cette deuxième dimension de la notion de quartier renvoie plutôt aux pratiques et représentations que les habitants ont de leur ville. Le quartier se définit alors par les lieux de sociabilité qui structurent la ville au niveau local : rues commerçantes, équipements publics, espaces verts, etc...

**Les composants du quartier :*

- ❖ **Parcours** : Signifie cheminement, ils empruntent souvent les voies les plus anciennement tracées, ils ne sont pas toujours continues et raccordés les uns aux autres à cause à des ruptures historique.
- ❖ **Nœuds** : Ce sont des points stratégiques dans le paysage urbain ; c'est une convergence de plusieurs parcours.
- ❖ **Secteur** : Subdivision artificielle ou administrative (d'un territoire) effectuée à des fins organisationnelles. Il peut correspondre à une zone homogène qui présente des limites, il peut englober les parcours et les nœuds.
- ❖ **Limites** : Partie bordant (une étendue de terrain), c'est les bordures caractérisées des secteurs marquant visuellement leur achèvement, souvent se sont des barrières de croissance.
- ❖ **Repère** : Elément qui permet de se situer et établir un plan de la ville, il peuvent être des éléments construits : bâtiments-monuments doués d'une forme particulière qui facilite leur identification.

**Les rues :*

La rue pour les historiens n'était pas le centre d'intérêt de leurs recherches et études, bien qu'elle soit pratiquement l'essence de la ville et de la vie, bien qu'elle possède une histoire riche de valeurs symbolique, et qu'elle est considérée le théâtre des récits de l'humanité.⁵

**Les espaces mutualisés :*

C'est un concept urbain et un espace à vivre. Ces espaces ce sont des espaces à usage commun où la dimension humaine est prise en considération.

Ce sont des espaces non bâtis entre des espaces bâtis, elle estompe la limite entre la sphère publique et la sphère privée, et aise la transition de l'une à l'autre et participe, ainsi, à améliorer la qualité de vie et la sécurité communautaire. Ces caractéristiques rendent l'espace partagé un troisième lieu.

- Types des espaces mutualisés :

- ❖ **Les jardins** : un espace vert au cœur de la ville géré par l'administration municipale. Il est conçu pour créer un lieu de verdure pour les habitants d'un quartier et aux visiteurs de la municipalité

⁵ Fatma Ben Abderrahmen D'un espace commun vers une RUE PARTAGÉE- Mémoire d'architecture- ENAU-

❖ **Les terrasses** : des espaces partagés c'est une idée inventé par le Corbusier dans l'immeuble de la cité radieuse pour faire le bien aux habitants. Elles sont une nouvelle façon de créer du lien avec les voisins.

❖ **Les places publiques** : est un espace vide destiné aux citoyens et ouvert aux publics afin de répondre à leurs besoins social, politiques, religieux, et même économiques C'est un vide public qui est variable dans le temps et dans l'espace .

❖ **Les escaliers urbains** : urbains sont devenir des lieux de pause. Ils sont comme un espace de rencontre, une séance de travail entre deux, un espace de rendez-vous, un déjeuner pris à la va-vite, un mail à consulter.⁶

Nous passons maintenant à la définition de l'urbanité :

II.2.2 Etymologie et origine du mot « urbanité » :

*Le mot urbanité vient du latin *urbs*, qui désignait dans l'Antiquité romaine la « *ville d'entre toutes les villes* » : Rome. Il est emprunté au dérivé *urbanitas* qui signifiait « *cette politesse d'esprit, de langage et de manières attachées spécialement à la ville de Rome* ». ⁷

*Le mot est repéré en français au XIVème siècle, selon le Dictionnaire historique Le Robert, dans deux sens différents :

- le premier désigne le gouvernement d'une ville,
- le second renvoie à « *l'affabilité que donne l'usage du monde* ».

*Actuellement, toujours selon Le Robert, urbanité désigne « *les relations entre habitants d'une ville* » et par extension « *le caractère des habitants des villes* ». Le dictionnaire cite à ce sujet Giraudoux : « *le respect d'autrui et de soi-même qui s'appelle, à juste titre, l'urbanité* ».

*En français comme en anglais (*urbanity*) ou en allemand (*urbanität*), le mot a été régulièrement utilisé dans la littérature scientifique pour désigner une manière particulière de faire société, une « *forme de sociabilité* », voire une « *culture* », qui s'opposent à d'autres systèmes de relations sociales et de valeurs ayant cours hors des villes. En cela le terme peut être opposé à son antonyme « *ruralité* » — ce qui a pour caractère d'être rural (*de rus, ruris*, « campagne », qui a également formé « *rustre* », « *rustaud* »).

II.2.3 Urbanité, urbanités ?

Parmi les débats récents instaurés autour de la notion d'urbanité, signalons celui qui amène certains auteurs à parler d'urbanité au singulier, tandis que d'autres en parlent au

⁶ Fatma Ben Abderrahmen D'un espace commun vers une RUE PARTAGEE- Mémoire d'architecture- ENAU-

⁷ Encyclopédie 1751-1772. Dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers.

pluriel. L'usage pluriel met en relief pour ces derniers la relativité de l'urbanité, qui varierait selon les contextes historiques, spatiaux et culturels des villes. Ces auteurs contestent la tendance à généraliser la définition du citoyen typique, telle que proposée par Wirth notamment.

« *Il y a différentes sortes de villes* », affirme ainsi Ulf Hannerz. « *Chacune d'elle abrite plusieurs sortes d'habitants et chacun d'eux entretient différentes sortes de relations. (...) Ce qu'il faudrait admettre et analyser plus attentivement, dans les relations sociales en ville, c'est leur capacité à varier* » écrit-il.

II.2.4 Définition de l'urbanité Contemporaine :

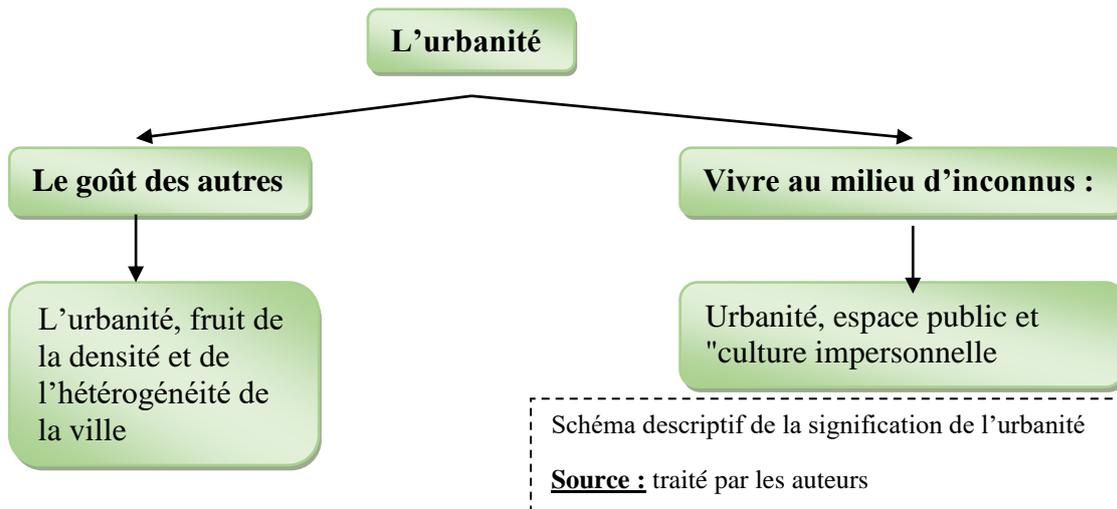
* L'« urbanité » comme « caractère de ce qui est urbain » ou encore, reprenant un sens commun, comme « civilité » : « ensemble de traits de comportements positifs, impliquant courtoisie, respect de l'autre, bonnes mœurs et usages » « que l'on assurait être le propre des citoyens par opposition aux habitants de la campagne » (pp. 498-499).

* Selon le sociologue français Isaac Joseph, pour qui l'urbanité se rapporte aux « *qualités de l'homme de la ville* », « *il est significatif que le premier sens du terme, l'urbanité comme gouvernement d'une ville, ait disparu* ». Cela confirme selon lui le fait que « *les villes sont des sociétés avant ou malgré les interventions du gouvernant. En d'autres termes, l'urbanité désigne plus le travail de la société urbaine sur elle-même que le résultat d'une législation ou d'une administration* ». ⁸

* L'architecte et urbaniste allemand Thomas Sieverts considère pour sa part que la notion «... *désignait bien plus une forme de vie sociale et culturelle, que la qualité d'une structure urbaine ou spatiale bien définie. L'urbanité signale ici le comportement ouvert et tolérant des citoyens, entre eux comme à l'endroit des étrangers. (...) Invariablement opposée à la provincialité, l'urbanité évoque la connaissance du monde, l'ouverture d'esprit et la tolérance, l'acuité intellectuelle et la curiosité.* » ⁹

⁸ Le Passant considérable 1984. Essai sur la dispersion de l'espace public.

⁹ Entre-ville, 2004 une lecture de la Zwischenstadt



II.2.5 L'urbanité, fruit de la densité et de l'hétérogénéité de la ville :

Ce qui caractérise ce mode de particulier de relations sociales qu'est l'urbanité a pourtant été décrite bien avant le XVIIIème siècle. Depuis l'Antiquité, il est signalé par divers auteurs comme reposant sur deux éléments :

- L'intensification des échanges provoquée par la concentration d'hommes et de femmes en un même lieu, autrement dit par la densité du peuplement de la ville (en tant que territoire ceint par des limites)
- Et l'hétérogénéité de la population ainsi rassemblée.

II.2.6 Urbanité, espace public et "culture impersonnelle :

⇒ De la superficialité des relations dans la "ville-théâtre"

*L'urbanité a partie liée avec le théâtre, avec la rue comme scène, ou encore « la ville comme théâtre de relations sociales ».

*« La pensée urbaine de l'Encyclopédie (...) marque (...) le caractère conventionnel, quasi théâtral de l'urbanité. *Vivre en ville, c'est composer, dans une gamme expressive et avec un répertoire varié, son comportement pour se rendre crédible au milieu d'inconnus. S'adresser à l'inconnu, en variant son comportement au gré des circonstances et à partir de ses objectifs, représente le destin commun de l'acteur et de l'habitant des villes* ». ¹⁰

⇒ L'espace public, ou comment vivre « les uns à côté des autres »

« La ville devrait être ce lieu où il est possible de s'unir aux autres sans tomber dans la compulsion de l'intimité », explique Sennett, en notant que « l'essence même de l'urbanité

¹⁰ (Pierre Ansay, René Schoonbrodt, Penser la ville, p.155).

» est « le fait que les êtres peuvent agir ensemble sans avoir l'obsession d'être tous identiques». ¹¹

Ce qu'Isaac Joseph dit autrement :

« Non pas vivre ensemble, mais les uns à côté des autres », dans une « société de mitoyens ».¹²

II.2.7 Les dynamiques de l'urbanité :

Jean Métral, anthropologue français distingue trois niveaux de l'urbanité

- La citadinité (le plaisir de vivre en ville) : la capacité qu'a le citadin de circuler entre ces mondes, de se sentir chez lui, au moins en capacité de dialogue et d'échange avec une pluralité de mondes. Le citadin se définit donc par la multi-appartenance — ce n'est pas un villageois — et par sa capacité de circuler dans des mondes multiples. (...) Les cultures urbaines peuvent être envisagées à un autre niveau
- La civilité (le désir de vivre ensemble) : celui où se régule le "vivre ensemble". Il s'agit d'une certaine façon de se comporter vis-à-vis de personnes et dans des situations diverses. Ce sont les règles du savoir-vivre, de la politesse, des usages habituels, qui nécessitent de multiples négociations que les citadins établissent entre eux.
- La citoyenneté (l'envie d'agir ensemble) : Le troisième niveau dont dépendent les cultures urbaines est celui de la loi, qui établit des règles auxquelles tous doivent se conformer. Les droits et les devoirs du citadin définissent la citoyenneté, ce qui fonde la cité.

II.2.8 Les types de l'urbanité :

- L'urbanité spatiale : c'est la lisibilité de la structure urbaine, alternance de pleins (espaces construits) et de vides (espaces libres), présence de la nature en ville, soin apporté aux façades
- L'urbanité sociale : c'est l'hétérogénéité et densité des groupes sociaux, sentiment de sécurité fondé sur le contrôle social informel, régulation des conflits d'usages, festivités publiques)
- L'urbanité politique : qui cherche à promouvoir la citoyenneté, l'engagement du citoyen à travers des dispositifs participatifs.

¹¹ Richard Sennet, 1979 Les tyrannies de l'intimité.

¹² Isaak Joseph, 1998 La ville sans qualités.

II.2.9 Les piliers de l'urbanité :

Yves Chalas, sociologue français qui travaille notamment sur l'imaginaire des villes, distingue pour sa part dans *Villes contemporaines* (2002) les sept piliers de la nouvelle urbanité — qui remplacent selon lui les figures des villes d'hier :

- la mobilité (opposée à la fixité)
- le territoire (opposé au contour défini, à l'unité formelle, à l'harmonie classique) ;
- la nature (opposée à la minéralité)
- le polycentrisme (opposé à la centralité unique) ;
- le choix (opposé à la fixité) ;
- le vide (opposé à la densité) ;
- le temps continu, 24h/24 (opposé au rythme de travail posté).

II.3 La Domesticité :

II.3.1 Apparition :

Les chercheurs en sciences sociales (sociologues, anthropologues, ...), quant à eux, n'ont commencé à s'intéresser à l'espace domestique que tardivement ; c'est à partir des « années 1980, [qu'] une sociologie de la vie

quotidienne et une histoire de la vie privée sont venues combler pour partie cette lacune [des sciences sociales] »

Collignon et Staszak (2004, p.3). Mais, même en s'intéressant à l'espace domestique, les sciences sociales l'ont fait en négligeant sa dimension spatiale, « elles l'ont surtout étudié à travers les rituels de la vie quotidiennes, l'évolution des rapports entre les enfants et les parents, la diffusion des innovations technologiques, etc. ». Parallèlement, l'espace domestique en lui-même a suscité peu d'intérêt et était considéré, plutôt, comme « un contenant neutre »¹³



Figure 4: Architecture et santé des personnes âgées résidant en institution

Source : TFRC1 de1.pdf

¹³ Collignon B. et Staszak J.-F. (dir.), 2003, *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Paris, Bréal.

II.3.2 Définition :

-Selon le Larousse (2015), le mot domestique est un adjectif issu du latin domesticus (maison) qui signifie « qui concerne la famille, la vie privée ».

-Selon Leroi-Gouhran (1977 –cité par Ségau, 2007), la « domestication est la création dans la maison et partant de la maison, d'un espace et d'un temps maîtrisable».

-Selon Charras et Eynard (2012), la définition d'un espace « domestique » repose sur trois concepts : l'abri, l'appropriation et le territoire.

l'abri	l'appropriation	territoire
représente un des besoins fondamentaux pour qu'un être humain puisse s'épanouir dans son environnement (Maslow, 1954).	englobe l'attachement à un lieu, le contrôle que l'on a sur celui-ci, la manière dont ce lieu nous définit et dont on se le représente (Charras & Eynard, 2012).	La notion de territoire est définie par les auteurs par les normes et les valeurs à respecter selon le groupe social qui occupe le lieu.

Tableau 3: les trois concepts d'un espace domestique

-La domesticité, que nous définirons ici comme étant le caractère de ce qui est domestique, est exclusivement définie comme « l'ensemble des domestiques d'une maison » (Larousse, 2015), ce qui reflète l'absence de ce concept à ce jour dans la langue française.

-Le mot domesticité est la traduction la plus proche du mot anglais homelikeness (-ressemblance à la maison), issu de l'adjectif homelike (-comme à la maison) que l'on retrouve dans la bibliographie anglo-saxonne citée précédemment. En français, l'expression « comme à la maison », implique davantage la manière de faire que les caractéristiques physiques de l'environnement (« faire comme à la maison »).

-Pezeu-Massabuau (2000), voit que l'espace domestique est à la fois signifié et signifiant, objet et sujet.

II.3.3 La domesticité de l'espace

L'espace domestique est compris comme un domaine, un champ ou un territoire mental qui s'étend au-delà de la conception matérielle, concrète, tectonique, spatiale et corporelle allusive au quantifiable. C'est une condition multidimensionnelle qui englobe des éléments architecturaux à travers une série de conditions qui ont à voir avec la perception existentielle domestique et intime de l'être humain, proche du

domaine de l'espace comme un sentiment de protection, de tranquillité, de calme, d'intériorisation, de repos, renouvellement, récupération et plaisir.

II.3.4 Espace domestique :

L'espace domestique est, par excellence, le lieu des pratiques des émotions et du vécu quotidien. Il articule de façon complexe l'idéal et le matériel, l'usage et le formel. Il ordonne les pratiques quotidiennes en même temps qu'il est structuré par elles. Son organisation n'est pas neutre, bien au contraire. La nature et les structures de l'espace domestique véhiculent des normes, induisent des comportements, portent des identités, bref, participent à la reproduction sociale.

II.3.5 La domesticité de l'intérieure

- **Habitation :**

La rousse encyclopédique définit l'habitation comme étant :

- L'action d'habiter, de séjourner dans un même lieu
- L'immeuble, la maison
- Le lieu où on habite, domicile, demeure.

C'est, donc, à la fois un « objet », l'immeuble, la « localisation » de cet objet, le lieu, et le « Mode d'utilisation » de cet objet situé : action d'habiter.

Le Littré (dictionnaire de la langue française) donne pour le terme « Habitation » la définition suivante : « action d'habiter un lieu, de loger de manière durable dans une maison, sous un toit ». En analysant cette définition, il apparaît que l'habitation est un lieu défini, une maison - espèce générale de l'habitation - couvert d'un toit, c'est-à-dire un espace limité par des frontières franches et nettes : le sol, la couverture, les parois murales.

L'habitation désigne, de fait, le cadre matériel servant de sphère d'appropriation personnelle à l'homme. C'est l'environnement immédiat et privé d'un individu ou d'une famille. Elle est un lieu et un cadre, englobant les actes et les émotions vécues en ce lieu.

- **Habiter :**

Il a déjà été établi que le lieu de l'habitation, est le support des manières de vivre dont les traces se retrouvent dans « habit » et dans « habitude ».

Habiter, c'est donc : Avoir ; possession, tenir

Habitude : c'est-à-dire une référence à tout un système de traditions plus ou moins perçues comme telles par celui qui les pratique. L'habitude est liée à la durée.

- **Le chez-soi :**

Étymologiquement, chez est la forme atone de l'ancien français chiese, chies, ches ou chese (von Wartburg, 1950). Signifiant maison, du latin casa. Chez-soi est attesté beaucoup plus tard par Furetière en 1690. Il y a donc lieu de distinguer la préposition et sa nominalisation, les deux étant caractérisés par une distribution et des contextes d'usage différents, que nous mentionnerons brièvement.

- **La maison :**

Comme l'habitation, la maison désigne une vaste liste d'édifices destinés à être habités (pavillon, bungalow, chalet, etc.) et convoque, de tous les termes explorés ici, le plus grand nombre de synonymes, au nombre de 95, ces synonymes donnent la mesure du domaine et des réalités matérielles et culturelles couvertes par ce terme. La proximité sémantique la plus proche du mot « maison » est d'abord avec « habitation », puis « abri », « foyer », et « demeure ».

- **La demeure :**

La demeure parle avant tout de temps, de la pérennité d'une habitation. Ainsi, par exemple, l'expression « je demeure à », est courante pour dire « j'habite », elle se set interchangeable avec l'expression « je reste à ».

Le foyer :

Les connotations de chaleur, de bien-être et de rassemblement de la famille autour d'une flamme ou sous une lampe celles du foyer. Le terme est magique dans ses évocations. Le foyer est le centre vers lequel convergent les membres de la famille et le cercle des intimes. Il est aussi le centre à partir duquel tous peuvent rayonner. Dans tous les cas, qu'il s'agisse d'un manoir ou d'une chaumière, il évoque les plaisirs d'une vie retirée qui se ménage un espace de rassemblement d'êtres proches.

II.3.6 Définition de l'habitat :

Il est difficile de parler d'habitat au singulier puisqu'il existe plusieurs types d'habitats qui a-t-il de commun entre une grotte, un chalet suisse, une roulotte, un appartement et un igloo ? La plupart du temps, c'est défini comme « le lieu où l'on habite; le domicile; la demeure; le logement ». Il faut pourtant tenter de dépasser cette imprécision. L'habitat comprend en effet davantage que le domicile et le logement. Il est toute l'aire que fréquente un individu, qu'il y circule, y travaille, s'y divertisse, y mange, s'y repose ou y dorme. En ce sens l'habitat concerne aussi bien l'urbanisme que l'aménagement du territoire ou que

l'architecture.(mémoire du magister monsieur nadji mohamed amine université d'oran faculté des sciences exactes et appliquées intitulé réalisation d'un eco-quartier)

- Etymologie du mot habitat et maison :

- Le mot « habitat » vient du latin « habitus », habitude et implique l'idée d'une certaine permanence, d'un lieu nécessitant le temps pour y avoir des habitudes.

- Le mot « maison » vient du latin « mansion » qui vient de l'accusatif « mansionem » qui signifie « rester ». « Domicile », « domestique », « domaine » sont également des dérivées du mot maison.

- L'Encyclopédie Universalise 2002 donne cette définition de l'habitat :

«L'habitat n'est pas qu'un toit-abri, foyer ou logis, mais un ensemble socialement organisé. Il permet à l'homme de satisfaire ses besoins physiologiques, spirituels et affectifs ; il le protège des éléments hostiles et étrangers. Il lui assure son épanouissement vital. L'habitat intègre la vie individuelle et familiale dans les manifestations de la vie sociale et collective. »

II.3.7 Rôle de l'habitat :

1- Rôle psychologique : l'habitat pour l'être humain dit la stabilité sociale et morale, aussi la protection et le calme, et les racines dans des plusieurs cultures.

2- Rôle culturel : L'habitat dans sa conception exprime le mode de vie de chaque région et de chaque culture, l'esprit de transparence dans l'habitat européenne exprime un mode de vie très différent par rapport au mode de vie islamique qui base sur l'intimité.

3- Rôle économique : un ensemble d'habitations avec les besoins de chaque habitant permette de crée une zone d'activité commercial, de transport, des projets culturelles.

4- Rôle social : l'organisation d'un ensemble d'habitations peut créer une relation forte entre les habitants, ce qui permette d'unifier la société, de simplifier la vie, facilite la communication entre les habitants.

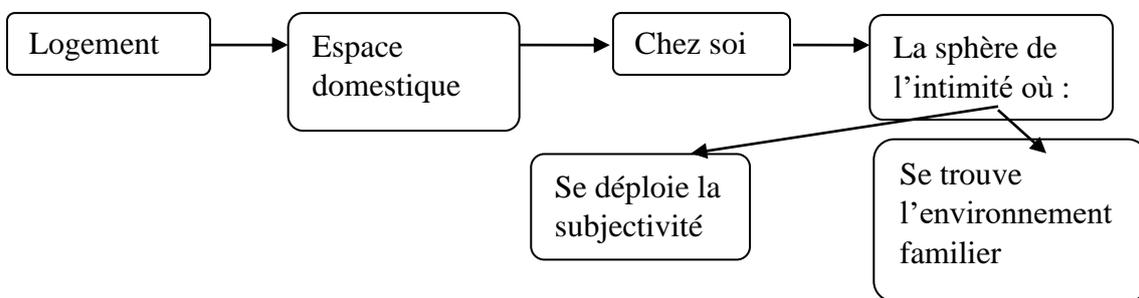
II.3.8 Définition d'une zone résidentielle :

La zone résidentielle désigne une zone urbaine appartenant à un quartier où l'habitat est la fonction prépondérante et où l'espace public est conçu pour être partagé dans la perspective d'une véritable coexistence des différentes catégories d'usagers. Les piétons y sont prioritaires et les jeux d'enfants autorisés. La vitesse maximale a vocation à être limitée à 20 km/h, mais ne l'est pas systématiquement au départ.

➤ Définition d'un logement :

Le concept de logement est plus précis que celui d'habitation qui est une entité physique, identifié à la maison, rural ou urbaine, avec ces dépendances et qui peut comprendre plusieurs logements (ayant des accès et des équipements tel que la cuisine ou la salle d'eau, distinct), sans qu'il s'agisse toujours, pour autant d'un immeuble collectif.¹⁴
 Loger : c'est avoir sa résidence permanente ou provisoire quelque part.

Le logement est une unité fonctionnelle où l'organisation de l'espace répond aux normes culturelles de la société et de l'époque. Mais la dimension, la forme, l'organisation interne, le niveau d'équipement du logement sont également liés à la structure et au niveau économique et social.¹⁵



II.4 La Nouvelle Politique Du Logement En Algérie :

En Algérie, le logement est l'un des domaines les plus sensibles qui caractérisent la crise multidimensionnelle que vit actuellement le pays est assurément le secteur de l'habitat.

Les démarches initiées au cours des différents plans de développement et qui faisaient de l'état l'unique producteur et distributeur de logements ont montré leur limites.

- Plan triennal (1967-1969).
- 1er plan quadriennal (1970-1973).
- 2ème plan quadriennal (1974-1977).
- 1er plan quinquennal (1980-1985).
- 2ème plan quinquennal (1985-1990).

Au côté de l'aspect purement quantitatif qui fut souvent l'ambition première et unique des politique de logement précédente, cette nouvelle politique a été marquée par la prise de conscience de l'état de l'importance de l'aspect qualitatif, ce n'est qu'à la fin des années quatre-vingt-dix que l'état prend conscience que l'offre n'était pas adaptée à la demande et

¹⁴ MERLIN, CHOAY, 2000, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement P.65

¹⁵ MERLIN, CHOAY, 2000, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement P.466

que la diversification des formules de logement contribuerait à améliorer la qualité de ce dernier.

A cet effet, l'état a fait preuve d'imagination pour élargir sa gamme de formules de financement pour répondre à la diversité des besoins exprimés par les citoyens (aides, garanties d'accès aux crédits, financements budgétaire).

C'est pour cela que l'état opta pour des formules plus adaptées aux conditions socioéconomiques des futures bénéficiaires.

Les différentes formules de logement :

Selon l'instruction interministérielle n°1 du 31 mai 1994 relative à la relance de l'habitat, l'émergence d'un marché immobilier ne pourra se réaliser que si l'offre s'adapte à la demande.

Le logement public locatif (le logement social locatif LSL) :

-Au sens de l'article 2 du décret exécutif N°98-42 du 1er février 1998, le logement social locatif est tout logement financé par les fonds du trésor public ou sur le budget de l'état.

-Couplé à une politique de loyer permettant de recouvrir les coûts et assortie d'une aide publique personnalisée.

-Cette forme de promotion visera essentiellement les ménages ayants des ressources limitées et ne pouvant pas accéder à la propriété de leur logement.

-Ces logements doivent avoir une surface moyenne de 52.25m² (45m² pour les F2 et 60m² pour les F3).

➤ Le logement social participatif :

-Le logement social participatif est un programme de logements destiné aux ménages ayant des revenus inférieurs à 60.000 ,00DA, à travers un montage financier commun entre l'apport personnel du bénéficiaire conforté éventuellement d'un crédit bancaire, et l'aide de l'état, l'accession à la propriété de ce logement est conférée au postulant par le seul fait de sa signature du contrat de vente sur plan avant son achèvement par un contrat de vente sur plans régi par les dispositions prévues au décret législatif N° 93-03 du 1er mars 1993 relatif à l'activité immobilière.

-Les logements aidés ou participatifs doivent avoir une consistance physique moyenne de 70 m² (entre 50 m² et 70 m² habitable).

-Il peut être réalisé ou acquis dans le cadre d'un programme de logements collectifs, semi collectifs ou en individuels.

Le coût du logement ne doit pas excéder 2.000.000.00 DA.

➤ Le logement en location-vente :

-Cette forme de promotion devra s'adresser en priorité aux jeunes ménages ayant une forte capacité contributive mais ne disposant pas dans l'immédiat d'apport ou d'épargne, cette formule récente, mise en œuvre par les pouvoirs publics pour répondre à la demande émanant des catégories sociales moyennes.

-Ce programme est initié par l'agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement(AADL), et fondé sur les concours remboursables du trésor.

-Pour soutenir l'offre de ce type de logement, l'AADL a également finalisé une convention avec la caisse nationale d'épargne et de prévoyance, la CNEP jouera le rôle du promoteur.

-Les logements sont de type amélioré en termes de surface et de confort, F3 de 70 m² et F4 de

85 m². (BOUTA, 2002, P.57) Cette forme de promotion devra s'adresser en priorité aux jeunes ménages ayant une forte capacité contributive mais ne disposant pas dans l'immédiat d'apport ou d'épargne, cette formule récente, mise en œuvre par les pouvoirs publics pour répondre à la demande émanant des catégories sociales moyennes.

-Ce programme est initié par l'agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement(AADL), et fondé sur les concours remboursables du trésor.

Pour soutenir l'offre de ce type de logement, l'AADL a également finalisé une convention avec la caisse nationale d'épargne et de prévoyance, la CNEP jouera le rôle du promoteur.

Les logements sont de type amélioré en termes de surface et de confort, F3 de 70 m² et F4 de 85 m².¹⁶

➤ Le logement évolutif :

-En accès à la propriété, aidé par l'état (aide et éventuellement contribution du travail social).

-Ce type de promotion immobilière devra bénéficier de procédure souple et de financement adaptable aux cas recensés sur le terrain par les collectivités locales.

-Il va être réalisé par la commune (APC), ou l'office de promotion immobilière, financé par le fond commun aux collectivités locales (FCCL) de la wilaya sur un terrain cédé par l'APC.

➤ Le logement rural : (l'accès à la propriété rurale)

Cette formule devra se traduire par une procédure simplifiée d'aide publique devant permettre de stabiliser la population rurale.

¹⁶ BOUTA, 2002, mémoire P.57

➤ Le logement de fonction :

Cette formule de promotion non cessible et destinés à permettre la mobilité des agents de l'état. Ce type de logement devra être initié par les administrations à l'effet de libérer à terme les logements publics locatifs au profit des ménages démunis.

➤ Le logement destiné aux travailleurs :

-Les logements construits dans ce cadre sont réaffectés à des travailleurs. Cette formule offre l'avantage de s'appuyer sur un collectif organisé pouvant bénéficier de l'assistance de leur employeur et éventuellement des ressources du fond social.

-Au côté de ces formules précédemment citées l'état dans un souci d'absorber l'habitat précaire et améliorer l'image urbaine, opta pour deux formules spécifiques.

➤ Le logement promotionnel et logement auto-construit (la promotion immobilière libre) :

Les ménages et les opérateurs tant publics que privés devront être débarrassés des procédures bureaucratiques pour accéder à des conditions commerciales aux ressources et participer au renforcement de l'offre de logement.

➤ Logement promotionnel et le logement auto-construit avec les crédits d'épargne :

-Cette formule est destinée exclusivement aux épargnants, que les promoteurs soit publics ou privés.

-Ce type de formule correspond à 10% de la demande globale. Son coût est de 18000 et 20000DA/m².

➤ L'aspect institutionnel du logement :

Les différents organismes intervenants :

*La Direction de l'Urbanisme et de la Construction (DUC)

*La Direction du Logement et des Équipements Publics (DLEP)

*L'office de la Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI)

*L'agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL)

*L'entreprise de promotion du logement familial EPLF

*La Caisse Nationale du Logement (CNL)

II.4.1 La domesticité de l'extérieure

➤ Caractéristiques d'un environnement domestique

****L'échelle domestique :***

L'espace domestique est à l'échelle du corps (Staszak, 2001). Sa dimension est de l'ordre du mètre. Chaque composante de l'environnement domestique répond au gabarit corporel, formalisé et étalonné dans les guides de conception architecturale tels que le Neufert

****Ambiance(s) domestique(s) :***

Selon Thibaud (2002), l'ambiance « peut être considérée comme un support à partir duquel le monde sensible se configure au quotidien ». L'environnement invite tous nos sens et c'est à partir de ces sens que nous allons explorer la domesticité

****Image domestique :***

Selon Besse (2013), habiter implique un monde qui soit familier. « Les objets qui tapissent notre univers familier lui donnent son visage singulier. Il sont des signes qui racontent une histoire personnelle ».

****Usage(s) domestique(s) et vie ordinaire :***

La vie ordinaire, celle de tous les jours, est assez complexe à théoriser car la plupart de nos actes sont automatiques et peu conscientisés.

Notre projet sera édifié dans la ville d'él Ménée donc nous tenons à définir c'est quoi une zone aride ? Quelle sont ses caractéristiques ? Et où se situent-elles ?

II.5 Les zones arides :

II.2 Définition des zones arides

Selon the Encyclopedic dictionary of physical geography 1997, (cité par Boudjellal, 2009) : "Une zone dans laquelle la couverture végétale est éparse ou absente, et où la surface du sol est exposée à l'atmosphère et aux forces physiques qui y sont associées".

Selon l'UNESCO : "Dans la littérature scientifique, les déserts sont une zone sèche $P < 250\text{mm}$ subdivisés en trois catégories : les zones hyperarides, les zones arides et les zones semi-arides", pour l'établissement de la carte des sols du monde, la FAO¹⁷ et l'UNESCO ont proposé l'indice d'aridité bioclimatique : $I = P/ETP$ (en mm par unité de temps), où : P

¹⁷L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture est une organisation spécialisée du système des Nations unies, créée en 1945 à Québec. Son siège est à Rome, au Palazzo FAO, depuis 1951

= précipitations annuelles et ETP = évapotranspiration potentielle c'est à dire quantité d'eau prélevée sur une nappe d'eau libre par l'évaporation + transpiration du couvert végétal non limitée par la disponibilité en eau du sol.

II.3 II-1-11-2 Situation géographique des zones arides :

Selon Givoni (1978) Nous rencontrons les climats chauds arides dans les régions subtropicales d'Afrique, d'Asie centrale et occidentale, d'Amérique du Nord-Ouest et du Sud, et dans l'Australie centre et occidentale. Elles sont situées généralement entre les latitudes 15' et 35' au Nord et Sud de l'équateur (Fitch et Branch, 1960 ; Givoni, 1980 Konya, 1980; Baker, 1987 cité par Boudjellal, 2009).

II.4 Caractéristiques des zones arides :

Le rayonnement solaire direct dans les zones arides est supérieur à 800 ou 900 w/m² sur une surface horizontale.

Le ciel est sans nuage pendant la plus grande partie de l'année, mais les brumes et les tempêtes de poussière sont fréquentes causées par des courants convectifs dus à l'échauffement intense de l'air à proximité du sol. Elle se produit surtout l'après-midi.

La faible humidité et l'absence de nuage ont pour conséquence une très large amplitude de température.

Les fluctuations de la température de l'air sont bien sûr beaucoup plus faibles, mais malgré tout une amplitude diurne de 20 °C n'est pas rare.

L'amplitude annuelle est influencée par la latitude géographique sous laquelle les températures d'été varient moins que celle de l'hiver, si bien que lorsque la latitude augmente les hivers deviennent relativement plus froids alors que les étés subissent peu de changements et l'amplitude annuelle est donc plus large.

Selon Givoni (1978) la tension de vapeur d'eau est à peu près constante, varie selon la position et la saison de 5 à 15 mm Hg.

Les pluies sont peu nombreuses et espacées.

La vitesse du vent est accompagnée fréquemment de tourbillons de sable et de poussière ¹⁸

II.5 II-1-11-4 Les zones arides en Algérie :

Les milieux arides sont des zones où règne un climat désertique ou semi désertique. En dépit du fait que 85% de la superficie totale de l'Algérie fait partie de ce climat, ces milieux comportent néanmoins des sites touristiques importants.¹⁹

II.6 Analyse d'exemple :

Nous avons choisis deux exemples à analyser afin d'enrichir nos connaissances concernant la thématique (afin de mieux comprendre le vivre ensemble nous avons choisis le high park) et afin de s'enrichir à propos les zones arides c'est l'exemple de le village de new Gourna

II.6.1 Le High Park :

➤ Fiche technique du projet :

Lieu	Monterrey, Mexique
Année de conception	2009
Année de réalisation	2015
Programme	Gratte-ciel, intérieurs, résidentiel
Domaines d'exploration	Des logements, de nouveaux projets d'urbanisme ID 98
Superficie	35000mètres carrés
Partenaires	Rojkind Arquitectos (Michel Rojkind et Gerardo Salinas)
Nombre d'appartement	32 appartements



Figure 5 : highpark

Source : <https://www.archdaily.com/639447/high-park-rojkind-arquitectos-2>

¹⁸MagriElouadjeri, 2009

¹⁹www.minagri.dz/pdf/Divers/Conf_Internat/table_ronde_Rio_20_sur_le_RR.pdf

➤ L'analyse formelle :

*L'idée est d'exploiter toute la surface du terrain en suivant sa forme vu que le projet est urbain

*Soustraction d'une figure de forme quelconque dédiée à la ville pour obtenir une place publique

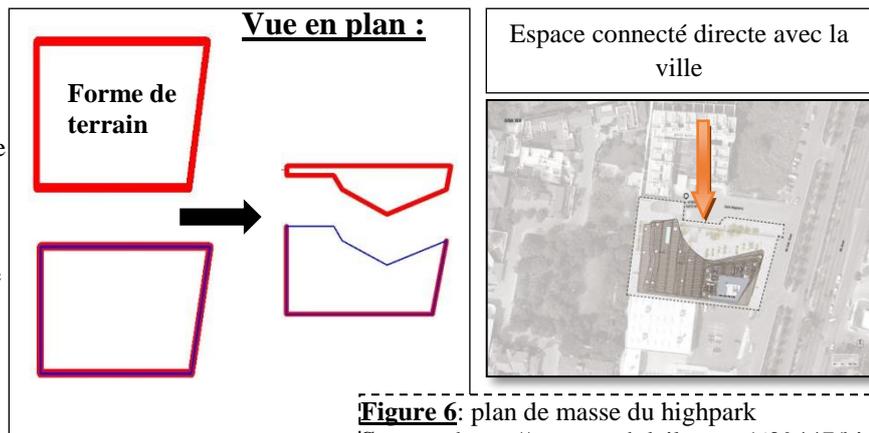


Figure 6 : plan de masse du highpark
Source : <https://www.archdaily.com/639447/high-park-rojkind-arquitectos-2>

En volume :

Les plaques de plancher incurvées de Highpark, qui rappellent les lignes topographiques sur une carte, s'enroulent autour de la place principale. Voulant attacher visuellement le bâtiment aux montagnes derrière lui.



Figure 7 : volume du projet de highpark
Source : <https://www.archdaily.com/639447/high-park-rojkind-arquitectos-2>

➤ Analyse fonctionnelle :

Les concepts du projet : La conception de Highpark est basée sur :

1/ Une conception extravertie en intégrant des espaces publics dans le bâtiment, créant des espaces partagés pouvant être utilisés par les résidents du bâtiment ainsi que par les résidents du secteur.

2/Le jeu d'imbrication des plaques des planchers des terrasses afin de créer un jeu d'ombre et d'une part et de refléter l'image des montagnes et la nature du relief.

Les plans

High Park comprend dix niveaux au-dessus du niveau du sol et trois niveaux et demi de stationnement souterrain. -Les deux premiers niveaux RDC et 1^{er} étage sont consacrés au commerce de détail, tandis que Les huit autres niveaux étant destinés aux appartements de luxe. (Voir annexe)

➤ Analyse constructive :

- Structure en acier avec des dalles de sol en béton léger
- Les dalles qui portent les terrasses sont en porte à faux construites ainsi avec le béton léger.
- À l'intérieur des appartements les poteaux sont couverts avec les matériaux choisis par les designers.
- Présence du système de contreventement

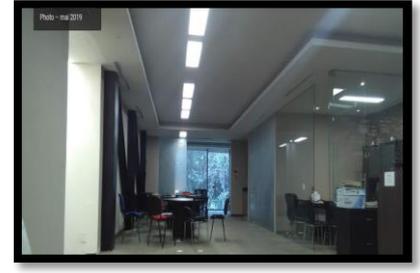
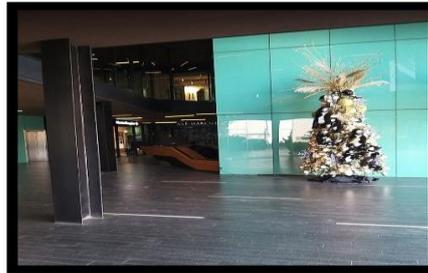
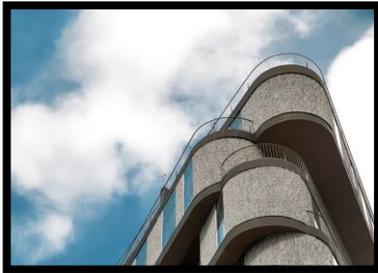


Figure 8: structure du projet highpark

Source : <https://www.archdaily.com/639447/high-park-rojkind-arquitectos-2>

➤ Techniques environnementales envisagées :

», Highpark utilise un certain nombre de stratégies de conception durable, telles que:

1/le recyclage des eaux de pluie

2/l'utilisation des eaux grises pour l'irrigation.

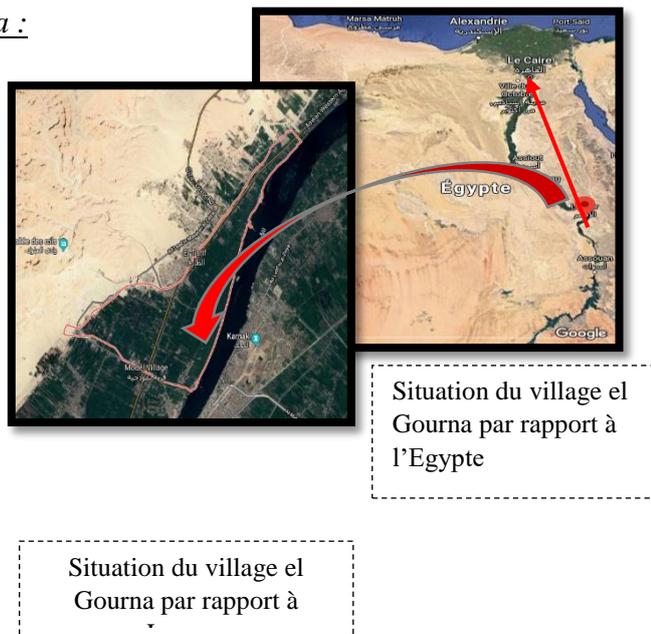
➤ Qu'es ce qu'on peut tirer de cet exemple :

- *La réservation d'une partie importante à la ville c'est la place publique au sud-ouest.
- * l'ouverture du hall d'entrée afin de l'aérer en considérant le climat présent.
- *L'intégration des fonctions supplémentaires pour que tout le monde bénéficie du projet.
- *Les terrasses comme principe de base dans sa conception (climat semi-aride)
- *Utilisation des matériaux locaux à cause du climat.
- * La végétation pour rafraîchir l'espace.

II.6.2 *Le village de new Gourna :*

➤ Fiche technique :

Adresse	Ouest de Louxor
Lieu	New Gourna, Égypte
Architecte et urbaniste	Hassan Fathy
Date	1945-1948
Usage de construction	des logements, de nouveaux projets d'urbanisme ID 98



• Étude du plan d'ensemble :

Le village de New Gourna est situé à Louxor sur la rive occidentale du Nil, à l'intérieur du périmètre du bien du patrimoine mondial de Thèbes antique en Égypte. Le village a été conçu et créé entre 1946 et 1952 par le célèbre architecte égyptien Hassan Fathy



Figure 9 : plan d'aménagement de New Gourna

Source : livre construire avec le peuple

Le village new Gourna est découpé en quatre grandes parties, séparées par de larges rues d'au moins **10 m**, correspondant aux quatre tribus de Gournis. Un réseau de rues secondaires ne dépassant pas les **6 m** de largeur protège l'intimité des badanas et dissuade ceux qui n'ont rien à y faire de s'y aventurer.

➤ Analyse formelle :

• Caractéristiques

Les maisons de new Gourna sont :

- Toutes collées les unes aux autres
- Se rangent en ligne droite.
- Regroupées en ilots
- À patio
- Toutes de la même forme
- D'un seul étage.



Figure 10 : Plan d'aménagement de new Gourna

Source : livre construire avec le peuple

➤ Analyse fonctionnelle :

- Une entrée en chicane dérobe la cour intérieure aux regards des passants occasionnels ou même de certains visiteurs familiaux.
- Plan de la maison méditerranéenne, dont les chambres sont groupées autour d'une cour intérieure, le sahn de la maison égyptienne
- Le climat, très doux la plus grande partie de l'année, permet de vivre dans la cour où la loggia offre son ombre pendant les heures chaudes de la journée.

Façade :

Le climat aride qui caractérise la région de new Gourna, nécessite une protection contre les rayons solaire d'où la nécessité de couvrir les surfaces des fenêtres avec des formes qui assurent un éclairage naturel

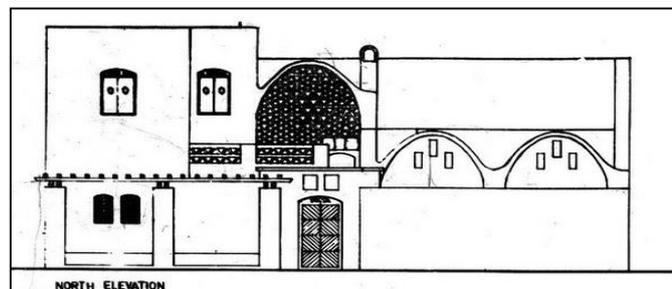


Figure 11 : Façade principale d'une maison type a new Gourna

Source : livre construire avec le peuple ; Hassan Fathy

➤ Analyse constructive :

• Matériaux :

Le principal matériau, pour ne pas dire l'unique est la terre. On voit très clairement de l'adobe pour la construction.



Figure 12 : Des maisons construites en terre et adobe

Source : livre construire avec le peuple

- Caractéristiques :

- Le coût de fabrication est très faible et les qualités d'isolation de la terre sont remarquables.
- des murs épais de 30cm l'équivalent d'un mur de 1.1m en béton, Il est isolant quel que soit la saison puisqu'il conserve la fraîcheur en été et la chaleur en hiver
- la main d'œuvre et les matériaux sont locaux

- Technique de construction :

- ❖ Les malqafs :

- Sont des ouvertures placées au point le plus haut de la maison (pour obtenir un air plus propre et plus vélocé)
- Permettant d'introduire de l'air dans la pièce principale.
- Cette pièce est généralement en hauteur (pour une meilleure circulation) et reçoit un toit en voûte.

- ❖ Les voutes :

Le toit en voûte est le moyen le plus adapté et le plus efficace pour repousser les radiations solaires. Les villages nubiens sont également réputés pour leur disposition extrêmement efficace pour lutter contre le soleil. Un village nubien est constitué de maisons toutes collées les unes autres, créant ainsi des rues étroites et ne recevant du soleil qu'une à deux heures par jour. Par conséquent, un air frais

- Concept retenu :

Les maisons de village new Gournas sont :

Durable : les murs sont épais et le toit-terrasse résistant à la pluie et aux vents.

Confortable : la voute offre un confort thermique, acoustique et esthétique, mais aussi d'usage

Écologique : pas de bois, pas de production ou de transport de matériaux importés (tôles ondulées, ciment, chevrons en acier) ;

Économique : la main d'œuvre et matériaux locaux

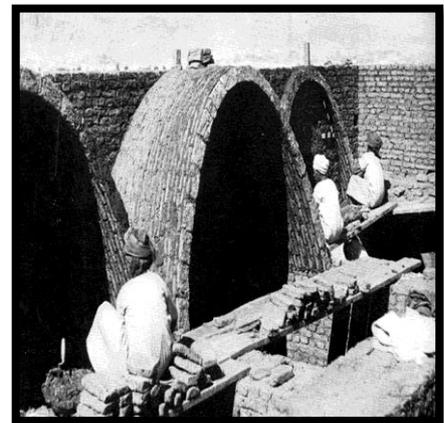


Figure 13 : Présentation des toits en voute et la participation des habitations à la construction

Source : livre construire avec le

II.7 La relation entre urbanité et domesticité :

	L'échelle domestique	L'image domestique	L'usage domestique	L'ambiance domestique
Urbanité spatiale	Les espaces permettant la lisibilité de la structure urbaine doivent être à l'échelle de l'homme.	Le traitement des espaces favorisant le vivre ensemble doivent refléter l'architecture Ksourienne propre aux traditions des gens d'El Ménée à travers le traitement des façades reflétant l'identité de cette ville et elles doivent permettre de distinguer les différentes typologies à travers le jeu de plein et de vide.	Les activités déroulantes dans ces espaces doivent être en fonction de quotidiens de la ville d'el Ménée à proximité ou à distance permettant ainsi les gens de réfléchir à propos la structure urbaine du quartier.	La différence de gabarit ainsi que la diversité de traitement de chaque typologie autour des espaces publics du quartier permettent de créer un certain mouvement propre aux habitants du quartier.
Urbanité sociale	Il faut équilibrer entre l'aspect social et l'aspect matériel du bâti c'est-à-dire que les gens ne doivent pas sentir écrasés par le bâti.	Les espaces accueillants les différentes tranches sociales doivent avoir une image qui reflète leurs traditions et renforcer le	Ces activités doivent avoir des fonctions adéquates aux différentes tranches sociales selon la tranche d'âge ou selon le genre... permettant	Les relations et les interactions entre les résidents du quartier doivent renforcer le

		sentiment de sécurité permettant de valoriser le territoire des groupes.	d'accueillir plus de gens.	sentiment de sécurité ainsi qu'elles doivent refléter le territoire vécu.
Urbanité politique	Les commerces ainsi que les activités divers participants dans l'économie du quartier doivent être à l'échelle humaine.	L'image du quartier qui reflète l'identité de ses habitants doit motiver ces derniers à participer dans la propreté du quartier ainsi que son ordre.	Le quartier doit offrir des opportunités aux habitants pour les permettre pratiquer leurs traditions locales pour participer aux gains de ce quartier.	La participation des habitants dans l'économie du quartier doit être un plaisir pour ces derniers en réalisant leurs souhaits.

Tableau 4 : relation entre l'urbanité et la domesticité

source : les auteurs

Conclusion

Ce chapitre consacré à la recherche théorique nous a permis d'avoir un champ de connaissance plus étendu concernant l'attractivité, l'urbanité et la domesticité, et leur prise en charge à travers des définitions. Ainsi que l'analyse des exemples (Highpark, new Gourn), nous ont montré l'importance de de ces derniers et comment les intégrer dans une zone aride, afin d'avoir un meilleur cadre de vie pour ses résidents.

Chapitre 03 :

Conception d'un quartier résidentiel
dans la ville nouvelle d'El Ménéa

Chapitre III

Introduction :

La connaissance du cadre urbain dans lequel s'inscrit notre projet, nous permet de collecter les différentes données du site, les analyses et tirer des potentialités et les contraintes, c'est une étape importante pour la réalisation du projet. Ce chapitre est considéré pour l'analyse de notre cas d'étude, qui est la ville nouvelle d'El Meneaa, et de l'aire d'intervention afin de faire sortir des recommandations qui vas nous aider à tracer les premières lignes de notre projet.

I Diagnostic Et Analyse

I.1 Analyse De La Ville Nouvelle d'El Ménée :

I.1.1 Présentation de l'ancienne ville d'El Ménée :

- *Fiche technique :*

Nom :	el Ménée ou El Goléa
Signification d'appellation :	imprenable, inattaquable, inviolable.
Statut :	Wilaya
Superficie :	27000km ²
Population :	41386 hab
Atouts :	ses oasis et nappes d'eau et eaux minérales ainsi que la culture des agrumes et des roses.

Tableau 5: fiche technique de la ville d'el Ménée.

Source : traité par les auteurs

- *Situation géographique :*

*A l'échelle du territoire :

El Ménée se situe au Sud de l'Algérie, à 870 km de la capitale « Alger », elle faisait partie de la wilaya de Ghardaïa.

*A l'échelle régionale :

La wilaya d'El-Ménée est délimitée par :

- la wilaya de Gherdaïa au nord ;
- la wilaya d'Ouargla à l'est ;
- la wilaya de Tamanrasset au sud ;



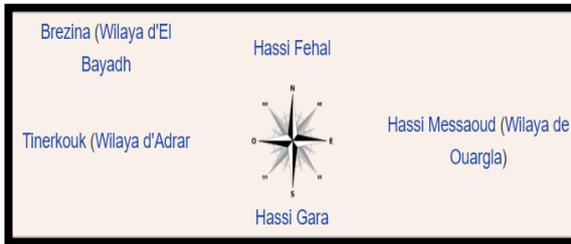
Figure 14 : Situation d'El Ménée par rapport l'Algérie

Source : EGIS 2012

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménée

- la wilaya d'Adrar au sud-ouest ;
- la wilaya d'El Bayadh à l'ouest.

**A l'échelle communale :*



- La commune d'El -Ménée est limitée par :
NORD : Commune de Hassi Fehal.
SUD : Commune de Hassi Gara.
EST : Commune de Hassi Messaoud.
OUEST : Commune de Tinerkoug.

Figure 15: Situation d'El Ménée à l'échelle régionale
Source : Google image

• *Histoire de l'ancienne ville :*

Aujourd'hui la ville « possède » différents noms : El-Ménée et El Goléa ou encore Tahoret dont les habitants :

- appliquent le nom d'El-Ménée à toute l'oasis,
- réservant celui d'El Goléa pour le Ksar (fort).
- Le nom de Tahoret n'est utilisé que chez les Imôhag.

Il résulterait des renseignements recueillis, qu'El Goléa, El-Ménée, Tahoret peuvent se traduire par le mot « passage »... D'après M. Henri Duveyrier, El Goléa, El-Ménée, nom et surnom de l'oasis, se traduisent par la petite forteresse bien défendue (Bulletin de la Société de géographie de Paris, septembre 1815).

El Goléa se compose de trois parties bien distinctes ; un Ksar au sommet d'un rocher isolé en forme de pain de sucre , le village ancien au pied, et des vergers de palmiers.

Implanté à la croisée des pistes commerciales qui reliaient l'Afrique du Nord de l'époque médiévale à l'empire Songhaï subsaharien.

La ville d'El Ménée est un théâtre de plusieurs civilisations qui ont marqué leur passage dans le sud algérien donnant naissance à une ville et à des agglomérations d'une part et une variété architecturale d'autre part transformant la variété en richesse.

➔ La période Zénète marquée par la réalisation de grands travaux de plantation de palmeraies ce qui a induit une grande prospérité dans la région et les commerçants Ibadites de la tribu des "At Khefianes" ont aussi habités le ksar, mais à partir du XVIème siècle jusqu'à sa prise par l'armée Française c'est l'occupation du ksar par les "Châamba Lemmadhi".

➔La période des Chaamba lemdhi caractérisé par l'implantation du vieux Kser

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménée

→ La période coloniale caractérisé par la construction de l'église saint Joseph avec la création de l'orphelinat, tracé des voies ainsi que l'implantation du musée

Le vieux ksar est le seul témoin historique de la région d'El-Menéa et représente donc son seul patrimoine en histoire et en architecture, et d'une valeur historique, archéologique et architecturale certaine (voir annexe).

I.1.2 Présentation de la nouvelle ville d'EL MENEA :

- Fiche technique :

Superficie totale :	1000 hectares : <input type="checkbox"/> 600 hectares zone d'urbanisation <input type="checkbox"/> 400 hectares zone verte protégé
Population projetée :	50 000 habitants
Délai de travaux :	<input type="checkbox"/> Année de démarrage (2013) <input type="checkbox"/> Année d'achèvement (2020)

Tableau 6: fiche technique de la ville nouvelle d'El Ménée.

Source : traité par les auteurs.

- Situation du site de la ville nouvelle :

La nouvelle ville d'el Ménée est situé au nord-est de l'ancienne ville, cette dernière est séparée de la nouvelle ville par une limite géographique : la falaise.

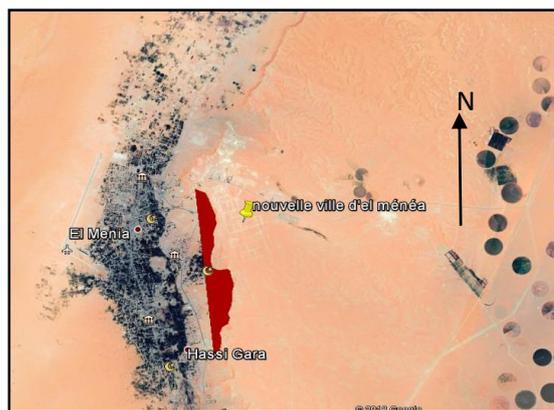


Figure 16: Situation de la nouvelle ville d'El Ménée par rapport à l'ancienne ville.

Source : Google earth traité par les auteures

- Encrage juridique de la ville nouvelle d'El Ménée :

La Loi n° 02-08 du 25 Safar 1423 correspondant au 8 mai 2002: Selon le journal officiel de la République Algérienne N 34 et Loi n° 02-08 du 25 Safar 1423 correspondant

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

au 8 mai 2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement.

L'Algérie prévoit la création de cinq villes nouvelles, parmi elles la ville nouvelle d'El Ménéa qui constituera un siège des activités touristiques, culturelles, commerciales, artisanales et de loisirs.

**Article 1er :* En application des dispositions de L'article 6 de la loi n° 02-08 du 25 Safar 1423 correspondant au 8 mai 2002, susvisée, il est créé une ville nouvelle dénommée «ville nouvelle d'El Ménéa ».

**Article 2.* La ville nouvelle d'El Ménéa est implantée dans la commune d'El Ménéa dans la wilaya de Ghardaia.

• Contexte de la création de la ville nouvelle d'El Ménéa

La ville nouvelle d'El Ménéa fait partie du programme de constitution de 13 villes nouvelles établies par l'état Algérien, dans le but de créer des centres d'activité et de services en s'appuyant sur le développement durable. Elle est construite hors de la vallée pour préserver la palmeraie menacée par l'urbanisation. Sa population prévue est de 40 000 habitants (Journal officiel, 2010).

Le projet de Ville Nouvelle à El Ménéa s'inscrit dans le contexte du Schéma National d'Aménagement du Territoire 2030. Il répond à deux objectifs principaux, l'un national, l'autre local :

- National :** Equilibrer le développement urbain de l'Algérie en direction du Sud
- Local :** Permettre le desserrement de l'agglomération actuelle d'El Ménéa – Hassi El Gara

• Vocations de la ville nouvelle d'El Ménéa :

Vocations de la ville nouvelle d'El Ménéa sont résumées sur le schéma ci-dessous, qui mentionne les atouts dont bénéficie El Ménéa, de par son patrimoine existant et des objectifs de programmation de la Ville Nouvelle.

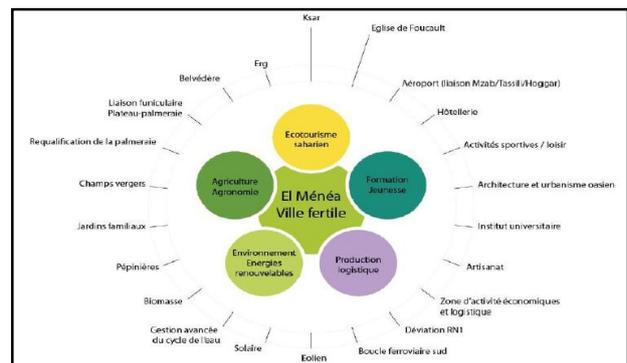


Figure 17: Les enjeux des territoires du sud

Source : Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Menea, 2012

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéea

• Les objectifs de la ville nouvelle d'El Ménéea :

- Promotion d'un tourisme saharien dont El Ménéea peut devenir un hub en réseau avec les autres hauts lieux du patrimoine naturel et humain du Sud algérien.
- Développement de l'agriculture irriguée.
- Promotion des énergies renouvelables.
- Restauration des équilibres écologiques dans la palmeraie et dans les noyaux urbains historiques d'El Ménéea et Hassi El Gara.
- Fixer la population locale à travers d'amélioration du niveau des services, des équipements et de l'emploi dans la région.

• Contexte climatique de la ville nouvelle d'El Ménéea :

La ville nouvelle est classée par apport aux zones climatiques d'hiver à la sous zone H3b : Sahara, 200m < altitude < 500m caractérisée par :

- des hivers froids avec des écarts de température diurne,
- et par apport aux zones climatiques d'été à la zone E4, Sahara :
- caractérisée par des étés secs.

*La température :

La ville nouvelle possède un climat saharien avec des étés chauds et secs, les températures pouvant atteindre les 40°C à l'ombre, et des hivers tempérés et frais, avec des températures pouvant descendre

en-dessous de 0°C.



Figure 18: Températures annuelles

Source : Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Ménéea, 2012

*La pluviométrie :

La ville nouvelle est dans une région aride de faible pluviométrie, elle dépasse rarement les 20mm/an avec un risque de pluies torrentielles.

*L'humidité :

Dans le Sahara, le taux moyen de l'humidité est rarement supérieur à 65%, parfois, il peut descendre au-dessous de 30%.

Dans la ville d'El Ménéea la moyenne de l'humidité annuelle varie entre : 51.45% pendant l'Hiver et 26.4% pendant l'été

*Les vents :

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéea

La vitesse moyenne est de 4 (m/s) On a deux types de vents :

- Des vents dominants Nord et Nord est
- Des vents chargés de sable Sud et Sud-ouest

*Ensoleillement :

La région d'El-Ménéea est caractérisée par une forte insolation, le minimum est enregistré au mois de novembre, avec 221 heures et le maximum avec 314 heures en juillet.

•Topographie de la ville :

La ville nouvelle d'El Ménéea est planifiée sur un terrain qui ne possède pas trop de dénivelé où on favorise l'urbanisation dans ceux qui ne dépassent pas les 20%.

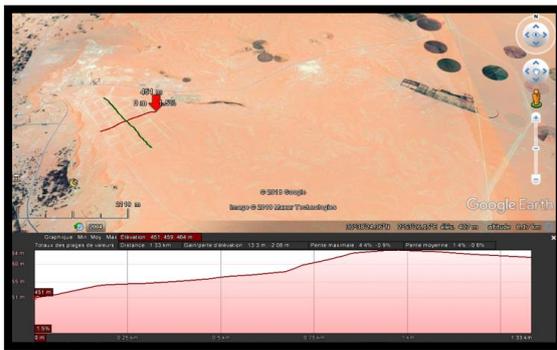
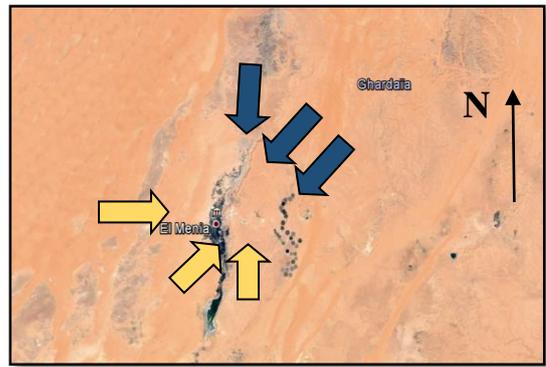


Figure 20: Coupe transversale du terrain.
Source : Google Earth traité par les auteurs.

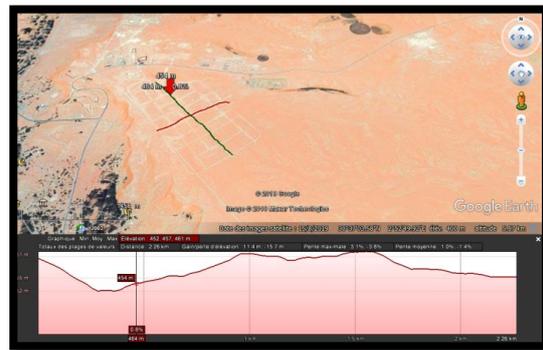


Figure 21: Coupe longitudinale du terrain.
Source : Google Earth traité par les auteurs.

Cette contrainte liée à la topographie du terrain naturel permet une intégration optimale du tissu urbain avec le sol.

1.1.3 Liaison entre l'ancienne ville et la nouvelle ville d'EL MENEAA :

La Ville Nouvelle a besoin de la ville existante d'El Ménéea pour constituer son identité de ville enracinée dans la géographie du Sud algérien : le temps des villes nouvelles « hors sol », impersonnelles et issues de la réplique standardisée de modèles modernistes est révolu.

Il est essentiel de construire une personnalité de la Ville Nouvelle qui soit nourrie de ce que la ville ancienne a

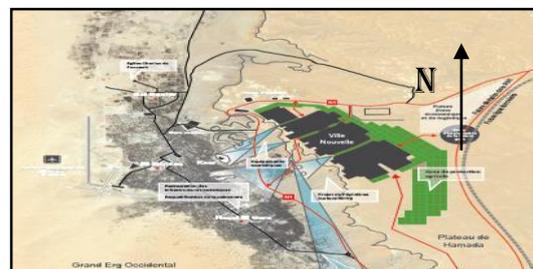


Figure 22: Schéma de la ville nouvelle d'El Ménéea par rapport à l'ancienne ville.

Source : Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Ménéea, 2012

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéea

d'agréable et bien adapté à sa géographie,

tout en apportant les suppléments de confort et d'aménités issus d'une conception contemporaine. Les deux villes, ancienne et nouvelle, basse et haute, ne doivent pas se tourner le dos mais au contraire aller à la rencontre l'une de l'autre, malgré la coupure physique que constitue la falaise bordant la hamada.

1.1.4 Conception de la nouvelle ville d'EL MENEAA :

• Les orientations de l'aménagement de la ville :

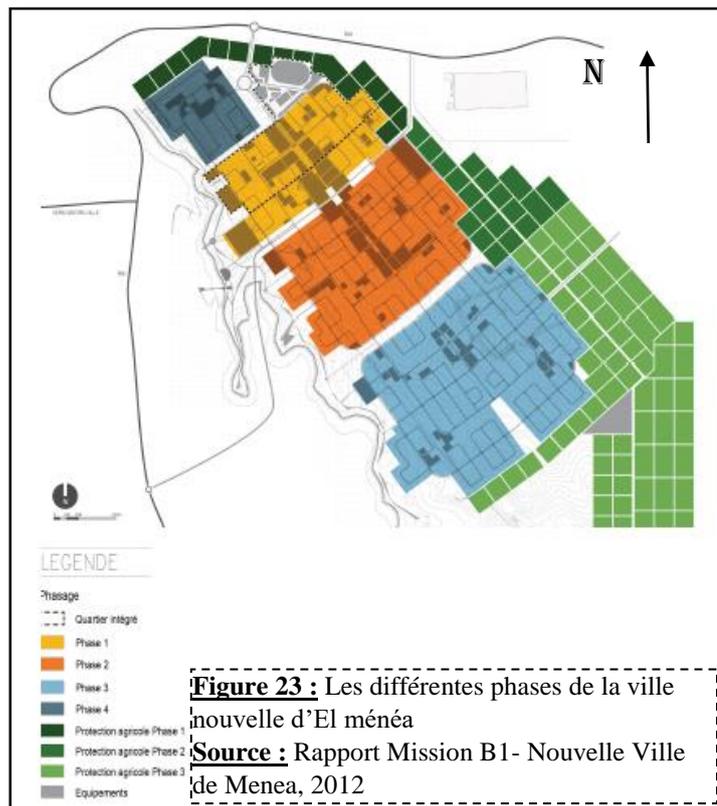
Le plan d'aménagement de la ville nouvelle d'el Ménéea facilite le bon enchaînement de toutes les tâches postérieures en réduisant les difficultés techniques de l'environnement désertique, en optimisant le coût économique, en favorisant une approche modulaire de la ville laissant une grande autonomie opérationnelle aux « morceaux » susceptible d'être développés par différents opérateurs selon un phasage flexible.

1.1.5 Phasage de l'opération :

• **Phase 1** : est de surface 96.4 Ha, elle comprend le quartier intégré ; elle est bordée au nord par l'entrée de ville. A ce stade, nous proposons d'intégrer à cette première phase le quartier d'affaire en entrée de ville afin d'augmenter l'attractivité et offrir une dynamique d'emplois dès le démarrage de l'opération. Ce quartier d'affaire inclut le siège de la Ville Nouvelle ainsi que quelques équipements sportifs.

Au sud, la phase 1 est limitée par l'axe vert qui pourra constituer le premier élément d'agrément avant d'entamer la deuxième phase.

• **Phase 2** : est de 153.7 Ha, elle vient compléter le quartier prioritaire sur une superficie de 250 Ha. Et sera bordée par les jardins maraîchers familiaux au sud. La zone de protection sera alors réalisée jusqu'à cette limite sud.



Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

- **Phase 3** : La zone d'extension sud entourée de sa zone de protection. Elle est de 211.4 Ha
- **Phase 4** : qui vient compléter la ville pour atteindre les 10 000 logements souhaités, d'une surface 40.4 Ha.

Superficiers globales par phase : Total : 502 Ha

1.1.6 L'accessibilité de la ville nouvelle :

• *Accès nord :*

L'axe principal d'entrée de ville participe à l'organisation du tissu urbain d'El Ménéa. Il sera demain en connexion directe sur l'un des axes majeurs de liaison entre la ville haute et la ville basse, la Route nationale 1.

Il est à noter que la variation altimétrique entre la ville haute et la ville basse apporte une contrainte forte pour la création d'axe de connexion à l'ouest du plateau. L'exemple de la voie N°3, non aboutie, prouve que des études complémentaires en topographie et géotechnique doivent impérativement être menées pour proposer un tracé cohérent et viable.



Figure 24: L'accessibilité Nord de la nouvelle ville d'El Ménéa.

Source : Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Ménéa, 2012

• *Accès à l'Ouest :*

Au vu de la morphologie du site, le plateau accueillant la Ville Nouvelle possède une connexion évidente avec la ville existante par la route nationale. Une Ville Nouvelle de cette capacité et ayant le souci d'intégration de la ville existante, ne peut avoir qu'un axe de connexion.

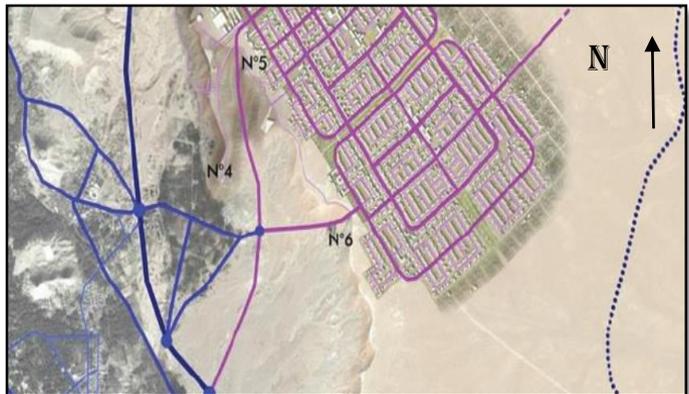


Figure 25: L'accessibilité Ouest de la nouvelle ville d'El Ménéa.

Source : Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Ménéa, 2012

Une attention particulière sera apportée également sur l'écoulement naturel des eaux pluviales du plateau vers la ville basse. Les tracés N°5 et N°6 sont localisés dans une zone à forts écoulement naturel avec un sol composé d'argiles gonflantes.

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

1.1.7 LES CONCEPTS DE LA NOUVELLE VILLE :

• *L'organisation spatiale :*

la conception proposée favorise le découpage de la ville en quartiers : faire une ville de faibles distances, dans laquelle on peut accéder à pied depuis son logement à la plupart des facilités de la vie quotidienne, conduit à structurer l'habitat en unités de vie autonomes, quartiers dotés de tous les équipements scolaires, sportifs, commerces...

*Equipements Socio-éducatifs

Hormis le rayonnement à grande échelle de l'Institut Universitaire, les équipements socio-éducatifs de quartier sont implantés dans les quartiers d'habitation afin de limiter les déplacements en voiture et favoriser la dépose des enfants à pied en empruntant les traverses piétonnes reliant les quartiers.

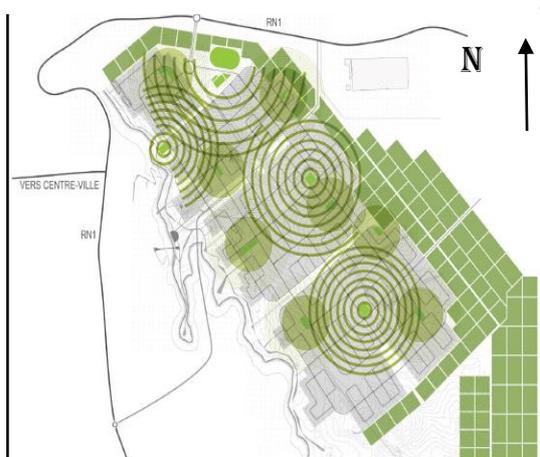


Figure 27 : Le rayon des équipements socio-éducatifs
Source : Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Menea, 2012

*Equipements Sportifs

Les grands équipements sportifs comprennent le stade et sa cité sportive ainsi que les grandes piscines. Dans chaque quartier un équipement sportif de proximité vient compléter cette offre afin de faire bénéficier les futurs habitants de la Ville Nouvelle d'équipements de qualité et dont l'accessibilité est accrue.

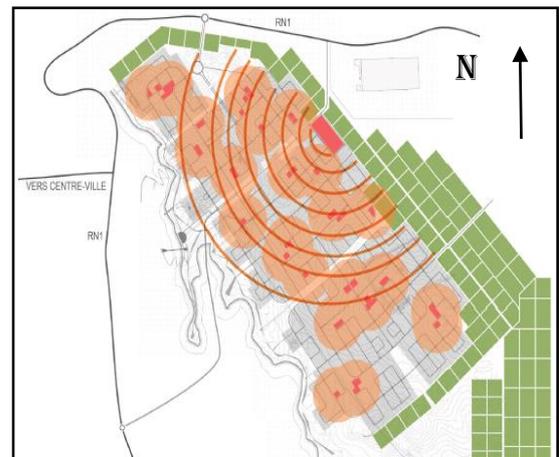


Figure 26 : Le rayon des équipements sportifs
Source : Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Menea, 2012

*Equipements de Santé

La Ville Nouvelle d'El Ménéa sera dotée d'un hôpital de 220 lits dont une vingtaine est réservée à la maternité. Une polyclinique complète cette offre encourageant le développement du secteur privé.

Ces grands équipements ont un rayonnement régional et sont complémentaires

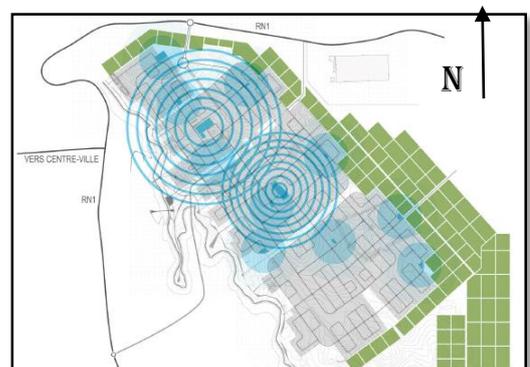


Figure 28 : Le rayon des équipements de santé
Source : Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Menea, 2012

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

avec des équipements de santé de quartier ainsi que des Foyers pour Personnes Agées.

1.1.8 Maillage de la ville :

-La ville se structure autour de quatre quartiers conçus comme des ensembles multifonctionnels permettant un fonctionnement urbain harmonieux, Chacun de ces quartiers comporte les différents types des habitations et tous les équipements nécessaires pour leurs habitants.

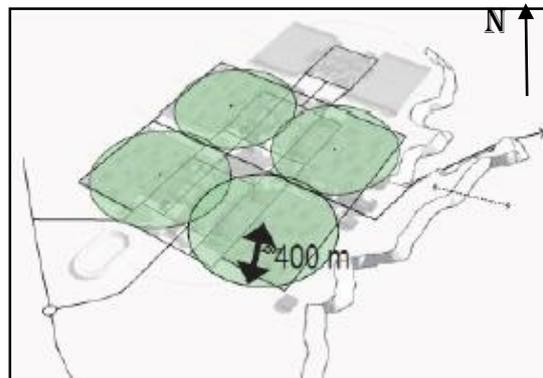


Figure 29 : Les quatre quartiers de la ville nouvelle d'El Ménéa.
Source : Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Menea, 2012

-Pour contribuer à construire une « ville passante » des avenues intermédiaires relient à intervalles réguliers les branches parallèles de la boucle de boulevards. Une voirie tertiaire permet de desservir l'ensemble des îlots carrés de 50 mètres de côté qui constituent la brique élémentaire de la ville. Ces îlots sont redivisés en parcelles de tailles diverses en fonction des types d'habitat qu'ils reçoivent.

-Un réseau de « traverses », voies piétonnes, assure la perméabilité complète du tissu urbain pour aller d'un point à un autre dans la ville.

-La distribution des équipements de quartier prévus au programme a été optimisée pour garantir une accessibilité homogène dans l'ensemble de la ville.

1.1.9 Système de voirie :

type de voie	fonction	Capacité d'écoulement
Réseau primaire	déplacements de longue portée	700 à 900 véhicules par heure, par voie.
réseau secondaire	déplacements de moyenne portée	0 à 700 véhicules par heure, par voie.
réseau tertiaire	desserte quartier	inférieure à 500 véhicules par heure, par voie.
Réseau quaternaire	desserte locale	inférieure à 500 véhicules par heure, par voie.

Tableau 7 : la fonction et la capacité d'écoulement de chaque type de voies.

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa



Figure 30 : Carte du réseau viaire de la nouvelle ville d'El Ménéa

Source : Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Menea, 2012

1.1.1 Prescriptions urbaines et paysagères :



Figure 31 : Système écologique de la nouvelle ville d'El Ménéa.

Source : Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Menea, 2012

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

I.1.2 Les principes architecturaux fondateurs de la ville nouvelle :

Les principes architecturaux fondateurs de la ville nouvelle sont :

- favoriser la mitoyenneté afin de limiter les façades exposées au soleil.
- Concevoir une terrasse pour chaque logement (balcon pour les logements collectifs).
- Etudier la ventilation naturelle à travers les puits canadiens et les tours à vent.
- Etudier l'implantation des bâtiments en fonction de l'orientation au soleil.
- Planter un écran végétal en façade sud des bâtiments afin de l'ombrager.

I.2 Analyse de l'aire d'intervention :

I.2.1 Situation de l'aire d'intervention :

Notre aire d'intervention se situe au Nord-Ouest de la première phase de la réalisation de la ville nouvelle d'El Ménéa. Cette phase comprend un quartier dit « intégrer », occupe une surface de 94.4 ha, le quartier intégré est divisé en 12 secteurs A1 A2 A3... A12, l'assiette de notre projet se situe dans le secteur A1

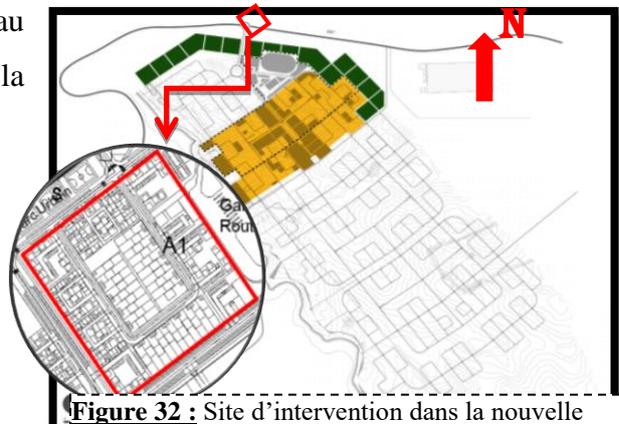


Figure 32 : Site d'intervention dans la nouvelle ville d'El Ménéa ;

Source : Rapport Mission B1. 2012 traités par les auteurs

I.2.2 Délimitation de l'aire d'intervention :

L'aire d'intervention est entouré par une cités résidentielles et des équipements, il est délimité par :

- **Au Nord -ouest :** parc urbain 
- **Sud- est :** hôpital 
- **Sud- ouest :** Cité résidentielle 
- **nord- est :** gare routière 



Figure 33 : Les délimitations de Site d'intervention de dans la nouvelle ville d'El Ménéa ;

Source : traité par les auteurs

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

1.2.3 Accessibilité de l'aire d'intervention :

Notre aire d'intervention est parfaitement accessible des trois côtés :

Son emplacement lui offre une accessibilité facile, au véhiculées et piétons. Il est parfaitement accessible par deux voies mécaniques principales au côté nord-ouest et sud-ouest, Aussi il est également desservi d'une voie secondaire du côté sud-est.

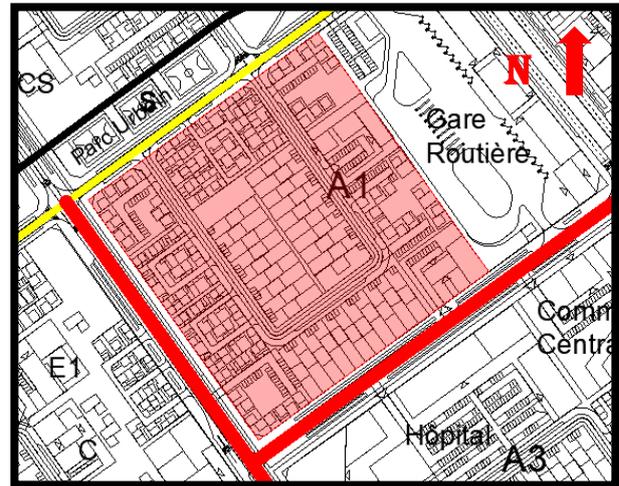
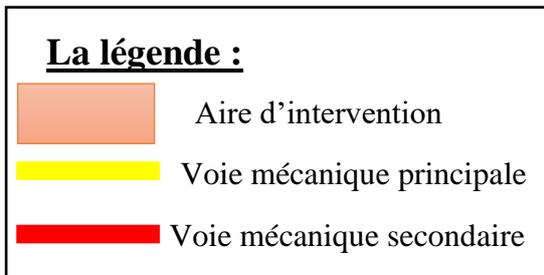


Figure 34 : Accessibilité de Site d'intervention dans la nouvelle ville d'El Ménéa ;
Source : traité par les auteurs

1.2.4 Étude morphologique de l'aire d'intervention :

• *Forme et surface :*

L'aire d'intervention est d'une forme rectangulaire proche du carrée. Le site est de longueur de **220 m** et de largeur de **214 m** avec une surface de **47080 m²**

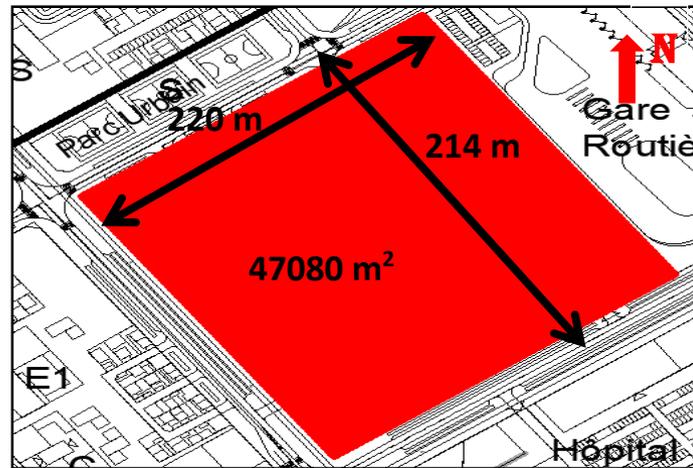


Figure 35 : Dimension de l'aire d'intervention
Source : traité par les auteurs

● *Géologie et sismicité du site :*

Le sol est de nature rocheuse ce qui le rend favorable pour la construction.

Le site se situe dans la zone 1 d'une faible sismicité (d'après le RPA).

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

- Topographie du site :

L'assiette se développe sur une pente longitudinale : 1.8% et une pente transversale de : 2.8% , il est de nature rocheuse ce qui le rend favorable pour la construction.

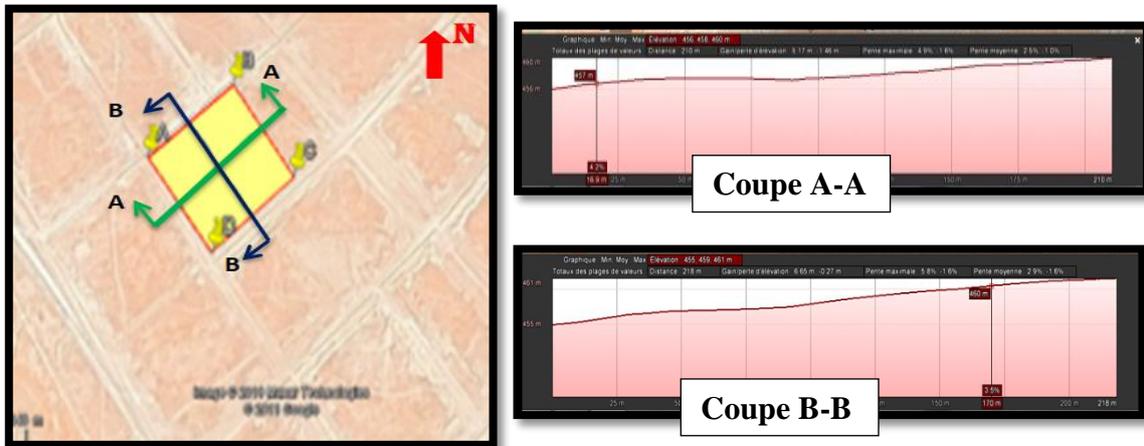


Figure 36: Topographie du site.

Source : Google Earth, traité par l'auteur 2019

1.2.5 Étude microclimatique :

- **Les vents :**

L'exposition du site à des vents fréquents entre janvier et août de directions multiples. Nord-Ouest de janvier à juin et de septembre à décembre. Nord- Est de juillet à août.

Nord-Sud Vent Sirocco (vent saharien violent, très sec et très chaude) de mai à septembre sur une moyenne annuelle de 11j/an.2 La vitesse moyenne est de 4 (m/s)

On a deux types de vents :

- Des vents dominants Nord et Nord-Est
- Des vents chargés de sable Sud et Sud-Ouest

- **Ensoleillement :**

Le site est caractérisé par une forte insolation, le minimum est enregistré au mois de novembre, Avec 221 heures et le maximum avec 314 heures en juillet.

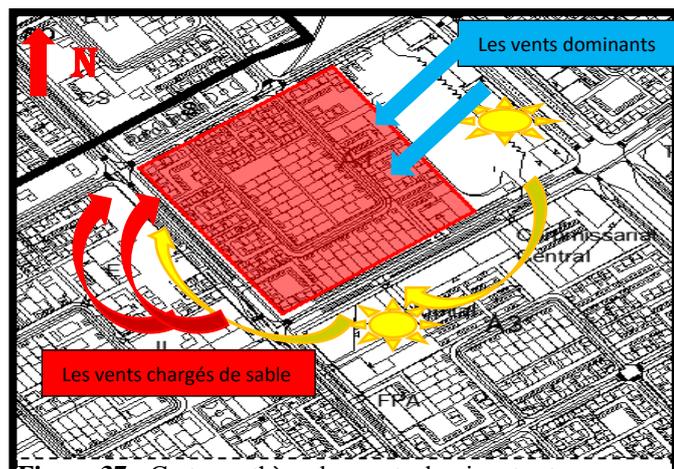


Figure 37 : Carte synthèse des vents dominants et d'ensoleillement dans la nouvelle ville d'El Ménéa.

Source : traité par les auteurs

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

1.2.6 Analyse AFOM :

• Synthèse AFOM :

SWOT est l'acronyme anglais de Strengths, Weaknesses, Opportunities et Threats. En français, (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) ce qui nous donne l'acronyme AFOM. Un outil d'analyse stratégique. Il combine l'étude des forces et des faiblesses d'une organisation, d'un territoire, d'un secteur, etc. avec celle des opportunités et des menaces de son environnement, elle nous permet d'avoir une vision plus globale et claire de la méthode d'analyse SWOT ainsi que de son intérêt. Elle permet notamment d'avoir une vision synthétique d'une situation en la considérant sous divers angles incluant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces potentielles.

Atouts	Faiblesses
Un site multifonctionnel Accès facile au site d'intervention Multiplicité des moyens de transport ; une gare routière aux alentours. Présence des équipements de service et de détente de proximité Présence de sécurité (commissariat central) Présence d'un équipement socioéducatif (voisinage)	Contraintes topographiques. Nuisances sonores (proximité de la gare routière)
Opportunités	Menaces
Attractivité touristique élevée Un bon ensoleillement L'environnement immédiat (parc urbain, hôpital, gare routière) Possibilité d'utilisation d'énergies renouvelables (solaire, éolienne...) Sol de nature rocheuse (bonne pour la construction)	Un climat aride Les vents dominants : vent de sable. Ensoleillement fort. Longue période de chaleur, grand écart de température journalière. Faibles précipitations

Tableau 8 : AFOM.

Source : traité par les auteurs

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

I.3 Programmation du projet :

I.3.1 Détermination des fonctions :

Le projet architectural avant sa concrétisation en terme de conception, formalisation, réalisation et utilisation finale, passe par plusieurs étapes l'une d'entre elles est la programmation. Cette étape est indispensable car elle permet de déterminer ; les activités, leurs natures et exigences du point de vue organisationnel, fonctionnel et technique.

I.3.2 Programme qualitatif et quantitatif du projet :

Type	Fonction	Nombre
Habitat Individuel	Habiter/se détendre	30 petites villas (400 à 500 par parcelle) 190m ² (s utile)
Habitat semi collectif	Habiter/se détendre	102 (2500m ² de 10 à 14 log) 80-150m ² (s utile)
Habitat collectif	Habiter/se détendre /travailler (commerce)	121(100m ² par logement)
Immeuble de bureau	Travailler	1

Tableau 9 : Programmation du quartier résidentiel

Source : par EGIS

Nous avons respecté le programme régi par Egis tout en ayant respecté le nombre minimal donné en réservant étant 9 logements pour personne à mobilité réduite).

Type d'habitat	Gabarit	Typologie
Habitat individuel	R+1	18 T7avec 3terrasses. 8T7 avec 2 terrasses. 4 T7'
Habitat semi collectif	R+2	50 T6 duplex. 52 T4 simplex.
Habitat collectif	R+4 RDC commerce	30T3 avec terrasse. 9 T3'avec terrasse. 3 T3PMR. 14T4 avec terrasse. 26 T4' avec terrasse. 2T4 PMR. 8T5 avec terrasse. 4 T5' avec terrasse. 2 duplex T6.

Tableau 10 : Type de logements proposé par les auteurs.

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

Typologie	CES	COS
Individuel	0.3 de la superficie de la parcelle.	0.4
Semi collectif	0.4 de la superficie de la parcelle.	0.8
collectif	0.4 de la superficie de la parcelle.	4

Tableau 11 : Cos Ces du quartier résidentiel

Source: EGIS

I.3.3 Genèse de la forme et concepts :

I.3.3.1 Concept du projet :

- Principes d'implantation du projet :

Notre projet est conçu d'une façon à arriver à un projet qui sera à l'image de la ville nouvelle d'El-Méneaa, une image qui répondra aux objectifs d'une ville durable, une ville qui vise le développement tout en respectant son identité, un projet qui favorise le vivre ensemble tout en respectant les autres.

Afin de renforcer l'urbanité du quartier, des espaces mutualisés organisent les logements de notre quartier, en effet, chaque typologie de bâti sera dotée des espaces publics propres à elle d'une part et d'autre part deux typologies seront regroupées par un espace public ainsi que les trois typologies vont avoir une place publique commune afin de renforcer l'aspect social de l'urbanité

-La forme (la production) :

Etape 1 :

Tout d'abord nous avons identifié la zone constructible pour notre assiette à travers le recul prévu déjà par Egis (5m au nord 15 m à l'est et 8.60 au sud)

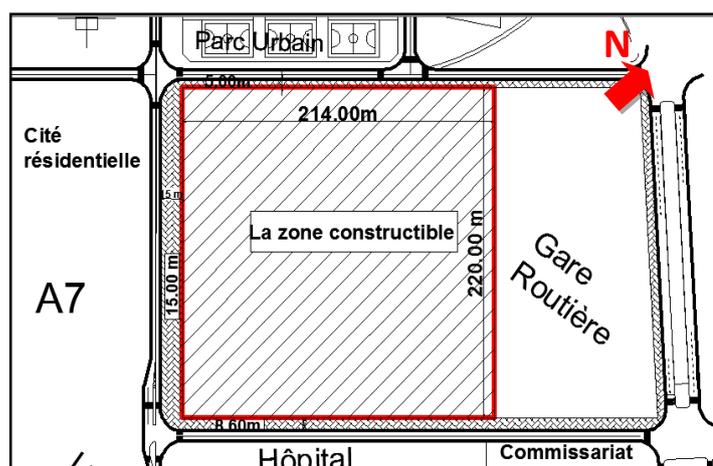


Figure 38 : principes d'implantation du site

Source : traité par les auteurs

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

Etape 2 :

Nous avons tramé le terrain par un module de 50m/50 qui représente module de base de la ville.

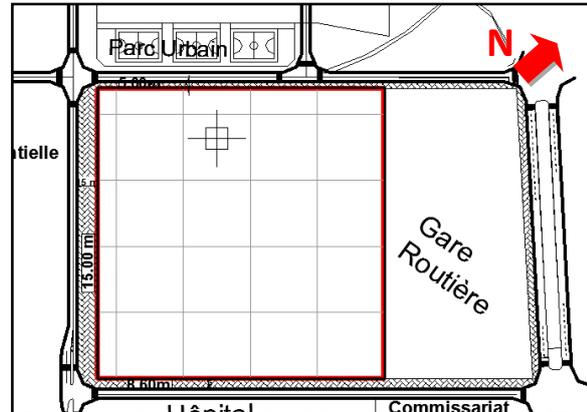


Figure 39 : La trame du terrain.

Source : traité par les auteurs

Etape 3 :

Nous avons ensuite tracé des voies mécaniques de 6 m de large :

→ La voie n 01 en continuité avec la voie de desserte du parc urbain.

→ Création d'une 2ème voie pour casser l'ilot chaleureux et minimiser la densité de l'ilot.

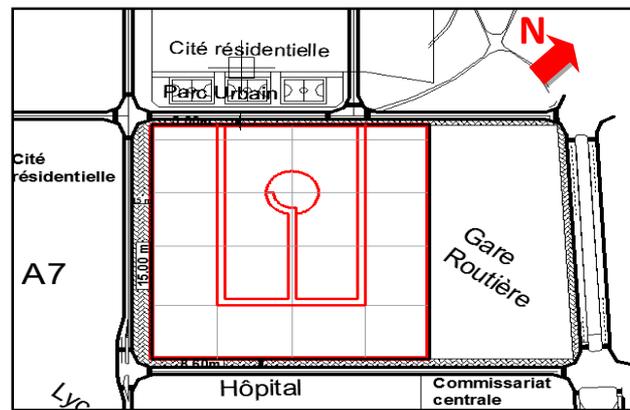


Figure 40 : Tracés des voies mécaniques

Source : traité par les auteurs

→ Création d'une 3ème voie qui relie entre les 2 premières voies pour

dynamiser le mouvement et faciliter les déplacements

→ Nous avons ajouté une 4ème voie pour que chacun des habitants puisse accéder mécaniquement à son logement.

Etape 4 :

Création des espaces mutualisés : jardins et voies piétonnes

→ La forme des voies piétonnes pour refléter l'architecture Ksourienne et appliquer les critères de la domesticité ainsi que pour illustrer l'identité de la ville (l'urbanité) et faciliter le déplacement.

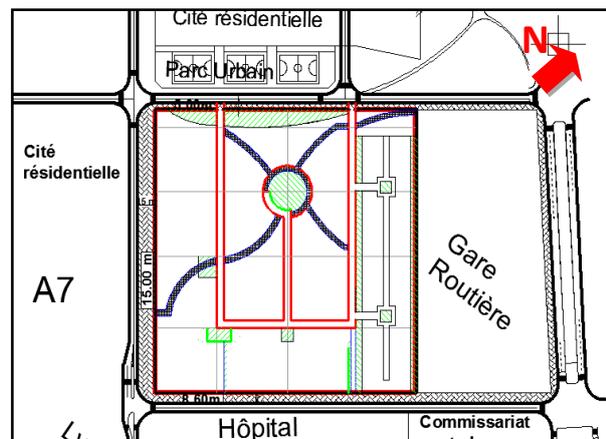


Figure 41 : Tracés des voies et espaces partagés.

Source : traité par les auteurs

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

→ Le concept des jardins et places publics est fait pour renforcer l'urbanité du quartier à travers le renforcement des interactions sociales soit entre les habitants du quartier ou avec les résidents de la ville :

- *Création d'un espace public dédié à la ville* en continuité avec le parc urbain et en liaison entre les deux palmeraies qui se situe au nord de notre aire d'intervention pour rendre le quartier attractif et même améliorer le cadre de vie des résidents de la ville (une image domestique) et renforcer l'urbanité sociale (à travers l'hétérogénéité et densité des groupes sociaux).

- *Un jardin dans une seule typologie* pour améliorer le cadre de vie de ses habitants en gardant leur intimité.

- *Un jardin partagé entre deux typologies* pour avoir une certaine mixité sociale.

- *Un jardin entre les trois typologies* (l'espace circulaire centrale) pour avoir une image domestique diversifiée à travers les différents traitements de façades des différentes typologies ainsi que pour renforcer l'urbanité spatiale à travers la possibilité de la lisibilité de la structure urbaine du quartier.

- La fonction : Organisation du bâti :

→ L'individuel afin de garder leur intimité et minimiser les effets sonores provenant de la gare routière en plaçant leur jardin de ce côté ainsi que nous les avons organisé autour des jardins à l'intérieur afin de refléter la notion du patio qui était à l'intérieur nous l'avons

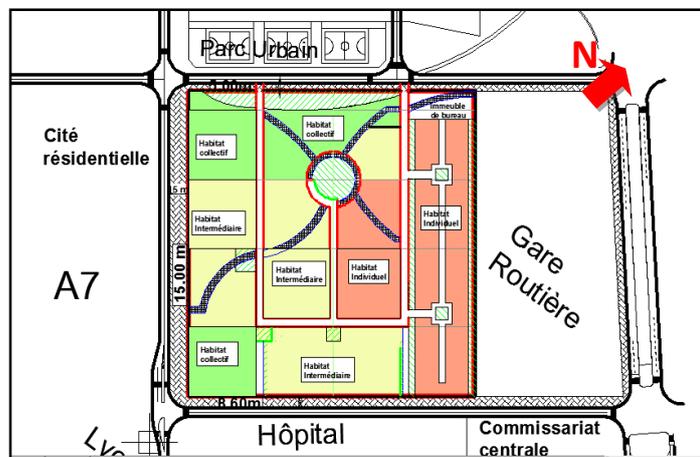


Figure 42 : L'affectation de typologie.

Source : traité par les auteurs

fait sortir à l'extérieur (les maisons s'organisent autour d'un patio au lieu des espaces qui s'organisent autour d'un patio) pour avoir une image domestique.

→ Le collectif :

- En continuité avec la coulée verte dédié à la ville pour créer des activités diverses renforçant les interactions sociales de la ville c'est-à-dire renforcer l'urbanité sociale à travers les interactions sociales et concrétiser l'urbanité politique à travers la participation des habitants du quartier dans son économie).

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

-Elément de repère pour le quartier vu sa situation en intersection des deux voies principales.

→ L'immeuble de bureau sera entre la gare routière et l'espace public dédié à la ville.

→ L'intermédiaire comme l'indique son appellation nous avons proposé de le placer entre les deux typologies.

- Donc : garder le calme côté de l'hôpital avec l'implantation de semi collectif + individuel avec l'intégration des activités nécessaires pour l'hôpital tel que pharmacie.

I.3.3.2 Genèse et la volumétrie du projet :

A. **Logements collectifs** : comme déjà cité auparavant nous avons proposé d'implanter le collectif en continuité avec le parc urbain pour créer des activités qui provoquent la convivialité et une urbanité sociale.

- *En ce qui concerne la tour d'angle :*

Étape 1 :

Nous avons travaillé avec une trame qui fait 12m par 12m qui représente les logements (10x10m l'appartement selon Egis) + la largeur de la coursive 2m.

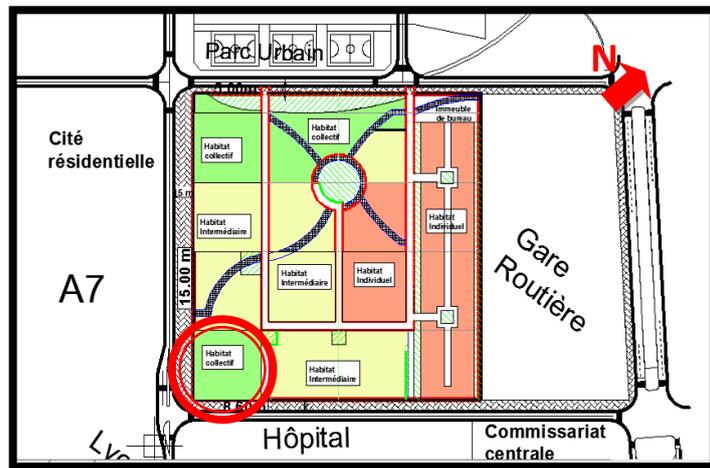


Figure 43 : Plan d'Aménagement

Source : auteurs

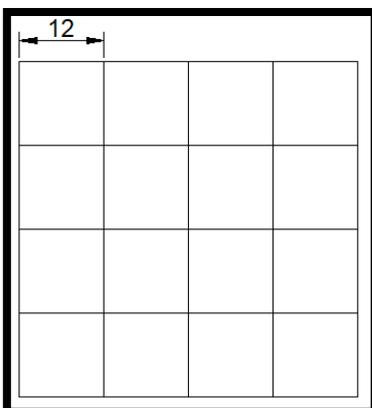


Figure 44 : la trame.

Source : auteurs

Etape 2 :

-La circulation verticale est assurée par 6 cages d'escalier (rouge) de façon à bien desservir les différents appartements de notre projet et de faciliter le plus possible la circulation verticale.

-La circulation horizontale est assurée par une coursive (marron) de façon à bien desservir les différents (verts) de notre projet et de faciliter le plus possible la circulation horizontale entre les blocs.

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

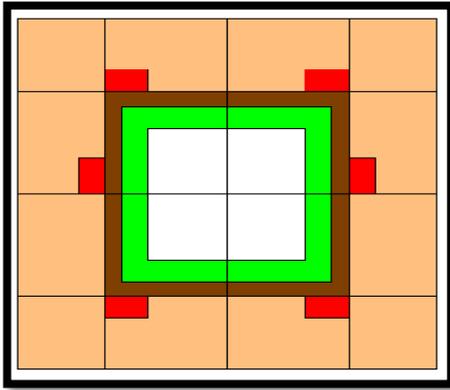


Figure 45 : étape 2 2D .

Source : les auteurs

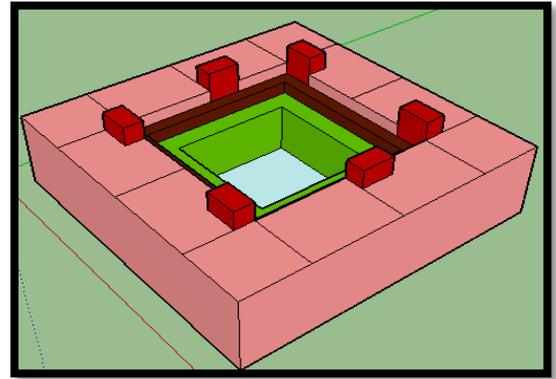


Figure 46 : étape 2 3D .

Source : les auteurs

-Le centre de la trame (vert) est réservé pour un espace en commun et aménagement extérieur autour d'un patio (blanc) de 10x10 pour créer ainsi une ventilation naturelle et en référence à l'architecture Ksourienne qui favorise l'utilisation de patio.

Etape 3 :

La forme de notre bâti est en dégradé du haut vers le bas créant ainsi une terrasse commune accessible à partir des coursives.

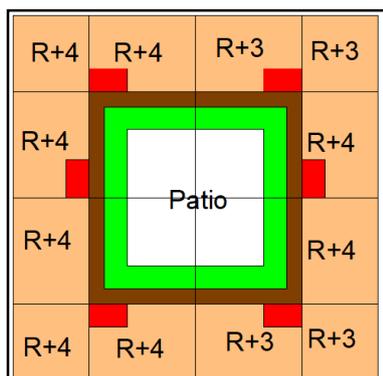


Figure 47 : étape 3 en 2D.

Source : les auteurs

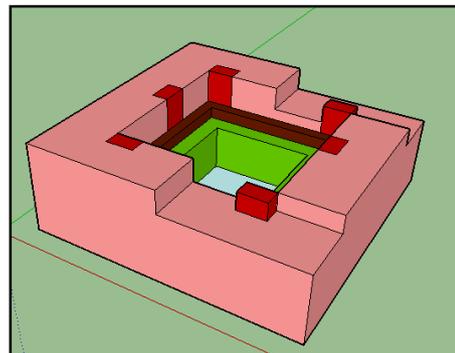


Figure 48 : étape 3 en 3D .

Source : les auteurs

• En ce qui concerne l'immeuble qui se trouve en continuité avec le parc urbain :

Etape 1 :

-Nous avons travaillé avec le même principe de la tour d'angle (des blocs autour des patios pour refléter le tissu compact de l'architecture Ksourienne donc garantir la domesticité) ainsi qu'avec la même trame (12m/12m) en adaptant cette trame avec la courbure.

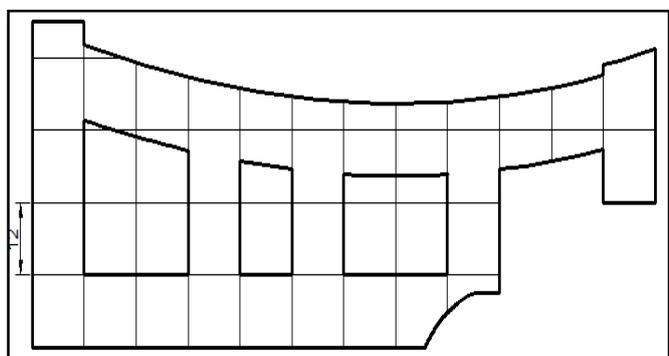


Figure 49 : étape 1 en 2D.

Source : Les auteurs.

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

Etape 3 :

La forme de notre bâti est en dégradé du haut vers le bas créant ainsi une terrasse commune accessible à partir des coursives.

Les toits terrasse de chaque volumes sert comme des jardins potagers pour chaque résident de cet immeuble ainsi qu'une terrasse collectif dans la terrasse du dernier niveau.

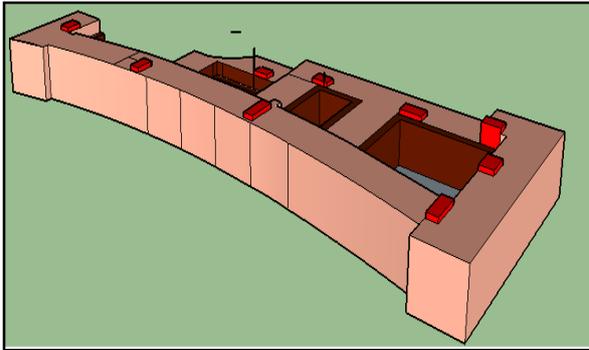


Figure 51 : étape 3 en 2D.

Source : Les auteurs.

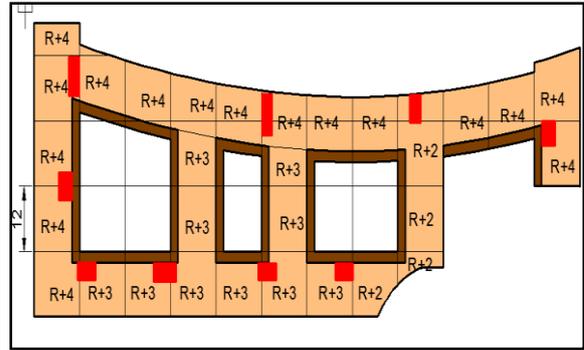


Figure 50 : étape 3 en 3D.

Source : Les auteurs

B. Logement semi-collectif :

**Principe d'implantation :*

Etape 1 :

Les logements semi collectif sont implantés sur deux voies primaires pour faciliter l'accès piéton et mécanique

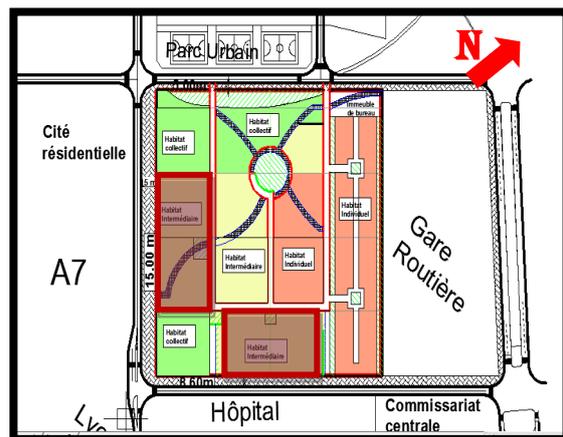


Figure 52 : L'affectation de typologie.

Source : traité par les auteurs

**Selon la trame*

Etape 2 :

Nous avons tramé cette partie avec une trame de (10/10m) qui représente l'unité de logements (selon Egis)

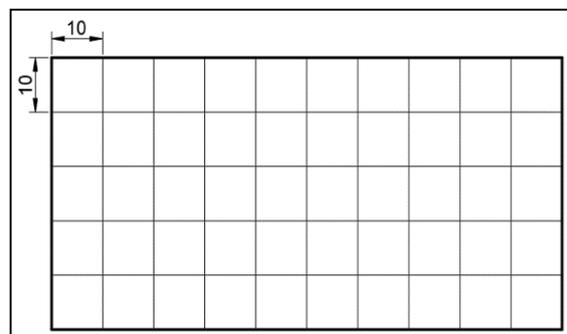


Figure 53 : ilot tramé

Source : les auteurs

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

Etape 3 :

Les logements sont autour d'un espace central semi privé (vert) qui reflète l'idée du patio aménagés avec des espaces verts, des airs de jeux pour enfants et des jardins potager destinés aux citadins qui occupent le 1^{er} étage des logements

Les espaces centraux sont traversés par des passages couverts (bleu) qui reflètent les sabat

La circulation verticale est assurée par des escaliers urbains (rouge) est des coursives (jaune) de façon à bien desservir les différents appartements de notre projet.

Le logement intermédiaire (beige) est constitué d'habitations en mitoyenneté

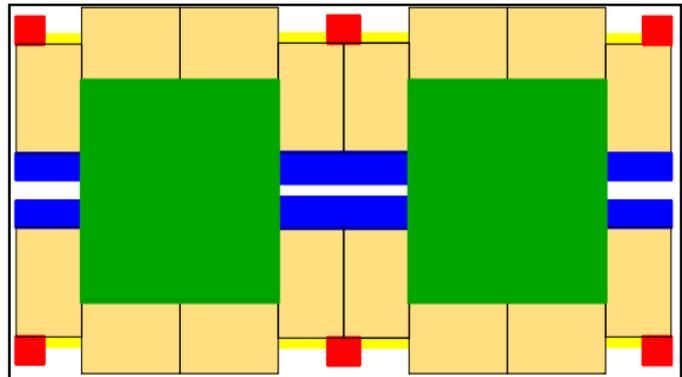


Figure 54 : représentation de l'étape 3

Source : les auteurs

verticale et d'autres en mitoyenneté horizontale-verticale tout en gardant l'intimité des habitants. La surface utile construite pour chaque bâti est entre 90 et 100 m² sur une parcelle de 150m².

Etape 4 :

Gabarit :

Suivant les règlements, La hauteur maximale est de R+2 avec des imbrications de volume pour que le projet soit harmonieux

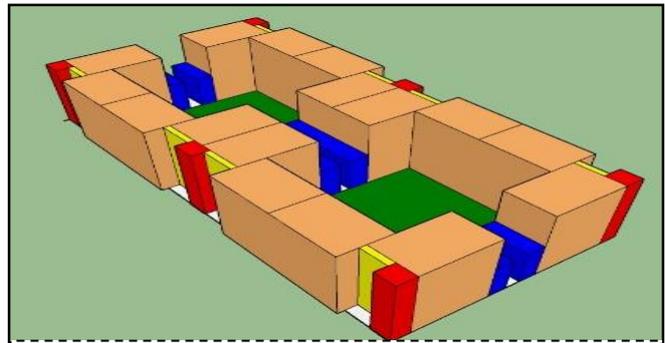


Figure 55 : représentation de l'étape 4

Source : les auteurs

• En ce qui concerne l'immeuble au cœur du projet :

Etape 1 : principe d'implantation

Nous avons implanté des logements semi-collectifs au cœur de l'îlot pour qu'ils relient entre les deux autres typologies (collectif et individuelle).

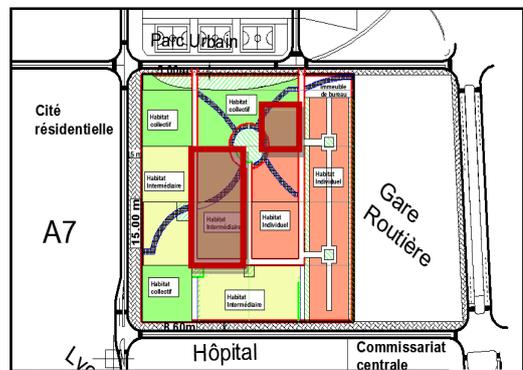


Figure 56 : affectation de typologie

Source : les auteurs

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

Étape 2 :

Nous avons gardé le même trame de (10/10m) et implanté des parcelles de (15/10m)

Etape 3 :

La circulation verticale est assurée par des escaliers urbains (rouge) est des coursives (jaune) de façon à bien desservir les différents logements de notre projet

Des espaces de rencontre relier par des passages couverts (sabat) pour bénéficie de l'ensoleillement, renforcer la vie communautaire et offrir une meilleur sécurité pour les enfants... Cet espace contient des aires de jeux, des potagers et des petits bassins.

La circulation verticale est assurée aussi par des escaliers urbains (rouge) est des coursives (jaune) de façon à bien desservir les différents logements de notre projet

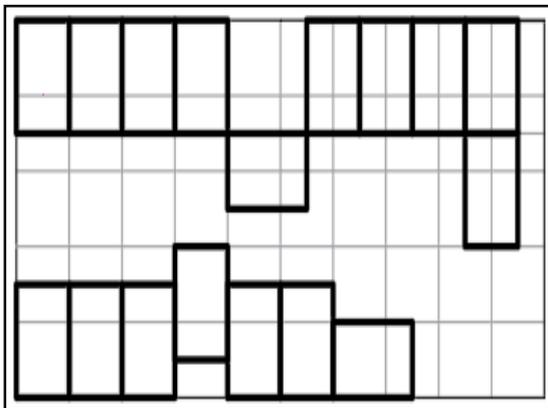


Figure 58 : représentation de l'étape 3

Source : les auteurs

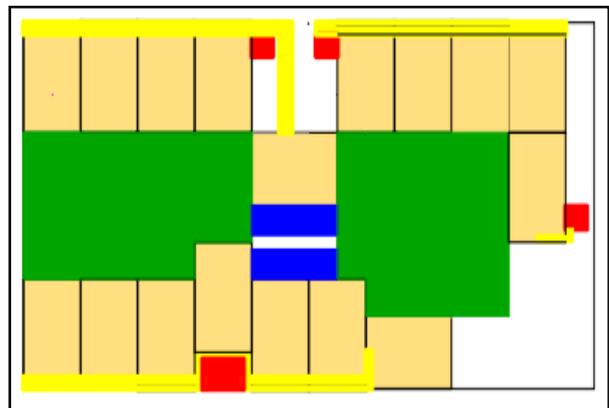


Figure 57 : la trame de l'ilot (étape 2)

Source : les auteurs

Etape 4 : gabarit

Suivant les règlements, la hauteur maximale est R+2

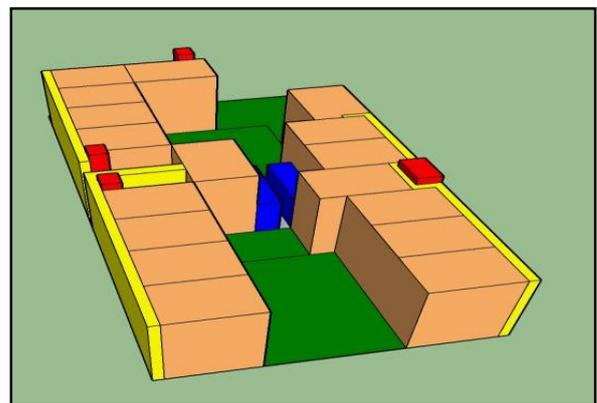


Figure 59 : représentation de l'étape 4

Source : les auteurs

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

- Les différents types de logements :

Type A (mitoyenneté horizontale-verticale) : implantés tout au long des rues extérieures : contient deux types de logement duplex avec garage et un simplexe

➤ **Logements individuels :**

-Nous avons implanté les maisons individuelles en bande, organisée de manière à ce que chaque maison ait un accès mécanique depuis la voie.

-Nous avons implanté les maisons autour des places semi publics (faire sortir la notion du patio à l'extérieur).

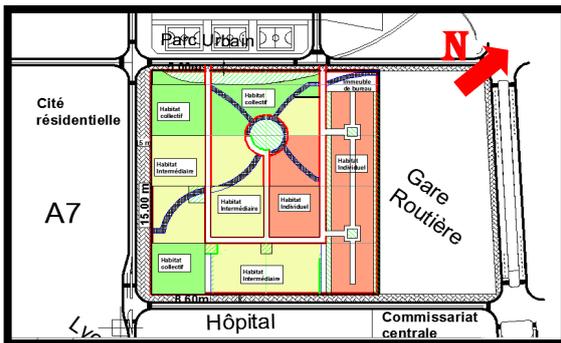


Figure 61 : affectation de l'individuel sur le plan d'Aménagement

Source : les auteurs

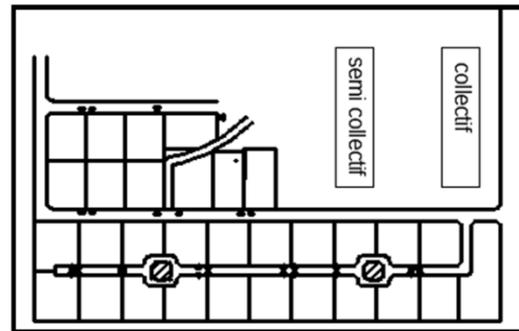


Figure 60 : disposition des parcelles de l'habitat individuel

Source : les auteurs

II.5.1.1 Principes de l'aménagement extérieur :



Figure 62 : Plan de masse

Source : traité par les auteurs.

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

II.5.1.2 Expression des façades :

Nous avons présenté la façade à travers l'affirmation ou la transmission de la nature de l'espace intérieur de l'édifice, cette action offre à l'individu la possibilité de communiquer avec son environnement en rendant plus conscient de l'endroit où se trouve et de la nature

- forme simple.
- Petite ouvertures : pour diminuer le transfert de la chaleur. Le type de chaque ouvrant est variable selon le besoin d'éclairage, toutes les ouvertures du RDC sont surélevées par rapport au sol de 1.8 pour éviter le vis à vis ainsi que les nuisances.
- Utilisation des arcs en ogive dans les ouvertures
- Utilisation de moucharabieh pour les ouvertures exposées au soleil, ainsi que pour l'intimité et l'ornementation des façades.
- L'encorbellement présent dans les façades pour apporter de l'ombrage
- Les couleurs utilisés dans la façade sont les couleurs locales d'el Ménéa.



Figure 63 : façades du projet

Source : les auteurs

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéea

II.5.1.3 Aménagement de l'espace extérieur :



Figure 64 : les espaces mutualisés du quartier

Source : les auteurs

II.5.1.4 Concept structurel et technique :

*Logique structurelle et choix du système constructif :

Le rôle du système structurel est d'assurer la stabilité d'un ouvrage, il prend part dans la composition architecturale, l'organisation et la qualité spatiale, le projet architectural s'effectue par trois trames : fonctionnelle, formelle et structurelle qui comprenant : l'usage, la résistance, les exigences sécuritaires et les conditions économiques.

Recherchant la simplicité, l'économie, et la facilité de réalisation, ainsi que la disponibilité des matériaux de construction, la durabilité et la performance énergétique, nous avons opté pour une structure métallique en raison de ces paramètres fondamentaux :

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

- **Performances mécaniques** : L'acier permet des grandes portées, des structures fines, élancées, s'inscrivant harmonieusement dans leur environnement tout en offrant toutes les garanties de sécurité et de fiabilité.

- **Matériau recyclé** : L'acier est l'un des matériaux les plus recyclés au monde. On le récupère facilement grâce à ses propriétés magnétiques.

- **Durabilité** : matériau durable qui conserve ses propriétés pendant des décennies

- **Liberté créative** : L'acier, grâce à ses propriétés uniques (d'élasticité, de ductilité...) offre des possibilités constructives infinies, permet des formes originales, aériennes, défiant les lois de la pesanteur.

- **Mise en œuvre facile** : L'acier est facile et rapide à mettre en œuvre. Les éléments sont préfabriqués en atelier et seul l'assemblage se fait sur site, apportant aux ouvriers une plus grande sécurité et un meilleur confort dans leur travail.

- Les atouts de l'acier face au séisme.

- Facilement démontable

- Réduction de la quantité de déchets de chantier,

- Réduction des sources des Nuisances de chantier.

- Pour montrer les différents détails du projet, on prend une partie de la coupe A-A et on détermine l'emplacement de chaque détail.

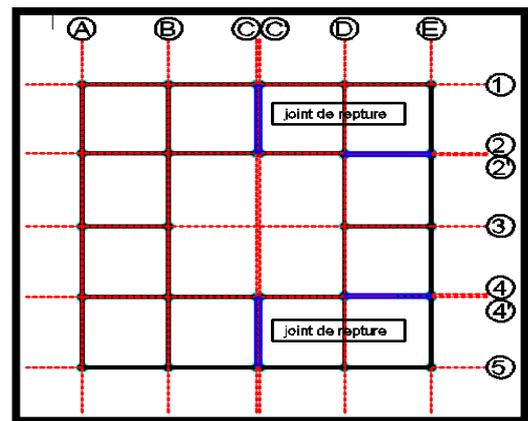


Figure 65: schéma de structure d'une partie de projet.

Source : les auteurs

Les fondations : fondations superficielles (semelles isolées en béton).

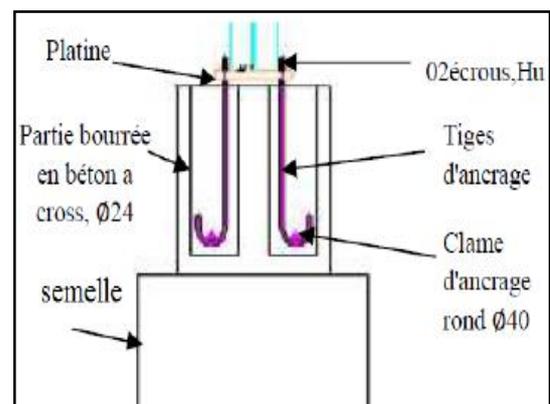


Figure 66 : Détail n°: Articulation pied de poteau-fondation

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

Les poteaux : les poteaux que nous avons choisis sont des HEA 300 enrobés de Placoplatre pour sa protection contre la dilatation.

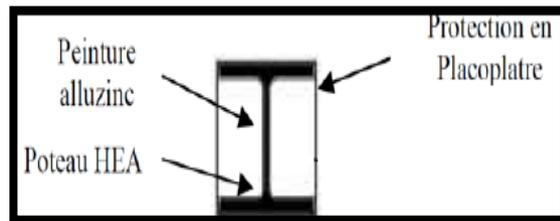


Figure 67 : poteau HEA 300

Source : les auteurs

Les poutres :

Les poutres utilisées sont de type IPE300 et 400, assurant les portées exigées par la trame et garantissant la stabilité de l'ouvrage.

IPE 300 : h=Hauteur 300 mm et Largeur b=150mm.

IPE 400 : h = Hauteur 400 mm et largeur b=180 mm.

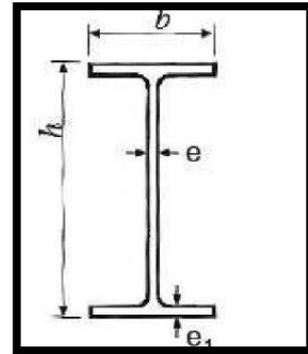


Figure 68 : poutre IPE

Source : google image

Les joints :

L'utilisation de joint de dilatation est recommandée afin de protéger la structure lors de la dilatation de l'acier dû aux écarts de température, ils sont variés de 15 à 40 m. les joints de rupture sont imposés lorsque qu'il y'a une grande différence de niveau. la dilatation.

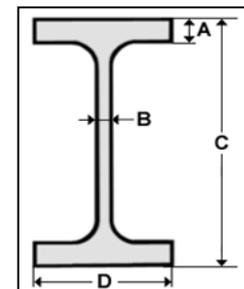


Figure 69 : Détail n° Poutre IPE

Source : les auteurs

Plancher : Les planchers sur bac acier sont réalisés avec du béton coulé sur des bacs rigides nervurés destinés à servir de coffrage autoporteur entre appuis.

Ces planchers sont dits "collaborant" si la tôle est associée à la résistance composite de la dalle.

Les avantages de ce type de plancher : la rapidité du montage est supérieure à celle des systèmes traditionnels, il sert aussi aux contreventements horizontaux du bâtiment,

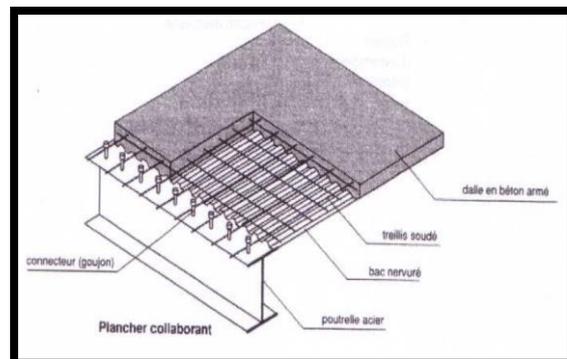


Figure 70 : Détail n° plancher collaborant

Source : Google image

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

économie de béton et d'acier, les bacs d'acier assurent un coffrage efficace supprime les opérations de décoffrage.

Choix de matériaux de construction et les détails

techniques :

Les cloisons extérieures :

Nous avons choisi la BTC (Brique de Terre Compressée Stabilisée)

Les BTC sont de la terre tamisée (0,5 à 0,8 mm au tamis) très légèrement humide qui est

fortement comprimée à l'aide d'une presse. Une fois pressées, elles sont stockées et mises à sécher en phase humide, sous bâche, durant une à trois semaines. Passé ce délai, elles pourront être mises en œuvre.

Le moulage et l'extrusion permettent

d'alléger les briques en ajoutant des fibres végétales. La compression permet d'augmenter

la masse des briques pour stocker plus de chaleur l'hiver et restituer plus de fraîcheur l'été.

Les BTC que nous avons choisis et proposé sont en plusieurs formats : standards (29,5*14*9,5 cm), 3/4, 1/2, évidées ou arrondies, parement (5 ou 7 cm) et dans

plusieurs tons au choix (gris, orangé et rosé). La teinte rosée est obtenue par des pigments naturels du Luberon.²⁰

Ces briques sont entièrement recyclables en fin de vie. Les briques non conformes sont d'ailleurs broyées avant de retourner dans le cycle de production.

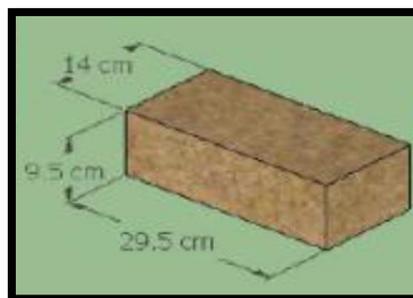


Figure 71 : forme de BTC.

Source : <http://craterre.org>

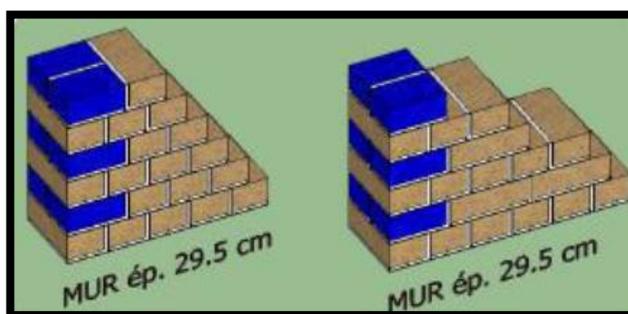


Figure 72 : assemblage des BTC.

Source : Google image

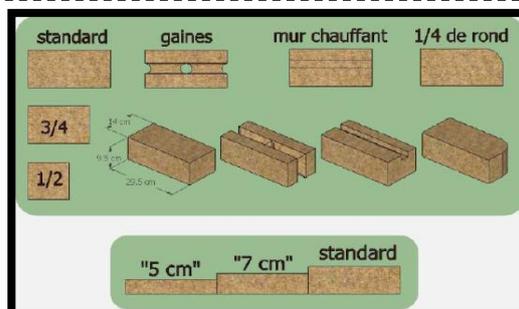


Figure 73 : Forme de BTC.

Source : www.craterre.org

²⁰ CRATerre-EAG et Vincent Rigassi, 1995, *Blocs de terre comprimée. Volume I : Manuel de production*, Friedrich Vieweg & Sohn,

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

• Des exemples d'appareillages :

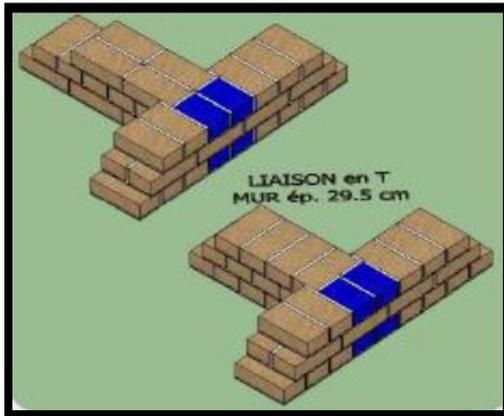


Figure 75 : Détail appareillage en BTC.

Source : www.craterre.org

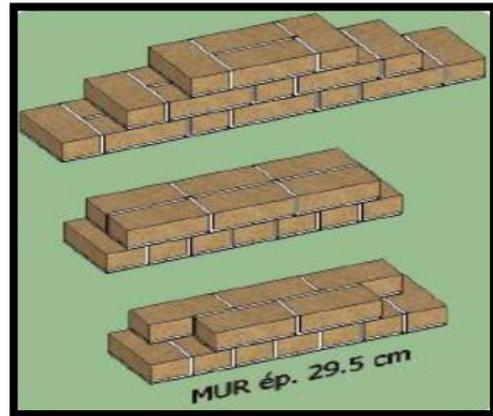


Figure 74 : Détail appareillage Mur en BTC

Source : Détail appareillage Mur en BTC

• Les BTCS présentent plusieurs avantages :

-Une bonne isolation thermique et une bonne isolation acoustique (atténuation de 56 dB à 500 Hz, pour un mur en terre de 40)

-Durables (résistante, pas de fissures dans les murs, durée de vie au-delà de 120 ans).

-Excellent bilan environnemental : emploi d'un matériau naturel

-Economique : Réduction des coûts de construction, peu ou pas de transformation ni de transport

-Elles sont entièrement recyclables en fin de vie.

-Capacité de régulation hygrothermique

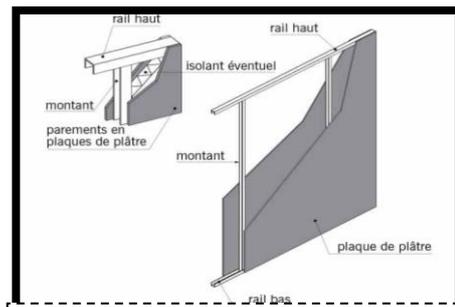


Figure 76 : Détail panneau en placoplâtre

Source : Google image

Les cloisons intérieures :

Notre choix est porté vers les cloisons en Placoplatre, constitué de quatre plaques de plâtre (deux de part et d'autre), séparées par un isolant. Ces cloisons sont amovibles pour une plus grande liberté de réaménagement intérieur (pour laisser la liberté d'aménagement à l'intérieur de la maison à chaque famille pour que les résidents se sentent chez eux → la domesticité) et offrir un maximum de flexibilité, elles sont composées de montants, traverses, poteaux divers, couvre joints et huisserie. Chaque élément peut être démonté, interchangé sans dégradation des modules.

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

Le vitrage : nous avons utilisé Le double vitrage standard d'épaisseur 4/16/4 (deux vitres de 4mm séparées par un espace de 16mm hermétique rempli d'argon, un gaz très isolant). Les doubles vitrages évitent une déperdition de chaleur de 40% et offre une meilleure isolation phonique et thermique.

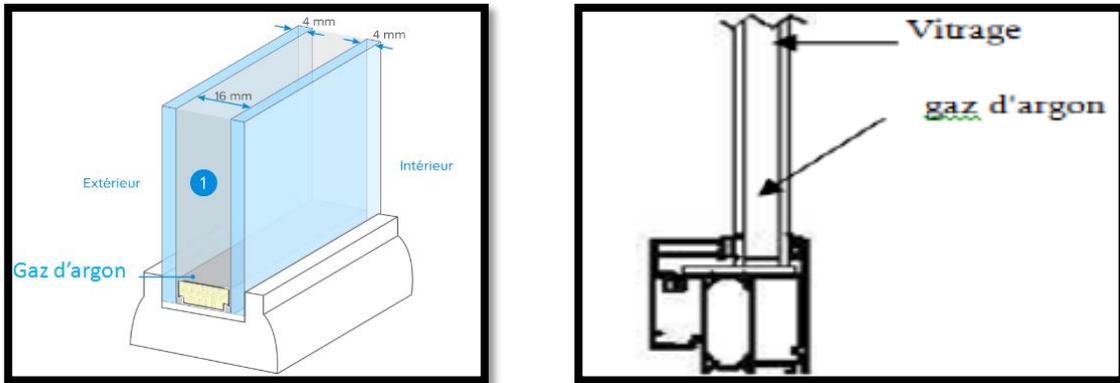


Figure 77 : Détail Double Vitrage

source : Google image

Les faux plafonds :

*Des faux plafonds insonorisant, démontables, conçus en plaques de plâtre de 10mm d'épaisseur accrochés au plancher, Avec un système de fixation sur rails métalliques réglables.

*Les faux plafonds sont prévus pour permettre :

- Le passage des gaines de climatisation et des différents câbles (électrique, téléphonique etc.).
- La protection de la structure contre le feu
- La fixation des lampes d'éclairages. Des détecteurs d'incendie et de fumée.

Etanchéité :

Nous avons utilisé l'étanchéité saharienne qui se compose de :

→1ère couche Mortier ciment : C'est une couche qui a pour rôle, le rebouchage des vides sur le plancher après son coulage, elle sera en mortier de ciment répondue à toute la surface sur 02cm d'épaisseur.

→2ème couche : sable propre -isolation thermique, On utilise le sable comme isolant

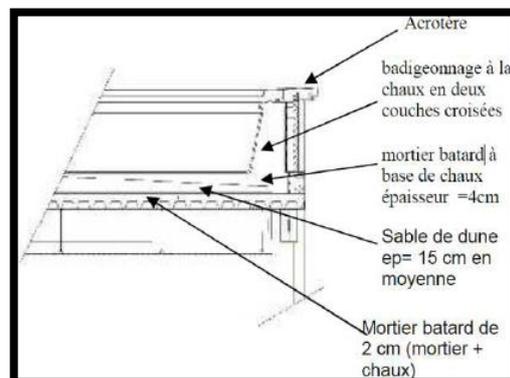


Figure 78 : Détail (06) toiture terrasse

Source : Image Google

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

thermique pour l'étanchéité locale dans le sud.

→ 3ème couche : mortier batard à base de chaux épaisseur = 4cm.

→ 4ème couche : badigeonnage à la chaux en deux couches croisées.

Végétalisation potagère sur toiture-terrasse :

Pour garder le mode de vie des gens d'El ménéa (Ville agricole) nous avons opté pour des toits terrasses végétalisés (usage domestique) ainsi que pour élever les gains du quartier en garantissant leur participation dans le quartier (urbanité politique)

Procédé de végétalisation permettant la production de fruits et légumes en toiture-terrasse.

Composé, par ordre d'application, sur isolant et étanchéité de toiture, d'une membrane de drainage, d'un filtre géotextile non tissé ou d'une natte d'irrigation (en option) et d'un substrat accueillant la végétation. Décliné en deux versions : lourde (membrane drainage FKD 60) ou légère (membrane drainage FKD40) en fonction de la charge autorisée en toiture.

Propose trois catégories de végétalisation :

- 7 à 12 cm de substrat pour les herbes aromatiques,
- 13 à 25 cm de substrat pour les légumes et les arbustes à baies et 26 à 40 cm de substrat pour les arbres fruitiers basse-tige.

Dispose d'éléments de bordures en aluminium permettant de créer des îlots végétalisés

Nous avons travaillé avec ce dispositifs dans notre projet pour inclure les potager (Imposer par EGIS) sur une partie des terrasses proposées ces derniers permettrons :

- la récolte des fruits et légumes propre à l'usager
- Un écosystème urbain qui recycle les déchets verts et absorbe la pluie
- la régulation des eaux de pluie
- le stockage de carbone potentiel
- rapprocher le lieu de production du consommateur
- lieu de partage et de convivialité (favorise la mixité social thème de recherche)
- lutter contre les îlots de chaleur
- Valoriser la 5ème façade.
- Améliorer le climat urbain.
- fixer les poussières atmosphériques.
- Résistance au feu : les toits

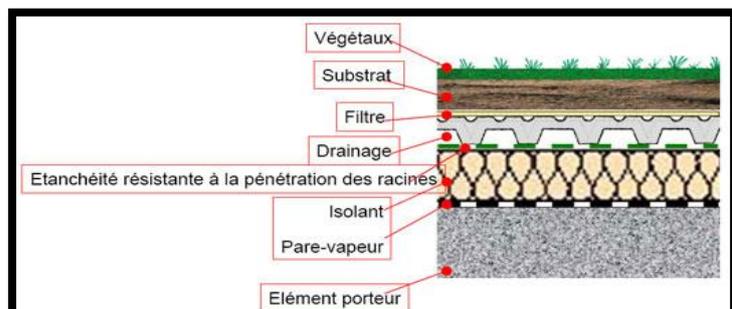


Figure 79 : schéma d'une toiture terrasse extensive

Source : architecteo.com

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

verts peuvent retarder la propagation d'un incendie d'un toit vers l'immeuble.

-Offrent une performance intéressante pour l'acoustique et la thermique du bâtiment.

Au total, une toiture végétalisée correspond à un complexe de végétalisation mis en place sur un dispositif d'étanchéité résistant à la pénétration racinaire, comme dans le schéma ci-dessus.

Il se compose donc forcément :

* d'une couche de drainage

*d'une couche filtrante

* d'une couche de culture (un substrat spécifique remplaçant généralement la terre)

*de la végétation proprement dite

*d'une zone stérile (avec ou sans végétation) faisant le tour de la toiture et le tour de tous les éléments sur le toit nécessitant un "relevé d'étanchéité" (trappes, cheminées, etc.)

La protection contre l'incendie :

Le principe fondamental de la protection contre l'incendie est la sauvegarde des personnes et la prévention des biens. Le bâtiment doit être étudié et conçu de façon à offrir toute condition de sécurité, par l'utilisation des matériaux incombustibles et un bon positionnement des issues de secours. Notre projet sera équipé de :

-Utilisation de la peinture anti feu.

-toutes les rues du quartier son accessible au pompier.

-au moins 3 façades de chaque bâtiment sont accessible a la protection civile.

-le gabarit bas des bâtiments permet d'éteindre le feu facilement.

-Portes coupe-feu de 15 cm à double parois, remplies de calorifuge en fibre de verre. On les retrouve au niveau des escaliers, reste étanche au feu, une durée de 2 heures.

-des armoires de matériels incendie sont mise en place au parking.

Accessibilité Du quartier résidentiel par les personnes à mobilité réduite :

-Les places de stationnement : nous avons réservé 2 places (pour 100 logements) pour les personnes à mobilité réduite, Ainsi que le passage de la chaise roulante qui est inclus dans la surface réservée à la place de stationnement.

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

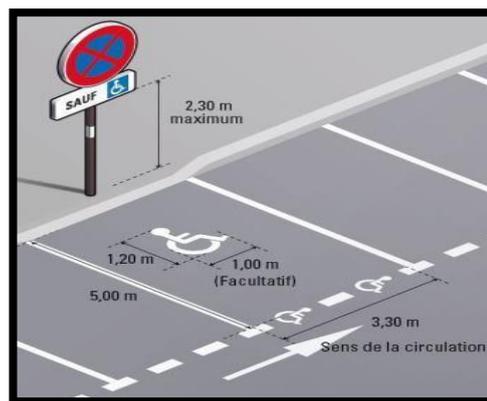
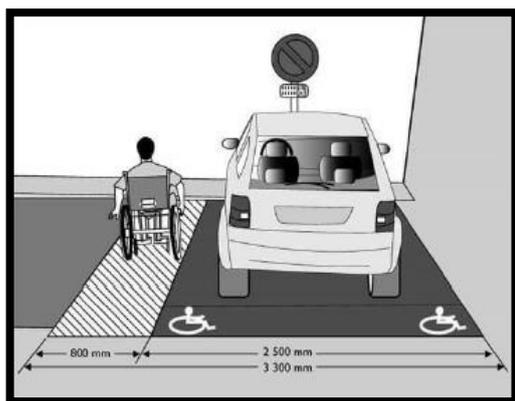
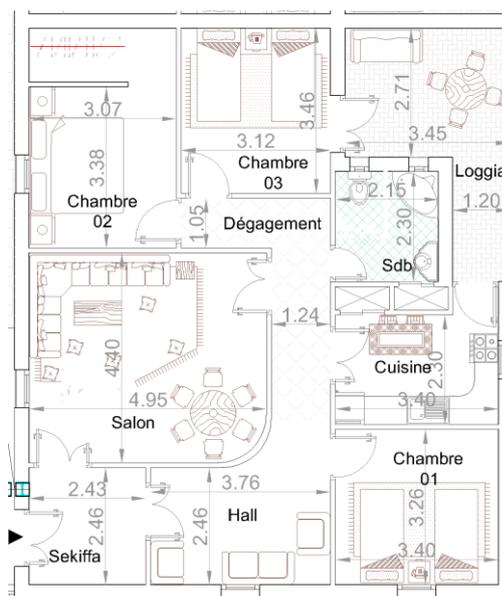


Figure 80 : place stationnement PMR

source signastore.fr

Les appartements : nous avons prévu 5 appartements en collectif adéquats au PMR au RDC dans les 100 logements.



Les déplacements à l'intérieur du quartier : L'intérieur du quartier est doté des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite.



Figure 81 : une partie du projet qui représente les rampes d'accès pour les PMR. Source : Les auteurs

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

Les escaliers :

Ils sont dotés d'un revêtement antidérapant, avec un marquage des marches.

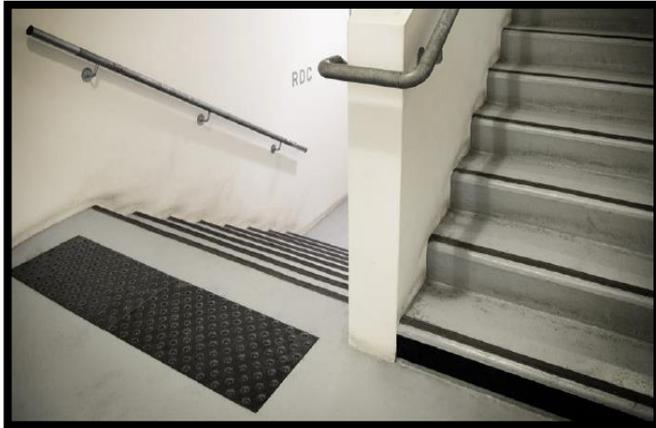


Figure 83 : Méthode de Sécurisation des escaliers

Source : Les auteurs.

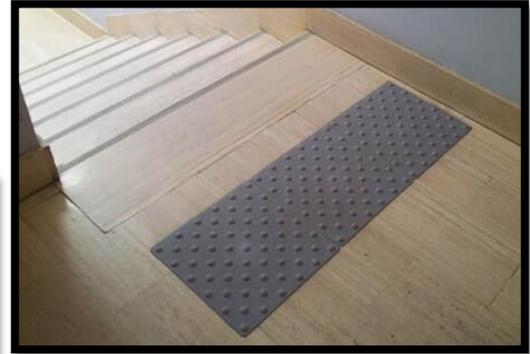


Figure 82 : Sécurisation des escaliers

Source : handinorme.com

Des mains courantes continues aux paliers et aux changements de direction.

Autres techniques liés à la dimension durable du projet :

Gestion de l'énergie :

Vue la situation de la ville nouvelle d'El Ménéa en zone aride donc nous avons penser de profiter des rayons solaires en les transformant en énergies.

L'utilisation des panneaux photovoltaïques Sur les toits orientés vers le sud avec base rotative pour suivre le cours du soleil selon sa hauteur pour l'utilisation de l'énergie solaire en matière d'électricité. L'espace de stockage sera sur la terrasse de chaque appartement. Il est nécessaire de prévoir des chauffe-eaux solaires pour les besoins en eau chaude. Leur positionnement est à prévoir sur les toitures.

-Nous avons aussi travaillé avec les lampadaires avec infrarouge, ce sont des poteaux d'éclairage public qui consomment moins d'énergie par rapport aux ordinaires, grâce au détecteur de mouvement où une fois il détecte une action de passager l'intensité lumineuse augmente et des lignes de direction s'affichent



Figure 84 : exemple de lampadaires.

Source : Google image

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

sur le passage.

Gestion des eaux pluviales :

La végétalisation permet une meilleure gestion des eaux pluviales, en haussant la capacité de rétention d'eau et donc de l'évapotranspiration apporte une diminution de la température locale, C'est Pourquoi, nous avons créé une bande végétale autour du patio (cas de la tour d'angle), et nous avons fait des toitures végétalisées et des toitures terrasses potagères (cas de l'immeuble en continuité du parc urbain).

Gestion des eaux grises :

On regroupe sous l'appellation « eaux grises » ou « eaux usées » **toutes les sources d'eau domestique souillée** à l'exclusion de la chasse d'eau des toilettes. Le terme peut donc inclure l'eau drainée des lavabos, la douche et la machine à laver (généralement pas les eaux issues de l'évier de cuisine, ni du lave-vaisselle, contenant graisses et matières organiques).

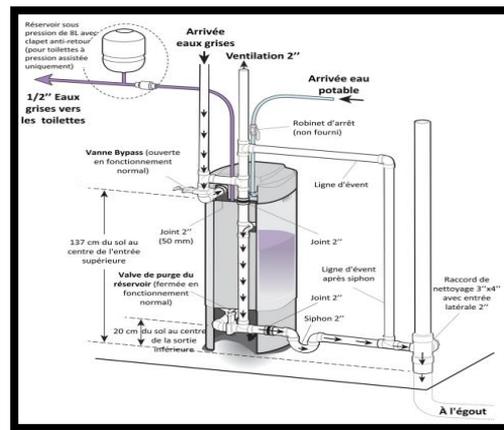


Figure 85: système de gestion des eaux grises.

Sources : https://acqua.eco/wp-content/uploads/2020/04/Dessin-Technique_Recover_L.png

La collecte de l'eau grise nécessite une

tuyauterie séparée, rendant obligatoire l'installation d'une double canalisation à travers le bâtiment. Il est donc plus économique de concevoir ces systèmes lors de la construction d'un bâtiment. Il faut ensuite la filtrer pour enlever les plus grosses particules et la remettre jusqu'à son utilisation.

Gestion des déchets :

Le traitement des déchets commence depuis le degré de la conscience des habitants → la citoyenneté (une parmi les dynamiques de l'urbanité) . Pour une sensibilisation au sujet, un système de tarification est imposé pour réduire à la source le volume des déchets, le système de tarification consiste à faire payer à l'habitant une taxe proportionnelle au volume ou au poids de déchets produit.

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

la priorité sera donnée à la réutilisation, le réemploi, la réduction, le recyclage, la récupération et la revalorisation des déchets au maximum c'est pourquoi nous avons pensé à mettre en place un système de collecte sélective où les déchets urbains seront collectés et triés en déchet organique, combustible ou non combustible et recyclables.²¹

-les déchets organiques seront réutilisés ou transformés dans le quartier pour servir de nourriture animale ou comme engrais organique et fertilisant du sol.

-les déchets recyclables comme : le papier, le métal, le plastique et le verre seront triés dans des bacs séparés puis collectés automatiquement pour être réutilisés comme matière première industrielle.

-les déchets non combustibles seront collectés automatiquement puis récupérés par un système d'aspiration par camion pour les transporter à la fin au centre d'enfouissement de la ville.

- les déchets combustibles seront collectés automatiquement puis récupérés par un système d'aspiration par

camion pour être transportés à la fin au centre d'incinération de la ville, l'énergie dégagée par l'incinération des déchets sera récupérée.

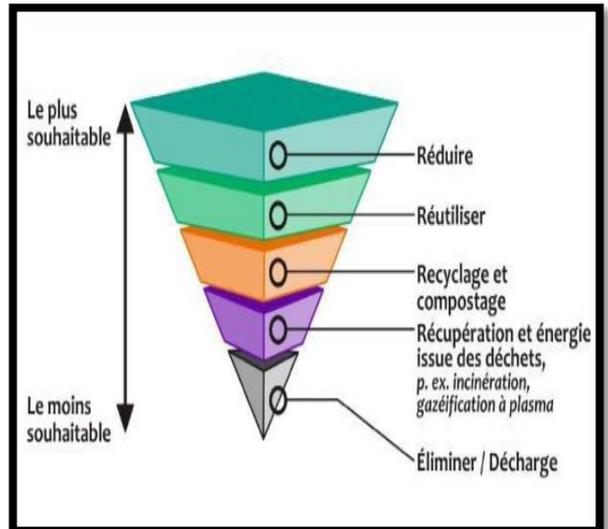


Figure 86 : Les quatre R sources : Google image.



Figure 87 : Traitement des déchets dans le quartier

Source : signastore.fr

III Conclusion :

Dans ce chapitre, à travers l'analyse de la ville nouvelle de Mnéa, les contraintes et les potentialités du site d'interventions, nous avons essayé d'atteindre un quartier résidentiel attractif prenant en considération les principes et les types de l'urbanité ainsi que renforcer les sentiments d'appartenance, d'abri, et d'un chez soi (les composantes de

²¹<https://www.conformit.com/fr/gestion-des-matieres-residuelles-3rv-e/>.

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

la domesticité), dans le but d'obtenir un quartier résidentiel assurant le confort souhaitable, un bon fonctionnement urbain économique et sociale.

IV Conclusion générale :

Dans le travail présenté, nous avons tenté de répondre à une problématique qui traite le projet dans son contexte environnemental et social, notre recherche s'inscrit dans une démarche globale de développement durable, dans le but de réaliser un projet qui répond aux différents enjeux environnementaux et sociaux du futur.

A travers cette recherche, nous avons tenté d'identifier l'attractivité dans la ville nouvelle d'El Ménéa et comment l'assurer, nous avons aussi parlé du phénomène de l'étalement urbain, la crise de logement en Algérie et l'inadaptation de ces derniers à la population locale, manques des espaces publics.

Pour faire face à ces problèmes, nous avons introduit l'urbanité comme une meilleure solution pour garantir une bonne qualité d'une organisation urbaine en illustrant l'identité de la ville d'El Ménéa, architecturale en laissant s'exprimer les projets, sociale en améliorant les pratiques sociales agissantes sur l'espace architecturale tout en augmentant le sentiments d'appartenance et de sécurité est donc rendre l'espace domestique.

Notre travail consiste à concevoir un quartier résidentiel qui garantira une bonne qualité urbaine, architecturale et sociale en sentant qu'on appartient à ce quartier et une bonne qualité de vie pour que les habitants vivent en harmonie.

L'objectif principale de notre travail c'est La conception d'un quartier domestique qui répond aux concepts d'urbanité et la diversification des logements c'est-à-dire créer plusieurs typologie de logement dans un même quartier ou dans un même bâtiment afin d'accueillir toutes les catégories de population pour garantir la cohabitation sociale entre eux.

Vérification de l'hypothèse :

Dans le premier chapitre nous avons proposé que : l'attractivité sera garantie par la domesticité et que L'urbanité assure le vivre ensemble en améliorant la qualité des espaces publics, en touchant les formes et l'esthétique, contribue dans l'attractivité urbaine de ces espaces et favorise la mixité sociale en respectant les uns les autres. Ces hypothèses **ont été confirmées** à travers la recherche théorique.

Contrainte et limite du travail :

Vu l'absence totale de la notion de l'urbanité dans notre pays ainsi le manque de documentation, surtout avec la situation mondiale lors de la pandémie covid 19 et

Chapitre 3 : conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéa

l'inaccessibilité à l'université et aux différentes bibliothèques nous avons été confrontés à plusieurs contraintes de travail mais nous avons essayé de traiter notre thématique le maximum.

Perspectives de recherche :

Notre recherche traite un sujet d'actualité, le but 1er de cette recherche est de fournir une nouvelle lecture de la durabilité urbaine appliqué aux établissements humaines, démontrer ensuite le rôle responsable des architectes dans la cohérence opérationnelle de la dimension social dans les villes, mettre l'accent sur l'apport des architectes pour améliorer le bien-être et favoriser le vivre ensemble. Enfin l'objectif ultime est de participer à la connaissance des ensembles d'habitat du 21eme siècle, destinés à une population différent.

V Bibliographie

Christian Brodhag, . (2009, octobre 4).

Christian Brodhag, . (2009, 10 4).

CRDD. (2011).

Grelier, C. (2015). Concevoir ensemble pour mieux vivre ensemble.

JOHANNESBUR. (2002, 4 24). SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE. p. 1.pp. (s.d.).

SNAT 2030 . (jeudi 21 octobre 2010). 2.

Tissot, S. (2014, 4). Actes de la recherche en sciences sociales . *Entre soi et les autres* , pp.
p. 4-9. uiooo. (s.d.).

Les espaces intermédiaires comme projet d'urbanité.

Jacques Poirot et Hubert Gérardin dans le livre Mondes en développement

Collignon B. et Staszak J.-F. (dir.),2003, *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Paris, Bréal.

Le Berre *in* Bailly, Ferras, Pumain, p. 602)

Le Passant considérable1984. Essai sur la dispersion de l'espace public.

Entre-ville, 2004 une lecture de la Zwischenstadt

Le journal officiel 2010.

Annexe

- **Les différentes approches théoriques de l'attractivité territoriale :**

A travers son travail de recensement des travaux théoriques liés à l'attractivité, Hatem (2004) identifie cinq grandes catégories d'approches pour appréhender le concept d'attractivité : l'approche par l'image du territoire, l'approche par les processus de décision, l'approche « macro » par les indicateurs globaux, l'approche « méso » par l'offre territoriale différenciée et l'approche « micro ».

- L'approche par l'image du territoire : Renvoie à une vision managériale de l'attractivité, elle suppose une démarche marketing fondée sur un processus stratégique dont résulte la valorisation du territoire dans une perspective de différenciation afin d'accroître sa capacité à attirer des activités ciblées (Van den Berg et Braun, 1999).
- L'approche par les processus de décision : Se focalise sur l'analyse des différentes étapes menant un investisseur à formuler un choix de localisation.
- L'approche « macro » : Vise à identifier les déterminants globaux expliquant le degré d'attractivité du territoire pour les investissements internationaux.
- L'approche « méso » : Tente de « comprendre pourquoi une catégorie spécifique d'activités (secteur, fonction) sera davantage attirée par un territoire particulier.
- Pour l'approche « micro » : Il s'agit de déterminer le meilleur site de localisation possible pour un projet particulier.

- **Les acteurs soumis à l'attraction des territoires :**

Deux types d'acteurs sont susceptibles d'être attirés par un territoire :

*les personnes physiques résidentes → L'attraction d'un territoire sur eux se traduit par une localisation résidentielle (une installation temporaire ou définitive) ou temporaire (lorsqu'elle ne dispose pas de logement dans le territoire considéré).

* les responsables ou équipes dirigeantes des organisations (entreprises, administrations, institutions du type association ou organisation non gouvernementale, etc.) qui investissent dans le territoire et y créent des emplois → l'attraction s'exerce sur des entreprises déjà implantées, qui agrandissent leurs établissements ou en créent de nouveaux, ou sur des entreprises extérieures au territoire.

- **Dimensions et mesures de l'attractivité résidentielle :**

- Quatre dimensions de l'attractivité peuvent être identifiées à partir des distinctions entre attractivité objective/subjective et effective/potentielle (*tableau ci-dessous*). Cette double distinction recoupe la différenciation opérée entre l'*attraction*

(capacité à drainer des flux et à fixer durablement des populations et des ressources) et l'*attrait* (capacité à se rendre désirable, quelle qu'en soit la raison).

François Cusin, Julien Damon (2010), « L'attractivité des villes : définitions, enjeux et mesures », à paraître dans *Futuribles*.

- Ces deux forces inclinent au mouvement des personnes ou des objets situés dans la sphère d'influence des villes. Tandis que l'attraction peut être mesurée par l'intensité et la diversité des flux entrants (migratoires, commerciaux, financiers, etc.), l'attrait renvoie à l'intensité et à la diversité des motifs des acteurs qui sont impliqués dans ces flux.

Attractivité	Objective	Subjective
Effective	<p>Force d'attraction 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Flux migratoires entrants et sortants <p>= effet démographique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution des prix immobiliers et place dans la hiérarchie des prix des villes <p>= effet valorisation</p>	<p>Attrait 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intensité des motivations des entrants et des sortants <p>(choix <i>versus</i> contrainte)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité ou non des motifs qui président à leur choix • Satisfaction des habitants • Sentiments d'appartenance et d'identité
Potentielle	<p>Force d'attraction 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets en suspens. Ex. : demandes de mutation des fonctionnaires ou des salariés • Recherche d'un logement par des entrants potentiels <p>= effet « file d'attente »</p>	<p>Attrait 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Souhais d'habiter dans la ville • Opinions à l'égard de la ville • Notoriété et rayonnement

Tableau : Dimensions et mesures de l'attractivité résidentielle des territoires

L'attractivité peut également être décomposée selon qu'elle est effective ou potentielle. La mesure du pouvoir d'influence d'une ville ne dépend pas uniquement des flux constatés, mais aussi de sa propension à générer de nouveaux flux à l'avenir. Au plan résidentiel, une ville attractive n'est pas seulement une ville ayant un solde migratoire positif. C'est aussi une ville pour laquelle les demandes de mutation professionnelle et les demandes de logement de personnes extérieures sont importantes (effet « file d'attente »). C'est enfin une ville où l'on souhaiterait vivre dans l'idéal, où l'on projette d'emménager un jour, ou bien un lieu que l'on visite faute de pouvoir y vivre. Appréhendée au niveau collectif, cette dimension de l'attractivité renvoie à l'univers des représentations sociales attachées aux villes : leur image auprès du public et les identités locales qu'elles nourrissent. C'est sur ces ressorts subjectifs que le marketing urbain tente d'influer.

**Types d'ilot :*

- ***L'ilot haussmannien***

L'ilot haussmannien est un ilot fermé dans lequel les façades des bâtiments sont disposées en continuité mais dont les profondeurs de bâtiment sont diverses

Caractéristiques :

- Polyfonctionnel mais moins que l'ilot pré-haussmannien
- Apparition du zonage
- Fonctionnelles est sa richesse d'articulation, qui commence à disparaître
- L'ilot garde toute sa puissance en tant qu'élément de composition urbaine

(<https://fr.slideshare.net>)

- ***L'ilot ouvert***

L'ilot ouvert se différencie de l'ilot commun par sa forme, qui permet sa traversée. Théorisé par l'architecte-urbaniste Christian de Portzamparc, l'ilot ouvert se définit par un côté « plein », autonome et pourtant varié et un côté « vide », ouvert et lumineux.

Caractéristiques :

Un alignement des façades sur les rues

La fragmentation

Des hauteurs de bâti aléatoire, mais définies par des lois sur les dimensions

Des retraits permettant des ouvertures directes sur les réseaux viaires (les fenêtres urbaines)

Des cours intérieurs ouverts, même si closés par un grillage pour un portail

(<https://fr.slideshare.net>)

- *L'îlot vertical*

L'îlot horizontal devient un îlot vertical prolongé vers le ciel et se détache du sol par des pilotis pour abriter une rue intérieure sous forme d'un couloir sombre.

Caractéristiques :

- Ce changement a modifié complètement le mode de vie des habitants
- Faire disparaître les références des villes anciennes et la notion du quartier
- Dans les villes anciennes le prolongement du logement est caché (façades sur cour ou jardin individuelle).

Les enjeux de l'urbanité :

Trois enjeux politiques au fondement de l'urbanité contemporaine :

- Urbanité et citoyenneté : la question démocratique dans les nouveaux territoires urbains :

La ville comme phénomène politique, capable d'organiser le vivre ensemble, ne va pas de soi en effet.

Jean Métral, anthropologue français, spécialiste du Proche Orient, le rappelait en 2000 : la manière dont une société « se donne des règles, résout les rapports d'altérité (...), pas seulement les rapports entre personnes d'origine géographique différente ou les minorités ethniques, mais tous les rapports d'altérité, ceux entre générations, entre hommes et femmes, entre paysans et citadins, entre riches et pauvres, entre régions d'un même territoire... » Dépend d'un certain nombre de « procédés et procédures qui constituent la cité ». Procédés et procédures qui ne sont pas forcément mis en oeuvre dans toutes les villes, à toutes les époques de leur histoire et aux échelles adéquates.

-Urbanité et mobilités dans la ville desserrée :

C'est en particulier la mobilité qui autorise selon Lévy ces « interactions multisensorielles aléatoires au contact (IMAC) », qui sont selon lui le type d'interactions le plus spécifique de la ville, « le seul qui ne soit possible en quantité et en qualité significatives que dans un espace urbain ». Tout en fabriquant « des liens faibles et, le plus souvent, éphémères », les IMAC « se trouvent au cœur de la confrontation de l'acteur avec les altérités ». Jacques Lévy s'interroge donc sur les facteurs qui permettent de maximiser ces interactions, et il montre qu'en la matière, les déplacements automobiles recueillent le plus mauvais score (tout comme en matière de développement durable). D'où son plaidoyer pour la "ville compacte" et son affirmation : « *Un modèle de mobilité est*

toujours un modèle d'urbanité ». (Extrait de *Modèle de mobilité, modèle d'urbanité*, Jacques Lévy, 2004 pp. 157-169. Voir aussi *Quelle mobilité pour quelle urbanité ?*)

Selon les choix de mobilité qu'opèrent les responsables des villes — ces choix, qui ne sont pas neutres mais sont au contraire, par excellence « *des choix politiques, sur lesquels, dans une démocratie, l'ensemble des citoyens est invité à délibérer* » — on produit différents types de modèles d'urbanité (parmi lesquels Jacques Lévy distingue notamment le modèle d'Amsterdam et celui de Johannesburg).

-Urbanité et hospitalité de la ville : comment faire place à « l'homme en trop » ?

L'hospitalité urbaine, autrement dit « *les titres d'une ville à se dire accueillante* », à faire une place à « *l'homme en trop* » (Joseph, *La ville sans qualités*, p. 94) — pas seulement le pauvre ou l'usager incompétent, susceptible de vivre un « *handicap de situation* », mais aussi plus généralement la personne qui n'est pas familière de cette ville — ne saurait se penser en effet du seul point de vue de l'habitat. Elle renvoie pour l'essentiel « *aux qualités ou aux troubles de l'ordre public* », à toutes « *les "procédures d'apaisement" qui sont au cœur de l'urbanité* » (Joseph, p. 95) et qui se jouent dans l'espace public. Elle dépend tout autant de caractéristiques spatiales et informatives, d'une politique de l'offre (offre de ressources, de services, d'espaces...) qui « *invite l'étranger à prendre place* » dans la ville, que de la culture publique des citoyens et de leur manière de gérer l'intrusion de l'inconnu dans l'espace commun.

La sociologue française Anne Gotman, auteur de nombreux travaux sur le sujet, « *Il s'agit [d'abord] de permettre à ceux qui arrivent en terrain étranger d'être autonomes, donc de leur donner toutes les ressources d'informations, de donner la clé de l'endroit pour pouvoir le comprendre. (...) Il faut expliciter les règles de la communauté, en donner l'ambition, engager à y participer.* » (Entretien avec Marie Raynal, in : *Diversité. Ville, école, intégration*, n° 153, 2008.)

Enfin, l'hospitalité est aussi selon Anne Gotman une « *gourmandise, une gourmandise de l'autre* », qui est vécue différemment selon les contextes, selon que l'on se sent agressé ou non par l'intrusion de l'étranger, et selon les compétences que l'on va savoir mettre en œuvre pour gérer ces situations incertaines.

L'urbanité contemporaine aux temps numériques :

Enfin, un autre champ de réflexion sur l'urbanité contemporaine, encore peu exploré, est ouvert par ceux qui réfléchissent à l'usage des technologies numériques dans l'espace urbain. Leurs analyses partent de l'hypothèse que ces technologies modifient de multiples

façons les relations entre les citoyens, tout comme la capacité de ces derniers à maîtriser et modifier les ressources de leur environnement spatial, culturel et social.

« (...) La ville intelligente ne saurait se réduire à l'"intelligence" des smartcars, des smartcards ou des smartphones. Tout cela est nécessaire pour élaborer une SmartCity, mais ne saurait suffire. In fine, se pose une autre question sur l'intelligence : Comment se résout la contradiction entre le nécessaire "empowerment" de l'individu – c'est-à-dire son autonomie responsable – et une urbanité qui appelle un partage de la ville sous d'autres formes. (...) Il ne s'agit pas seulement de partager la voie publique et de faire en sorte que tous les modes s'y expriment. Il s'agit aussi de partager les voies numériques et les fouguitudes de formats qui y fleurissent – avec les mêmes exigences de civilités et d'urbanité – et il s'agit tout autant de partager l'information, le savoir et les connaissances. » (Bruno Marzloff et Luc Gwiazdzinski, Ma ville à moi, atelier Villes 2.0, du 30 mars 2007)

V.1 **TYPOLOGIE DE L'HABITAT :**

V.1.1 Habitat collectif :

*Forme d'habitat comportant plusieurs logements (appartement) locatifs ou en accession à la propriété dans un même immeuble, construit sur différents niveaux destiné à l'habitation de plusieurs familles.



Figure : habitat collectif

Source : <https://www.ppluss-architecture.com/>

par opposition à l'habitat individuel qui n'en

comporte qu'un pavillon .la taille des immeubles d'habitat collectif est très variable : il peut s'agir de tours, des barres, mais aussi le plus souvent d'immeuble de petite taille.(rechercheTerme.d.htm)

*Quantitativement, l'habitat collectif est en régression par rapport à l'habitat individuel, et se rencontre presque uniquement en milieu urbain. C'est un mode d'habitat qui est peu consommateur d'espace et permet une meilleure desserte (infrastructure, équipement ...) à un cout moins élevé. (Dictionnaire<source de la définition CDU, janvier 2002)

➤ LES TYPES DE DISPOSITIONS DES HABITATIONS COLLECTIFS :

*Bloc d'immeubles :

Forme de construction fermée utilisant l'espace sous forme homogène ou en ragées de bâtiments individuels. Les pièces donnant vers l'intérieur sont très différentes par leur fonction et leur configuration.

*Immeubles barres :

Forme de construction ouverte et étendue sous forme de regroupement de type d'immeubles identiques ou variées ou de bâtiments de conception différente. Il n'existe pas ou peu de différences entre l'intérieur ou l'extérieur.

**Immeuble écran :*

Forme de bâtiment indépendant, souvent de grandes dimensions en longueur et en hauteur, pas de différenciation entre pièces donnant vers l'extérieur et l'extérieur.

**Grand immeuble composite :*

Assemblage ou extension ' immeubles écrans composant un grand ensemble formé de constructions indépendantes de très grande surface. Possibilité de pièces très vastes, peu de différenciation entre pièces donnant vers l'extérieur ou l'intérieur.

**Tour :*

Forme de construction solitaire, située librement sur le terrain, pas d'assemblage possible. Souvent mis en relation en milieu urbain avec des constructions basses et plates.

➤ LES AVANTAGES ET LES INCONVENIENTS :

<u>Avantages</u>	<u>Inconvénients</u>
<ul style="list-style-type: none"> -Consommation économique du terrain à bâtir. - économie en ce qui concerne les frais des infrastructures techniques. -Construction et installation technique simple. 	<ul style="list-style-type: none"> -l'homogénéité de toutes les cellules d'habitation. - l'impossibilité de pouvoir les adapter à des exigences différentes. - la densité très forte. - l'anonymat (absence d'originalité et d'identité).

V.1.2 Habitat individuel :

On entend par habitat individuel, un habitat ou du sol au ciel tout vous appartient, ou l'on possède, prise entre deux murs, une tranche



Figure: habitat individuel

de construction qui repose directement sur le sol, et sur laquelle rien n'est posé d'autre que son propre toit. (ELEB-VIDAL, CHATELET, MANDOUL, 1990, P.16-17)

*Rassemble l'ensemble des maisons occupées par une seule famille (ex : le pavillon, la maison de maître, la maison de ville, la villa, la maison de campagne, la maison mitoyenne, etc.). (rechercheTerme.d.htm)

*L'habitat individuel est une forme d'habitat où ne réside qu'une seule famille, située dans un espace privatif ; cet espace est constitué par une parcelle de terrain comprenant des prolongements naturels tels que les cours et jardins. par opposition à l'habitat collectif comportant plusieurs logements dans un même bâtiment.

*Caractérisé par la maison individuelle ou pavillon, l'habitat individuel tend à se développer par rapport à l'habitat collectif, même si celui-ci reste majoritaire en milieu urbain.

- LES TYPES DE DISPOSITIONS DES MAISONS INDIVIDUELLES :

**Les Maisons Isolées :*

(Gibberd .F, (1972) : « Les éléments de la composition urbaine » Edition Dunod, Paris, p 259)

-Elles ont souvent un plan identique, et tendent à former un tout parce qu'elles sont la répétitivité du même élément.

-Ce type de maison donne une cohérence à

la composition urbaine grâce à la répétition de la forme et du rythme. Mais cette répétition n'est pas suffisante pour rendre intéressant un ensemble couvrant une grande surface,

-Ainsi la création d'un environnement fastidieux, est le résultat obtenu dans tous les cas. Sauf quand le site naturel présente des contrastes accentués.

-La maison isolée peut être séduisante même si elle est répétée plusieurs fois.

-Leur densité d'occupation au sol varie de 5 à 15 maisons à l'hectare.

-C'est la une forme de construction extravagante à la fois du point de vue utilisation du sol et des coûts, c'est pourquoi il est conseillé de combiner les maisons isolées avec les immeubles collectifs ou les maisons en bande.

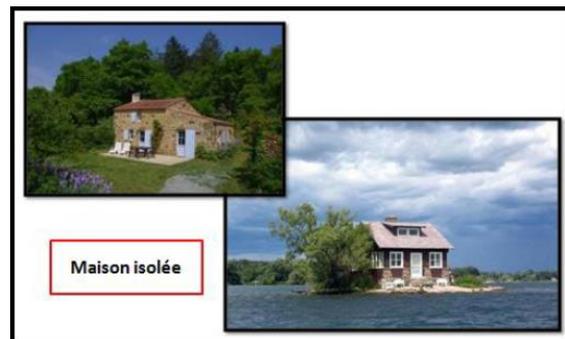


Figure: maison isolée

*Les Maisons Jumelées :

(Gibberd .F, (1972) : « Les élément de la composition urbaine » Edition Dunod, paris, p 259)

-Ce modèle est entouré sur les trois cotés par un espace libre qui leur donne presque l'illusion d'une maison isolée.

- La répétition d'un modèle unique donnera une impression d'unité.

-Deux maisons couplées ont généralement de 12 à 15 mètres de façade, ce qui est un peu étroite par rapport à l'élévation, et à la longueur moyenne des jardins individuels qui sont de 0 à 45 mètres.



Figure : maison individuelle jumelées

Source :

*Les Maisons En Bande

- Une bande peut être soit un ensemble complet doté d'un caractère architectural, soit un ensemble de maison toutes différentes les unes des autres, les deux facteurs communs à tous les types, étant la mitoyenneté des maisons et l'alignement des façades.



Figure : maison individuelle en bande

Source :

- Construire sur une trame étroite avec une ouverture de 4.5 à 9m, la bande présente l'avantage d'économie de terrain et une densité d'occupation du sol.

- Ce type d'habitat très développé dans les pays anglo-saxons est un retour à la composition urbaine traditionnelle.

LES AVANTAGES ET LES INCONVENIENTS :

<u>Avantages</u>	<u>Inconvénients</u>
-liberté dans la conception et la taille de son logement. - choix personnel des techniques constructives. - ce type offre une intimité forte.	-consommation du terrain. - sentiment de l'insécurité. - nécessité de traiter les vis-à-vis.

V.1.3 L'habitat intermédiaire :

L'habitat intermédiaire ou semi-collectif est une forme urbaine intermédiaire entre la maison individuelle et l'immeuble collectif (appartement). Il se caractérise principalement par un groupement de logements superposés avec des caractéristiques proches de l'habitat individuel.



Figure: habitat intermédiaire

Trois critères essentiels caractérisent l'habitat intermédiaire, posséder à la fois :

- *un accès individuel
- *un espace extérieur privatif au moins égal au quart de la surface du logement.
- *une hauteur maximale de R+3.

Exemple d'habitat intermédiaire :

Maisons jumelées et superposées :



Figure 88 : maisons jumelées et superposées

Maisons jumelées accolées :



Figure : maisons jumelées accolées

Réf : (mémoire du magister monsieur nadji mohamed amine université d'oran faculté des sciences exactes et appliquées intitulé réalisation d'un eco-quartier)

➤ LES AVANTAGES ET LES INCONVENIENTS :

<u>Avantages</u>	<u>Inconvénients</u>
-sentiment d'une plus grande sécurité pour les personnes isolées et les personnes âgées.	- nécessité de traiter les vis-à-vis (moins de covisibilité). - mitoyenneté pas souvent spontanément souhaitée.

<p>- ce type offre l'intimité car la structure d'un édifice semi collectif crée une intimité qui préserve une certaine intimité des logements, contrôle des vis à vis.</p>	<p>- taille de logements jugés trop petite (sentiment d'enfermement) par rapport à l'habitat individuel.</p> <p>- la proximité du voisinage induit des gênes sonores et un manque d'intimité.</p>
--	---

V.1.4 Rôle de l'habitat :

5- Rôle psychologique : l'habitat pour l'être humain dit la stabilité sociale et morale, aussi la protection et le calme, et les racines dans des plusieurs cultures.

6- Rôle culturel : L'habitat dans sa conception exprime le mode de vie de chaque région et de chaque culture, l'esprit de transparence dans l'habitat européenne exprime un mode de vie très différent par rapport au mode de vie islamique qui base sur l'intimité.

7- Rôle économique : un ensemble d'habitations avec les besoins de chaque habitant permette de crée une zone d'activité commercial, de transport, des projets culturelles.

8- Rôle social : l'organisation d'un ensemble d'habitations peut créer une relation forte entre les habitants, ce qui permette d'unifier la société, de simplifier la vie, facilite la communication entre les habitants.

Le vieux ksar :

*La configuration urbaine du ksar, fondé sur une colline surplombant le flanc Est de la palmeraie, avec une mosquée comme point focal autour duquel gravite une spirale descendante d'habitations creusées à même la roche calcaire, un puits collectif et des dépôts de stockage de denrées alimentaires, constitue une curiosité pour de nombreux chercheurs, universitaires et autres touristes étrangers.



Figure : le vieux ksar
Source : http://www.opvm.dz/10_Articles/13_Aper%C3%A7u_historique/d

* Le Ksar est entouré d'une muraille bâtie en grosses pierres, percée d'une seule porte placée dans un angle rentrant, qui constitue, ce que les gens du métier nomment une caponnière. Un puits, placé près de la porte et pour lequel il a fallu creuser le roc à plus de trente mètres de profondeur, assurant, en cas de siège, l'approvisionnement en eau de la place ; il n'y a dans le

Ksar qu'une seule rue, partant de l'unique porte pour

aboutir à la casbah ; cette rue est bordée à droite et à gauche de magasins construits à moitié dans le roc et dans lesquelles les nomades enfermaient leurs

Approvisionnements. Le plan sur lequel s'est bâti El-Goléa est original ; il rendait en même temps la défense de la place facile. Un cimetière arabe entoure la muraille du Ksar, et au pied du rocher se trouve un village occupé autrefois par une cinquantaine de famille Berbères ; c'est ce que l'on est convenu d'appeler la ville basse ; les habitations sont en pisé et peu confortables.

Les matériaux de constructions :

L'impérieuse nécessité d'adaptation au site et à la rigueur du climat, que distingue des écarts de chaleur considérables, a imposé à la population de la Chebka du Mzab de recourir à l'optimisation de l'usage des matériaux locaux disponibles tel que : la pierre , la chaux, Le timchemt , le toub (l'adobe). Ils répondront ainsi aux impératifs de la solidité et de l'isolation sans négliger l'esthétique qui constituera une donnée immanente dans toute réalisation.